

**LECTURE POUR TOUS**

IMPRIMATUR

† *E. A. Archpus Quebec :*

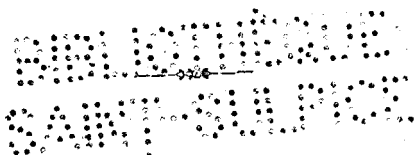
Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du  
Canada, en l'année 1877, par Oscar Dunn, au bureau du  
ministre d'agriculture, à Ottawa.

OSCAR DUNN

---

# LECTURE POUR TOUS

“ Vous êtes bon catholique ; soyez  
“ droit d'intentions, et Dieu vous sauvera  
“ de toute erreur. ”—Paroles de PIRE IX  
dans une audience accordée à l'auteur  
le 25 janvier 1869.



QUEBEC  
IMPRIMERIE DE LÉGER BROUSSEAU

---

1878

A LA MÉMOIRE  
DE MON AMI  
**LUCIEN TURCOTTE**  
JE DÉDIE CE VOLUME

OSCAR DUNN

Québec, ce 12 janvier 1877

Pendant que nous étions tous absorbés par les préoccupations politiques, la mort passait dans les rangs de la jeune génération et y faisait un vide qui ne sera pas de sitôt comblé. Lucien Turcotte est décédé le 12 janvier 1874. Mort pendant une lutte électorale où l'attendait un triomphe ! Mort au milieu d'une agitation qui a détourné le souvenir de ses compatriotes et empêché même ses meilleurs amis de penser à lui au gré de leur affection et de leur douleur ! Moi qui l'aimais comme un frère, je n'ai pas eu la triste consolation de

**155608**

lui rendre les derniers devoirs. Ironie des choses d'ici-bas : son talent, sa vertu singulière lui méritaient tous les succès ; déjà les obstacles ordinaires des débuts étaient tombés devant son énergie et son travail, il pouvait compter sur une belle carrière, les regards étaient fixés sur lui, il avait d'ailleurs l'ambition légitime de faire et d'être quelque chose—et il meurt durant ces élections parlementaires qui devaient lui ouvrir les portes d'un avenir tout préparé d'avance par l'estime de ses compatriotes pour le grand nom qu'il portait !

Sur cette tombe à peine fermée, qu'il nous soit au moins permis de pleurer la perte que la patrie vient de faire et d'honorer la mémoire d'un ami.

Lucien Turcotte était le troisième fils de l'honorable J. E. Turcotte ; il a été aussi son élève. Il était petit enfant que déjà son père, dès lors en pleine possession de ses succès oratoires, lui apprenait à déclamer les fables de Lafontaine. Il lui donnait d'abord l'exemple, puis il l'installait hardiment sur une table ou une chaise, et le faisait répéter, corrigeant ses gestes et ses intonations. A dix ans, Lucien récitait le

*Chêne et le Roseau* comme un élève du Conservatoire. Avec un pareil maître, il ne pouvait manquer de se bien former, et ses compagnons d'études qui ont eu les prémisses de sa jeune éloquence, s'expliqueront la sûreté de son débit en apprenant que son *expérience* remontait si loin. Un jour ses confrères, enthousiasmés par sa parole, lui ont fait une ovation : il disait plus tard que c'était là simplement un succès de déclamation obtenu par certains éclats de voix que son père lui avait appris. Explication pleine à la fois de modestie personnelle et d'orgueil filial.

Au collège et à l'université, le jeune Turcotte s'est toujours distingué par ses habitudes laborieuses et par sa bonne conduite. D'une activité d'esprit infatigable, il avait une soif dévorante de tout savoir, et il s'exaltait pour toutes les études, histoire, littérature, philosophie, théologie même. Il a toujours été le plus ardent des discoureurs, parlant sur toutes choses, parfois sur celles qu'il ne connaissait pas : c'était sa manière à lui de tirer parti des relations sociales.

Son temps d'université a été l'époque la

plus heureuse de sa vie. Les succès qu'il y a obtenus lui ont ouvert les horizons de la vie. Il se trouvait précisément à cet âge où l'on jouit d'un triomphe avec l'émotion candide de l'enfant et l'orgueil légitime de l'homme, période de transition entre la jeunesse et la virilité du talent, âge fortuné, bien différent d'une époque plus avancée de l'existence où les illusions ne déteignent plus sur les hommes et les choses qui nous entourent, où la réalité nue laisse voir la petitesse des hommes et l'inanité des choses.

Les confrères de Lucien Turcotte se rappellent encore plusieurs de ses discours prononcés à l'occasion des fêtes universitaires, discours de jeune homme sans doute, mais animés déjà d'un souffle d'éloquence. Il avait un tempérament d'orateur, il avait le *pectus* qui fait d'un expert en l'art de bien dire un orateur véritable. Chez lui la pensée provoquait le sentiment, l'émotion suivait de près l'idée et communiquait à sa parole la chaleur qui vivifie, l'accent qui subjugué ; l'accord intime de l'esprit et du cœur lui donnait cette force entraînante, don naturel des privilégiés, qui s'impose à tout le monde et qui est vraiment l'élo-

quence, la puissance de convaincre. Avidé de toute science, penseur acharné à tout concevoir, il était de plus doué d'une sensibilité délicate et d'une imagination qui le portait au-delà des horizons communs, au-dessus des niveaux ordinaires. On lui a reproché certaines hardiesses, sans doute pour le punir de pousser trop loin l'essor de son intelligence : tant il est vrai qu'il nous faut payer cher même la joie pure des pensées ou des rêves qui, touchant presque aux sphères infinies, sont l'expression la plus élevée des facultés de l'âme humaine et la ravissent en la rapprochant des splendeurs pour lesquelles elle a été créée. N'oublions donc pas que c'est à la puissance des efforts faits pour trouver la formule du vrai et du beau, dont Dieu a mis en nous l'instinct, qu'il faut mesurer les natures nobles et fortes. "Le sublime est le son que rend une grande âme," suivant le mot de Montalembert.

Un maître a dit que la plume forme à bien dire. Lucien Turcotte avait compris cela, et il écrivait beaucoup, non pas seulement en vue d'une préparation immédiate, mais dans le but de s'habituer à l'élégance

et à la pureté du langage. Il donnait par là un exemple qui devrait être suivi plus généralement dans notre pays. Il voulait être en état de dire des choses justes, mais il voulait de plus pouvoir les bien exprimer. Il savait toute l'importance de la forme dans l'art oratoire, et il cherchait à éviter la vulgarité avec autant de soin que le néologisme, habitude qui enfante deux qualités rares mais essentielles chez les avocats et les politiques : la propriété des termes et la sobriété des développements. Être clair et concis, c'est le point difficile pour l'orateur, même pour l'écrivain.

Lucien Turcotte était parmi nous du trop petit nombre de ceux qui, richement favorisés par la nature sous le rapport de l'intelligence, comptent cependant, pour réussir dans le monde, bien plus sur l'étude que sur leur facilité native. Que de talents perdus par cette confiance exclusive dans les ressources naturelles de l'esprit ! Pourvu que l'on dise de quelqu'un : Il a du talent, celui-là croit avoir tout fait, il semble au comble de ses vœux, et il n'étudie pas ; on dirait qu'il ne sent même pas le besoin d'étudier. Et pourtant les facultés intellec-

tuelles demandent à être cultivées et nourries pour conserver leur fécondité primitive.

Notre ami avait compris de bonne heure cette nécessité absolue de l'étude, et il s'y adonna avec une ardeur opiniâtre. Il avait de l'ambition, mais il ne l'aurait pas crue avouable s'il ne l'avait fondée sur un labeur persévérant, et que l'on peut appeler excessif, puisqu'il y a contracté le germe d'une maladie mortelle.

Ses études de droit finies, il eut une chaire à l'Université Laval qui l'envoya passer deux ans à Paris pour se préparer à donner son cours. C'est là surtout que je l'ai bien connu, et je me rappelle avec bonheur ces jours féconds dont notre amitié et des études chéries faisaient le charme. Que de promenades instructives nous avons faites dans ce beau Paris, tantôt cherchant des bouquins sur les quais, tantôt explorant une rue célèbre par ses souvenirs historiques, tantôt visitant les monuments, les musées, les fabriques dont s'honore la France ! Comme elles nous semblaient courtes ces heures que nous passions dans le jardin du Luxembourg, à l'ombre des grands ormes, un livre à la main, lisant à

haute voix, discutant, écrivant, en toute liberté, devant ce public habitué à voir les étudiants préférer le grand air du parc à la chaleur de leurs mansardes !

Nous allions quelquefois au théâtre ou à l'opéra, et l'œuvre des maîtres le transportait d'enthousiasme. Les cours de la Sorbonne lui causaient souvent une impression pénible : il se disait qu'il ne pourrait jamais enseigner avec ce talent, et cette seule idée le jetait dans un découragement dont il ne se relevait qu'à force d'énergie. Mais cette énergie, il la possédait au plus haut degré pour l'accomplissement de ses devoirs d'homme et de chrétien. Caractère digne, honorable, dans la plus belle acception du mot, et catholique convaincu, il unissait à la sévérité de la vertu le charme des natures exubérantes et expansives. Jeune, emporté, il a su cependant éviter les fautes de son âge. C'était une âme d'élite dans un corps vierge. A défaut des vertus chrétiennes, le respect qu'il se portait à lui-même aurait fait de lui un sage. Mais il était catholique sincère, n'aimant pas à faire étalage de ses pratiques religieuses, priant Dieu avec humilité et du fond du

cœur. A Paris, il faisait presque tous les jours une visite au Saint-Sacrement, et j'ai été trois mois sans le savoir. Ce trait renferme tout le secret de sa vie.

Hélas ! que nous reste-t-il de ce grand cœur, de cette belle intelligence ? Un simple souvenir. C'est beaucoup par l'exemple qu'il nous retrace ; qu'est-ce pour notre amitié ? qu'est-ce pour la patrie qui fondait tant d'espérances sur son enfant ? On dirait qu'une fatalité pèse sur les jeunes gens doués de génie. Les uns sont annihilés par les circonstances ou par les persécutions, les autres s'anéantissent eux-mêmes par la paresse ou les habitudes, et la mort nous enlève les plus irréprochables. Remontez seulement à vingt années en arrière ; comptez tous les jeunes gens marquants ou même célèbres qui sont disparus de la scène pour des causes diverses, et dites si notre nationalité n'est pas bien malheureuse de perdre ainsi tant de nobles défenseurs, sans avoir obtenu d'eux les services qu'ils pouvaient rendre ?

Le ciel de ses élus devient-il envieux ?

Ou faut-il croire, hélas ! ce que disaient nos pères,

Que lorsqu'on meurt si jeune on est aimé des dieux ?

Qui méritait plus que Lucien Turcotte une longue vie ? On serait tenté de crier à l'injustice du sort qui ne lui a pas permis de donner toute la mesure de son intelligence et de travailler longtemps pour son pays, si l'on ne savait que Dieu veille sur les peuples et sur les individus avec une infinie miséricorde. Il a rappelé à lui notre ami ; courbons la tête, et cherchons dans cette belle mort le secret de bien vivre. Par ce qu'il a été, Turcotte nous apprend ce que nous devons être. Il lui en a coûté sans doute de faire le sacrifice de ses affections, de ses espérances, de sa jeunesse : il n'avait que vingt-sept ans ! Mais il a fait face à la mort avec le courage résigné du chrétien qui a observé toute sa vie les commandements de Dieu et de l'Eglise. Il ne faut pas le plaindre : toute la gloire, tout le bonheur est d'être ainsi préparé pour le suprême départ.

---

# LECTURE POUR TOUS

---

POURQUOI NOUS SOMMES FRANÇAIS

CONFÉRENCE \*

MONSEIGNEUR,

Mesdames et Messieurs,

Appelé à faire une conférence devant l'Institut des Artisans, j'ai dû subir, dans le choix d'un sujet, l'influence des préoccupations que causent à tout le monde les graves événements dont l'Europe est depuis

---

\* Les deux dernières parties de cette étude, sauf quelques passages, ont été lues à St.-Hyacinthe et à St.-Césaire en septembre 1870, dans un concert donné au profit des blessés français. Sous sa forme actuelle, ce travail a été lu devant l'Institut des Artisans de Montréal, le 14 octobre de la même année, à l'ouverture des classes du soir de cette société. Mgr. Bourget assistait à cette séance.

deux mois le théâtre sanglant. Le conflit franco-prussien a son écho dans toute l'Amérique ; il réjouit les uns, il attriste les autres : pour nous, Canadiens-français, nous en éprouvons une douleur profonde. Nous aurions pu apprendre le triomphe des armes françaises sans émotion vive peut-être ; le fait aurait semblé si naturel ! mais la France a essuyé des revers terribles, et du jour où elle a perdu sa première bataille, du jour où elle a été envahie par l'étranger, le sang français qui, auparavant, coulait dans nos veines, je dirais, si je l'osais, presque à notre insu, nous l'avons senti s'échauffer et bouillonner. Parcourez maintenant notre province d'un bout à l'autre, vous ne trouverez pas un seul d'entre nous qui ne se passionne pour la France dans la guerre actuelle.

Et pourquoi ces sentiments sympathiques à la France plutôt qu'à la Prusse ? Pourquoi ? la raison en est simple ; c'est que nous ne sommes pas Prussiens, mais Français, Dieu merci !

Je n'ai pas, non plus, l'idée de rechercher les causes de nos sympathies pour la France, qui est le pays de nos pères ; ce serait se

demander pourquoi l'on aime ses parents, sa famille : je voudrais plutôt savoir comment il se fait qu'après un siècle de domination anglaise, nous soyons encore Français par la langue et les mœurs ; je voudrais savoir à quels motifs l'on doit attribuer notre obstination courageuse à garder et défendre les institutions qui nous sont propres, à rester, en un mot, un groupe national à part sur cette terre britannique.

Cette question a une certaine actualité au moment où l'on fait dans tout le pays des démonstrations publiques de sympathie pour la France, et j'ai cru, en la traitant, être agréable à une association canadienne-française aussi patriotique que l'est l'Institut des Artisans de Montréal.

## I

La première pensée qui me frappe, au début de cette courte étude, me vient de l'exposition même du sujet. En effet, savez-vous bien que l'étranger doit trouver une étrange hardiesse dans cette affirmation publique de nationalité française par des sujets anglais. Néanmoins la chose nous paraît toute naturelle, à nous, et sans

aucun danger. N'y a-t-il pas là un phénomène social qui doit attirer notre attention ?

Nous sommes une dépendance de l'empire britannique depuis un siècle : oui, vraiment, depuis cent ans nous appartenons à l'Angleterre, et nous conservons encore les mœurs, la langue et les lois civiles de notre première mère-patrie, nous sommes encore Français, et cela, aujourd'hui, ouvertement, sans entraves et sans molestation. Si nous sommes ainsi en toute liberté ce que nous voulons être, c'est donc que l'Angleterre le permet.

Vous allez croire, mesdames et messieurs, que j'entre sur le terrain de la politique. Le ciel m'en garde ! et ne craignez rien. Je vous prie aussi de ne pas m'accuser trop vite de tomber dans le paradoxe.

Un des principes fondamentaux du droit international est qu'un peuple qui passe sous la domination d'un souverain nouveau, conserve ses lois jusqu'à ce que celui-ci les remplace par d'autres. Or, les traités nous ont garanti l'exercice libre de nos lois et de notre religion. S'il y a eu des doutes là-dessus, ils ont été exprimés, non pas en Angleterre, mais au Canada, par de nou-

veaux arrivants qui, naturellement désireux de vivre ici sous l'empire des mêmes coutumes que là-bas, s'étaient figuré avoir apporté tous les codes anglais dans leurs malles. Les autorités métropolitaines ont compris les choses plus généreusement, plus justement, et l'Acte de Québec (1774) est venu sanctionner ce que les traités nous avaient garanti. Ce *bill* fait époque dans notre histoire. Il est, du reste, une interprétation honnête du traité de Paris, et la seule qui pût l'être ; pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler dans quelles circonstances l'Angleterre a obtenu possession de ce pays.

Les Canadiens avaient lutté avec courage contre l'armée anglaise, et n'étaient point écrasés encore ; ils épuisaient l'ennemi, mais ne pouvaient le chasser sans secours, trop épuisés eux-mêmes. Louis XV, ne tenant pas à conserver " quelques arpents de neige," selon le mot de Voltaire, au prix de nouveaux sacrifices d'hommes et d'argent, signa le traité de paix par lequel il céda le Canada, traité honteux pour le souverain qui pouvait l'éviter en nous sauvant, honorable pour nous qui, délaissés par la

mère-patrie, n'avions cependant pas été *conquis*. Nous avons été cédés, c'est le mot, tels que nous étions, avec nos mœurs, notre religion, notre langue et nos lois, et l'Angleterre, en nous acceptant comme tels, nous a promis sa protection, c'est-à-dire qu'elle nous a reçus comme Français et nous a permis de continuer à l'être, sous l'égide de ses institutions libres. Il y a eu des tâtonnements, des hésitations, des persécutions même, je le sais ; mais je sais également que l'injustice n'est pas venue des Anglais d'outre-mer, bien plutôt des Anglais du Canada, de ce " parti anglais " que M. Gladstone qualifiait l'an passé en termes si durs, et dont heureusement on retrouve peu de vestiges. Le fait général et essentiel reste acquis à l'histoire, à savoir : que l'Angleterre, en recevant des Français dans son sein et en leur accordant toutes les garanties qu'ils avaient demandées, leur a dit par là même : Adoptez mes institutions et servez-vous-en, soyez libres, soyez toujours Français si vous le voulez.

Saluons cette belle liberté qui produit ce grand exemple de Français pouvant rester ce qu'ils sont tout en devenant sujets

anglais, et félicitons-nous de notre heureux sort qui nous a ménagé ce bonheur !

Il est donc vrai qu'en affirmant notre nationalité nous ne faisons rien que ne permette la métropole. On nous a donné la liberté, nous en usons, voilà tout. L'Angleterre, qui sait nous apprécier, ne s'en plaint pas, et il semble que nos compatriotes d'origine anglo-saxonne ne doivent pas s'en offenser davantage. Hommes d'honneur, qu'ils s'en réjouissent plutôt, car nous descendons des Français, la France est notre mère, et des hommes d'honneur sont toujours heureux de voir un fils prodiguer à sa mère les marques de son amour et de son respect. Est-ce notre faute à nous si nous sommes venus des bords de la Seine, non de la Tamise ? Est-ce notre faute à nous, qui avons presque tous des parents en France, si nous tressaillons à la nouvelle d'une grande bataille où des milliers de Français ont trouvé la mort ? Un membre de notre famille a peut-être succombé dans cette lutte meurtrière, et l'on voudrait que nous fussions indifférents ! On n'a donc pas de cœur, que l'on ne comprend pas les liens du sang !

Affirmer que nous sommes Français, ce n'est pas une injure pour nos concitoyens anglais, car nous sommes les fils de ceux qui ont lutté loyalement contre l'Angleterre et qu'elle a appris à respecter sur les champs de bataille. Deux antagonistes, qui ont de l'honneur et de la bravoure, sont contents de se donner la main après le combat ; ils ne sauraient se haïr, satisfaits l'un de l'autre, le vainqueur parce qu'il a rencontré un homme digne de lui, le vaincu parce qu'il a succombé devant un adversaire dont il n'a point à rougir. Montcalm et Wolfe devaient se porter réciproquement beaucoup d'estime.

Affirmer que nous sommes Français, ce n'est pas non plus une provocation, car nous ne sommes pas des vainqueurs, mais de simples sujets anglais qui demandent à être admis, tels que Dieu les a faits, dans le sein de la patrie commune, héritiers sur ce sol d'Amérique des traditions d'un peuple que l'univers admire et respecte, et fidèles cependant aux institutions qu'un autre peuple leur a données. Le soleil luit pour tout le monde sous le régime de ces institutions ; nous cherchons, pour notre

part, dans la chaleur de quelques rayons la force et la vie, laissant ceux qui ne sont pas de notre origine faire comme nous de leur côté, s'ils le veulent, respectant leurs efforts personnels, et leur offrant notre concours actif dans l'édification de la grandeur nationale.

Nul mieux que nous ne comprend la nécessité de la concorde entre les diverses nationalités qui se partagent le Canada, et nul plus que nous ne la recherche ; mais concorde ne signifie pas fusion. Autour de nous chacun répète à l'envie : Respect aux croyances, au sentiment national.—Qu'est-ce à dire ? sinon : Respectez-vous vous-mêmes, restez ce que vous êtes ; chacun a son passé, passé respectable auquel il n'y aurait point d'honneur à tourner le dos ; Anglais, Irlandais, ou Français, conservez vos traditions ; inutile d'essayer à vous absorber les uns les autres ; il vous suffit, pour être tous de bons Canadiens, de vous entendre dans un même désir de progrès et de bien public.

Etant admise cette distinction des groupes nationaux, laquelle ne saurait nuire aux intérêts généraux du pays, nous pouvons, sans provoquer d'alarmes au milieu de

notre entourage, proclamer à haute voix que les Canadiens-français demandent au passé une ligne de conduite pour le présent qui doit préparer leur avenir. Nés Français et Catholiques, nous ne voulons être hostiles à personne ; mais ce désir de vivre en bons termes avec tout le monde ne suppose pas l'abdication de notre double caractère national et religieux. L'idée canadienne-française a été éminemment orthodoxe en matières religieuses, éminemment conservatrice dans les questions nationales, et nous avons la faiblesse d'espérer que, soutenus par ce que nous croyons être la vérité religieuse unie à la vérité sociale, nous marcherons toujours droit dans le sentier de la civilisation. D'autres, qui visent au même but, prennent un chemin différent : nous ne les méprisons pas pour cela, et cette divergence des moyens ne refroidit pas notre patriotisme, notre amour de la patrie canadienne, non plus que notre attachement aux institutions britanniques. Nous avons paru sur les champs de bataille en 1775, on sait pour quelle cause ; hier encore, nous étions sous les armes à la frontière, l'Angleterre ne l'ignore pas, et si elle est convaincue de notre attachement à nos

traditions françaises, elle n'est pas moins certaine de notre fidélité à ses institutions. Politiquement, nous sommes Anglais ; socialement, nous restons Français, ou plutôt, si l'on préfère ce mot, nous sommes, dans les affaires publiques, Anglais de tête et Français de cœur. Et j'ose dire que la métropole est satisfaite de nous.

Quoi qu'il en soit, si jamais l'Angleterre a songé à nous détruire, elle a abandonné promptement ce projet lorsqu'elle nous a vus accepter ses institutions avec tant de loyale franchise, lorsqu'elle a compris qu'elle pouvait se fier à nous comme aux siens, et, en recevant d'elle nos lois constitutionnelles, nous avons reçu par là, non-seulement une marque de confiance, de respect, et la récompense de notre sagesse publique, mais aussi la meilleure garantie que nous puissions désirer comme Canadiens-français, la liberté faisant notre force en nous autorisant à ne pas cesser d'affirmer ce que nous sommes ; car si nous sommes Français, et si nous le déclarons, n'est-ce pas l'Angleterre qui l'a voulu lorsqu'elle nous a dit : Soyez libres ?

En d'autres termes, nous sommes restés

Français parce que nous sommes un peuple libre.

Mais la liberté, reconnaissons-le, ne nous aurait pas suffi pour résister à l'influence de notre entourage, si nous n'avions eu des motifs exceptionnels, et l'intelligence parfaite de ces motifs, pour tenir à garder notre autonomie sociale. Pourquoi avons-nous lutté et plus tard usé de notre liberté pour nous fortifier dans notre foi nationale ?

On pourrait répondre que nous nous y sommes déterminés par goût et par raison.

## II

Chaque peuple a ses habitudes et ses mœurs, un certain cachet particulier qui le distingue de son voisin ; mais ce trait distinctif peut être plus ou moins accentué. Ainsi, la distance qui sépare un Espagnol d'un Italien n'est pas énorme : ils ont tous deux à peu près les mêmes jalousies et les mêmes superstitions ; leurs idiomes ont entre eux plus d'une analogie. On pourrait en dire autant de l'Américain et de l'Anglais : on les reconnaît facilement l'un et l'autre à certaines particularités frappantes des

manières et du caractère ; cependant, la conformité de leur langage et les lignes principales de leur physionomie accusent la même origine ; ils sont parents, cela se voit. Mais peut-on faire de telles comparaisons entre le Français et l'Anglais ? Certes, je ne vois rien de plus différent d'un Anglais qu'un Français. Celui-là est flegmatique, celui-ci vif et enthousiaste ; l'un s'abîme dans le *spleen*, l'autre est fou de gaieté ; le premier pour une offense va devant les tribunaux, et le second va sur le terrain ; l'Anglais défend sa bourse, le Français son idée. Enfin, leurs caractères n'ont aucun point de contact, et ils ont chacun leur originalité propre qui les rend les deux êtres les plus dissemblables de la création. Le Français est essentiellement sociable et parleur ; s'il ne rencontre personne à qui communiquer ce qu'il pense, il maigrit à vue d'œil ; tandis que l'Anglais, lui, vous parle, ma foi ! lorsque vous lui avez été présenté. Vous connaissez cette anecdote de l'enfant d'Albion qui, du haut d'un pont, voyant une femme tomber à l'eau et se noyer, se disait à lui-même : Quel malheur que je n'eusse pas été présenté à cette personne, j'aurais pu la sauver !

Je me rappelle d'avoir dîné à Londres, en 1868, avec trois Français qui arrivaient dans la grande cité au même instant. Ils ne se connaissaient pas. En se mettant à table, ils se saluent et engagent tout de suite la conversation, racontent à tour de rôle leur traversée, parlent politique, finances, comparent le climat de Londres avec celui de Paris, et finissent par discuter le prix des asperges dans cette dernière ville.—On les a, dit l'un, pour un franc vingt-cinq la botte.—Pardon, dit l'autre, pas moins d'un franc cinquante.—Pardon vous-même.—Allons-donc!—Comment! j'en sais quelque chose.—Et moi donc!—Vous! vous n'êtes pas même de Paris, cela se voit du premier coup d'œil.

La discussion, ainsi partie, prit un train furieux. Ces messieurs s'emportent, crient à tue-tête, gesticulent, et moi, tout étonné, je me demandais comment les asperges pouvaient causer tant de colère dans l'âme des Français. Je me trompais. Ils n'étaient pas du tout fâchés; ils s'étaient seulement un peu animés, comme on fait entre amis d'enfance. Mais ils se voyaient pour la première fois.

Voilà le caractère français, prompt, liant, communicatif, franc et jovial. Comment voulez-vous qu'avec ces qualités ou ces défauts qu'ils avaient apportés de France, les Canadiens aient été bien empressés, après la cession, de se mêler à la population anglo-saxonne qui devenait maîtresse du pays ? Tout les éloignait d'elle, leurs mœurs, leurs habitudes de vie, leurs notions de commerce social, leur langue surtout, cette belle langue si difficile, mais si chère à ceux qui la possèdent.

La langue française, c'est un diamant d'un prix inestimable ; c'est une œuvre d'art travaillée par les siècles, d'une beauté à nulle autre pareille. Tout le monde l'admire, elle charme tout le monde, bien qu'elle ne livre ses secrets qu'à un petit nombre ; il faut être amoureux d'elle, l'aimer beaucoup, lui faire longtemps la cour, et elle ne se donne qu'à celui qui sait la vaincre par un labeur persévérant et une longue constance ; mais quels trésors elle révèle à ses favoris ! Sa délicatesse exquise ravit l'intelligence ; elle est tout amour et tout gaieté, pleine de noblesse et d'enthousiasme, accessible aux sciences comme à la

fantaisie, à toutes les hautes pensées comme à tous les sentiments dignes ; elle comprend votre cœur et seconde votre esprit. Si vous la possédez, rien ne vous décidera jamais à y renoncer ; vous la garderez comme votre meilleur bien.

Il en fut ainsi de nous. La langue française est un héritage sacré que nous nous sommes transmis de génération en génération, intact et sans souillure, et lorsque nous discouons sur le bon vieux temps, lorsque nous nous entretenons de la France, c'est dans sa propre langue que nous le faisons.

Je dois admettre que nous parlons aussi l'anglais. Notre excuse est qu'il ne peut être mal de savoir plus d'un idiome, et que, pour nous, c'est une nécessité. De la sorte, nous pratiquons une partie des théories de Charles-Quint, qui disait qu'on devait parler l'italien aux oiseaux, l'allemand aux chevaux et aux chiens, l'anglais aux hommes, le français aux femmes, l'espagnol à Dieu. Nous ne savons pas toutes ces langues ; nous ne parlons ni l'allemand aux chiens, ni l'espagnol à Dieu, et nous ne chantons que rarement l'italien aux oiseaux. Mais il

est assez vrai que nous parlons l'anglais aux hommes ; c'est le langage des affaires, des comptoirs. Et avec vous, mesdames, nous cultivons le français. Sans vous l'anglais serait maître absolu du terrain ; j'en conclus que c'est grâce à vous que notre langue est vivante et prospère. On assure, du reste, que vous la maintenez toujours en pleine activité dans vos cercles.

Vous m'en voudriez sans doute, mesdames, de pousser la galanterie jusqu'à vous attribuer exclusivement un mérite que d'autres partagent avec vous : soyons donc juste avant tout et rendons à chacun ce qui lui appartient. D'abord, le clergé, en faisant de la langue française la base principale de son enseignement dans les collèges où s'instruit la jeunesse, l'a empêchée de tomber en désuétude ou en décadence, et, en prêchant l'évangile en français, il nous a habitués à identifier notre langue avec nos croyances religieuses. L'importance de ce fait n'échappe à personne.

Nous savons ensuite que nos hommes d'état ont eu de tout temps le courage de revendiquer dans nos assemblées législatives les droits de la langue française. En

la faisant reconnaître dans les actes officiels, ils lui ont donné l'existence publique.

Nous devons beaucoup aussi à notre littérature indigène. Bien qu'elle ne soit pas très-considérable, elle a contribué à raffermir notre idiome et à l'incorporer, pour ainsi dire, dans les traditions du passé. Les lettres sont les archives d'une nation, et comme elles se maintiennent au-dessus des sphères orageuses de la politique, elles demeurent toujours l'arche de refuge, l'entrepôt des traditions et des idées dont le peuple s'est nourri et qu'il aime d'instinct à retrouver pour s'en nourrir encore. Tel est le privilège des lettres, et ce qui en fait un grand moyen de conservation nationale. Elles répondent au besoin que ressent tout peuple civilisé de lire et de trouver dans les livres le tableau de sa vie intime, l'expression de ses aspirations, le récit de ce qu'il a accompli. Le peuple doit pouvoir, en quelque sorte, se mirer dans des livres écrits pour lui. Nous sommes assez riches sous ce rapport. Garneau et Ferland ont raconté notre histoire; Crémazie, Fréchette et d'autres nous ont fait une poésie nationale, et plusieurs auteurs ont publié des ouvrages

agréables et utiles qui peuvent soutenir la comparaison avec les productions de la littérature légère des autres pays. Parmi ceux-ci on trouve au premier rang l'auteur \* de *Jacques et Marie*.

Et puis, permettez-moi de le dire, les journaux ont beaucoup fait pour entretenir la langue française toujours vivace au Canada, car en parlant au peuple de ses affaires en français, ils ont doté le français d'un intérêt, d'une importance égale à celle que le peuple attache à ses affaires mêmes. Si l'on interroge le passé, on verra que des journalistes comme MM. Bédard, Etienne Parent, Duvernay père, n'ont pas été des hommes inutiles à la patrie.

Enfin la famille canadienne-française tout entière a montré toujours et partout qu'elle aimait sa langue. Il y a eu des négligences et des défections, mais, à votre honneur, messieurs les Artisans, on constate que ce n'est pas dans vos rangs qu'il s'en rencontre le plus. On vous reproche d'avoir adopté trop de termes anglais pour nommer les choses de votre métier : vous

---

\* M. Napoléon Bourassa, alors président de l'Institut.

pouvez répondre en demandant que l'on vous apprenne les termes français, et en offrant de comparer votre langage avec celui de toute autre classe de notre société. Vous apprenez l'anglais parce qu'il vous est utile, vous n'en faites pas une vaine parade ; vous n'êtes pas de ceux qui ne tendent qu'à imiter les manières des autres ; vos femmes et vos filles n'ont pas versé une seule larme au départ des chefs des bataillons anglais ; en un mot, vous ne cherchez pas du tout à vous *anglifier*. On ne pourrait pas écrire le même éloge indistinctement à l'adresse de tous nos compatriotes de cette ville.

Je ne voudrais point pousser cette critique au-delà des justes limites. Nous sommes tous attachés à l'idiome que la France nous a légué, et cet attachement est inhérent à notre nationalité, car rien ne reflète mieux le caractère français que la langue française elle-même. Le langage, en effet, est un instrument que chacun manie selon les aptitudes de son esprit ; c'est encore un vêtement qui prend les formes de la pensée et en laisse voir la taille et les contours. Un homme positif, calculateur, n'aura pas une phraséologie

imagée, tandis que le poëte ne parviendrait jamais à s'exprimer s'il était restreint au vocabulaire d'un homme de chiffres.

Mais si la parole traduit le caractère, il n'en est pas moins certain qu'elle a son charme et ses qualités intrinsèques, et qu'elle peut l'orner, le rehausser, le faire ressortir brillamment; elle sert dans tous les cas à le perpétuer, parce qu'elle le fixe, pour ainsi dire, sur le papier au moyen de l'impression. Si donc nous sommes restés Français, une des causes en est sans doute que le caractère français est l'antipode du caractère anglais, qu'il se suffit à lui-même, qu'il n'a pas besoin d'aller chercher des modèles à l'étranger, qu'il est énergiquement tranché et tout-à-fait original, et que, par conséquent, loin de désirer en emprunter un nouveau, nous avons dû avoir une répulsion naturelle pour tout autre; mais c'est aussi parce que nous parlions une langue magnifique qui seule pouvait s'adapter à ce caractère, et dont nous savions apprécier les richesses incomparables. Ennobli par la langue, l'élément français s'enracine dans les individus; on reste français parce qu'il y a du bonheur à parler le français.

Cela est affaire de goût ; voyons nos motifs de raison.

### III

Passant à un autre ordre d'idées, si l'on examine un peu notre position sur ce continent, on comprendra d'une manière encore plus claire pourquoi les Français du Canada ont voulu avec tant d'énergie demeurer une race distincte et autonome.

Le jour où le drapeau fleurdelisé retransa les mers et fut remplacé sur le cap de Québec par les couleurs britanniques, ce fut un grand deuil pour les habitants de la Nouvelle-France. Un bon nombre d'entre eux, pour ne pas subir ce changement, quittèrent ce pays que la mère-patrie, gouvernée par une courtisane, ne voulait plus garder. Abandonnés à leurs propres forces dans un complet isolement, ceux qui restèrent se trouvaient dans une position singulièrement critique. Régis par un pouvoir hostile, qu'allaient ils devenir ? Quelle ligne de conduite devaient-ils suivre ? Devaient-ils abdiquer tout-à-fait, recevoir le vainqueur à bras ouverts et s'assimiler à lui ?

Nos pères crurent qu'il y aurait en là de leur part une lâcheté, et ils se dirent : Le sol nous appartient, tenons ferme ; nous sommes des Français, ne cessons pas de l'être ; soyons soumis à l'Angleterre, mais n'oublions pas la France !

Cette attitude ne leur était pas dictée simplement par leurs préférences bien naturelles et légitimes, mais aussi par une raison politique très-saine et très-éclairée. Ils comprirent que s'ils sacrifiaient leur nationalité, ils renonçaient en même temps à toute mission sur ce continent, et que pour être quelque chose, pour représenter quelque chose ici, ils devaient continuer d'être Français. Devenir Anglais, c'était se mettre à la remorque des colonies voisines ; rester Français, c'était fonder une nation et devenir les mandataires de la France et de l'Eglise Catholique.

Cette pensée est évidente dans notre histoire ; elle en est l'âme, le fait dominant, et elle s'est perpétuée jusqu'à nous. Nous comprenons tous que nous ne pouvons avoir d'influence en Amérique qu'à la condition de personnifier l'idée française. Que serions-nous si nous devenions Anglais ?

Qu'est-ce que représente ici l'idée anglaise ? La monarchie, la liberté, et le protestantisme qui pour nous est synonyme d'erreur. La liberté ! mais elle règne sans conteste sur tout le continent ; ce n'est pas d'elle que nous recevrons une mission spéciale, car elle n'a pas besoin d'apôtres là où elle n'a point de conversions à opérer. La monarchie ! mais elle n'est qu'un détail ; elle est une des formes de la liberté, elle n'est pas la liberté même ; et du moment où la liberté existe dans l'ordre, un peuple ne saurait se donner pour tâche nationale de la revêtir des livrées monarchiques plutôt que de l'habit républicain : cela n'en vaut pas la peine et n'est point digne du travail unique de tout un pays.

L'Anglais n'est donc pas, sur ce continent, une personnalité politique originale, dans le sens absolu du mot, surtout si le pays où il vit cessait d'être colonie pour devenir indépendant ; il est seulement un membre de la grande famille saxonne qui domine en Amérique. Devenons un pays indépendant et soyons Anglais, que serons-nous alors, sinon des Américains monarchiques ? Croit-on, en vérité, que cette

qualité nous permettra d'être longtemps un peuple distinct des autres peuples d'Amérique ?

Etre Français, au contraire, c'est faire souche et fonder une famille nouvelle, c'est représenter la France et le Catholicisme : la France ! noble pays qui marche à la tête de la civilisation et qu'une pensée généreuse n'a jamais trouvé indifférent ; la France ! fille aînée de ce Catholicisme qui est la vérité religieuse. Quelle position pour nous, digne du respect du monde et qui donne à notre existence un but si élevé ! Quelle mission que celle de continuer de ce côté-ci des mers le rôle de la France en Europe ! Répandre au loin les richesses intellectuelles dont notre langue nous met en possession, propager les fécondes notions de politique renfermées dans les ouvrages de Bossuet, Fénelon, De Maistre, Benjamin Constant, Royer-Collard, Montalembert, Prévost-Paradol, faire connaître cette brillante et substantielle littérature qui va de Racine à Victor Hugo et de Massillon au Père Félix, prêcher cette philosophie spiritualiste des Descartes, des Malebranche et des Ventura, produire des prêtres par cen-

taines et les envoyer porter la bonne nouvelle dans les riches cités des Etats-Unis comme dans les plaines glacées de la Rivière-Rouge, donner des religieuses à toutes les peuplades, construire des hôpitaux où ces saintes femmes exercent leur dévouement, former des séminaires où la jeunesse reçoit le pain ferme de l'éducation classique et religieuse, voilà, certes ! une œuvre digne d'un peuple qui croit en Dieu et qui veut laisser sa marque sur ce globe terrestre.

Cette mission est la nôtre, c'est celle que nos pères avaient entrevue. N'était-elle pas, je vous le demande, assez enviable, assez séduisante, pour entraîner sous un même drapeau des hommes déjà unis par l'amour de la patrie absente, et les décider à se lier entre eux pour la remplir en restant fidèles aux principes qu'elle présuppose ? Oui, l'ambition de jouer un rôle si important dans l'histoire d'Amérique a guidé les Canadiens, après la cession comme avant, et les a fait jurer de toujours garder le souvenir de la France, de toujours entretenir avec elle un commerce d'idées et des relations intellectuelles. Lorsque Jacques-Car-

tier entra dans le Baie de Gaspé et mit le pied pour la première fois sur le sol canadien, son premier acte fut de planter une croix, et son second d'écrire sur cette croix ces mots : *Vive France* ? De ce jour le Canada est devenu le représentant de la France et le *filz aîné* de l'Eglise en Amérique. Le temps n'a fait que consacrer notre double dignité, et le sentiment profond que nous avons toujours eu de l'éminence de la mission qu'elle nous impose nous a préservés de ce qui aurait pu la compromettre.

C'est par cette fidélité à nos traditions que nous avons assuré notre avenir. Voyez la Louisiane. Pour une raison ou pour une autre, la population française de cet état n'a point conservé sa nationalité, et qu'est-elle aujourd'hui ? Elle a produit des individualités marquantes, sans doute ; mais, comme groupe national, elle n'a aucune influence, elle s'est affaïssée sur elle-même. Pourquoi ? sinon parce qu'elle n'a pas maintenu les liens qui l'unissaient à la France. Notre destinée est toute différente. Nous avons, dans cette immense Confédération canadienne qui s'étend d'un océan à l'autre, une influence considérable et souvent pré-

pondérante comme corps, non pas seulement comme individus. Le nom de la France a fait notre prestige et notre force ; ceux mêmes qui ne s'en rendraient pas compte d'une manière raisonnée en sont avertis par les sympathies qu'ils éprouvent tout spontanément pour la France dans la terrible crise qu'elle traverse aujourd'hui. N'en doutez pas, l'intérêt est pour quelque chose dans nos sympathies ; nous sentons bien que si la France est vaincue, non-seulement la civilisation et l'Eglise en souffriront, mais que le Canada français aura perdu son principal point d'appui.

Il faut reconnaître que le clergé nous a toujours soutenus dans notre voie. Les ministres du culte, comprenant que nous pourrions servir à la diffusion de la vérité évangélique surtout en étant Français, se sont voués avec d'autant plus de courage au service de notre nationalité en même temps qu'au service des autels. Leurs collèges ont été les foyers de la nationalité canadienne, comme les monastères étaient dans le moyen-âge le refuge des lettres et des sciences, et nous devons admettre qu'un clergé parfaitement orga-

nisé, composé d'hommes instruits, patriotes et populaires, a dû contribuer pour une large part à nous faire sortir victorieux des luttes que nous avons eues à soutenir. Aussi l'histoire nous dit-elle que Mgr. Laval et Mgr. Plessis étaient de grands évêques, mais de plus de grands citoyens.

Ce sera la gloire du corps clérical en ce pays d'avoir identifié la religion avec nos intérêts nationaux. Nous devons à cette heureuse alliance de ne point voir ici cet antagonisme entre le clergé et le peuple, cause de tant de désastres en Europe. Lorsque nous disons " le peuple," nous comprenons les prêtres sous cette appellation générale ; les prêtres et le peuple ne font qu'un au Canada : c'est notre bonheur et à la fois notre récompense des luttes généreuses du passé.

Ainsi donc, mesdames et messieurs, obéissant, d'une part, à cette prédilection naturelle qui fait aimer la nation dont on descend, et à cet instinct individuel qui sépare ceux qui diffèrent par l'éducation, la langue et le caractère, et, d'autre part, soutenus par l'ambition noble de jouer un rôle particulier en Amérique, nos pères

ont voulu rester Français et profiter, pour y arriver, de toutes les libertés que leur a octroyées l'Angleterre. Les mêmes raisons inspirent à leurs fils la même volonté ferme.

Cette volonté est invincible, car elle vient du cœur du peuple. Ce que le peuple veut, il le peut. Notre passé le prouve. Nous avons traversé des époques moins calmes que le temps présent ; il fut un jour où des fanatiques nous ont attaqués en face, mais vous savez qu'ils ont appris à leurs dépens s'il est facile de changer le sang qui coule dans les veines d'une nation virile. Notre triomphe a été complet : nous le devons à notre énergie, à la conception claire que nous avons toujours eue de nos destinées, et à l'heureuse chance d'avoir été servis par des hommes comme Bédard, Papineau, Lafontaine, Morin, et tant d'autres.

Et si quelqu'un veut savoir maintenant jusqu'à quel point nous sommes Français, je lui dirai : Allez dans les villes, allez dans les campagnes, adressez-vous au plus humble d'entre nous, et racontez-lui les péripéties de cette lutte gigantesque qui fixe l'attention du monde ; annoncez-lui que la France a été vaincue, puis mettez la

main sur sa poitrine, et dites-moi ce qui peut faire battre son cœur aussi fort, si ce n'est l'amour de la patrie.

Oui, la France est encore notre patrie. Nous le sentons vivement aujourd'hui qu'elle traverse la plus terrible des épreuves. Vraiment, nous ignorions peut-être nous-mêmes la force de notre affection pour la France, et nous ne savions pas que ses défaites pourraient nous attrister à ce point; on dirait que chaque revers de ses armes nous atteint dans nos personnes; ses douleurs sont nos douleurs, et Dieu sait avec quelle impatience nous attendons le jour de son triomphe pour chanter l'hymne d'allégresse, jour qui certainement, je le crois pour ma part, luira bientôt, quelles que soient les apparences du moment. \*

Montréal, le 14 octobre 1870.

---

\* Vœux inutiles, et quelle illusion! Que de fois, à l'instar des *Français de France*, nous avons mené Trochu à la victoire et délivré Paris!

## NOS GLOIRES NATIONALES

- Discours prononcé au banquet de la Saint-Jean-Baptiste de 1874, en réponse au toast " A nos gloires nationales."

M. LE PRÉSIDENT,

Messieurs,

En ce jour unique, qui voit réunis sous les mêmes étendards les représentants de tous les groupes canadiens-français dispersés par la fortune sur ce vaste continent, une pensée a dû venir à tous les esprits et pénétrer tous les cœurs : en célébrant cette fête nationale, nous portons naturellement nos regards vers le passé, nous nous souvenons des hommes courageux qui ont fait notre nationalité ce qu'elle est aujourd'hui, qui ont combattu pour nos droits, qui, en un mot, ont préparé le présent dont nous jouissons et sur lequel nous rêvons d'asseoir un avenir brillant pour nos successeurs dans la vie ; nous pensons à " nos gloires nationales."

Autrefois, dans les repas solennels, après avoir fait des libations aux dieux de l'Olympe, on buvait aux mânes des aïeux et des citoyens dont le génie, les vertus, les belles actions avaient honoré la patrie. Cette coutume traditionnelle de l'antiquité a-t-elle sa raison d'être chez un peuple naissant, dont les annales datent d'hier dans la chronologie des siècles ? Avons-nous, nous aussi, dans notre patrimoine national des noms célèbres, avons-nous des " gloires ? " Oui, messieurs ; et ne craignons pas de nous en vanter. Depuis Louis Hébert, le premier colon du Canada, jusqu'à Georges Cartier, le dernier de nos morts illustres, la liste est longue de ceux qui ont bien mérité du pays.

Livré, sous la domination française, aux vicissitudes de mille événements divers, mal gouverné, exploité le plus souvent au profit des mignons du pouvoir ; puis, sous la domination de l'Angleterre, abandonné de ses principaux citoyens, oublié de son ancienne mère-patrie, en butte à la malveillance, même aux persécutions de ses nouveaux maîtres, le Canada-Français a présenté durant cette période mouvementée

le spectacle le plus étrange comme le plus beau. Amant passionné de la liberté, qui est, pour ainsi dire, le culte naturel de tout cœur français, mais sage et fidèle observateur des lois, le peuple n'a cessé de réclamer le respect de ses droits, en donnant lui-même l'exemple du respect de l'autorité constituée. L'amour de la patrie est un sentiment inné chez l'homme, et nos ancêtres en ont donné des preuves qui ne diffèrent pas de celles que chaque nation met à son propre crédit; mais où se manifeste l'originalité de leur patriotisme, c'est dans la persévérance de leur foi nationale après la cession du Canada à l'Angleterre. Montcalm, Lévis, et tous les braves que la France nous a fournis, sont de grands noms, sans doute, dont nous sommes fiers à juste titre, parce qu'ils appartiennent bien à notre héritage; mais, permettez-moi de le dire, messieurs, à cette gloire gagnée sur les champs de bataille, à ce patriotisme exprimé par le combat, c'est-à-dire d'une manière dont chacun trouve l'inspiration dans son cœur, à laquelle suffit parfois la seule impulsion d'une nature généreuse, je préfère la résolution calme du citoyen qui,

se voyant abandonné par le chef de la nation, séparé par les mers du foyer où la colonie pouvait trouver chaleur et vie, laissé à ses seules ressources, ne désespère pas cependant de cette petite famille française, de ce rameau séparé de son tronc. Il a foi en Dieu, il a confiance en lui-même, et il se dit que le rameau, planté dans cette terre féconde d'Amérique, pourra non-seulement conserver sa verdure, mais devenir par la suite un arbre puissant. Il sait que la conquête n'a pas altéré le sang de ses veines, et il se dit, lui aussi, que le mot impossible n'est pas français. Il se met à l'œuvre. Mais quelle œuvre, messieurs ! Il n'est plus ici question de courir au devant des canons et de vaincre ou mourir. Cette action lui paraîtrait toute simple et satisferait son amour de la gloire en lui promettant une place dans l'histoire ; mais la tâche est différente. Il aura maintenant à lutter jour par jour, d'une année à l'autre, sur des questions étroites, toutes locales, sans bruit, avec la certitude que seule une poignée de Français saura ce qu'il fait et lui en sera reconnaissante, et, par contre, avec l'incertitude du succès, sans voir dis-

tinctement dans l'avenir de sa nationalité. Ah ! messieurs, voilà où il fallait du courage, ce véritable courage civique qui naît de la solidité des convictions soutenues par le patriotisme. Honorons la mémoire des grands hommes qui ont combattu pour notre cause les armes à la main ; ils ont, à nos yeux, le double mérite de nous rappeler directement la France et d'être pour nous la plus noble ascendance ; mais gardons-nous d'accorder une moindre estime aux citoyens indomptables qui, sous la domination anglaise, ont fait à notre nationalité la position qu'elle occupe maintenant. L'histoire des peuples n'offre peut-être pas un autre exemple de tant de courage et de bon sens, ces deux qualités-mères de l'homme politique. Jetez un coup d'œil en arrière, comptez et mesurez les obstacles, puis voyez le présent, et dites-moi si jamais peuple en danger de périr a été mieux servi par ses chefs ! Assurément ceux qui croient à la protection de la Providence sur notre famille nationale ne manquent pas de faits pour justifier leur croyance.

Après la conquête nos pères ont montré un attachement inébranlable à leur nation-

lité, une foi constante en l'avenir et une habileté consommée dans la conduite ; désintéressés, et, par suite, facilement unis pour la lutte, ils ont été forts, ils ont accompli une admirable chose : ils ont fait souche de peuple, de nationalité française sur ce continent anglais, et il me semble que cette gloire est une des plus nobles qu'il soit possible d'envier. Gouverner un pays puissant, et dont la grandeur est solidement assise depuis des siècles, est sans doute une tâche digne des ambitions élevées ; mais *faire une nation*, attacher son nom à la naissance, au développement, à chaque progrès d'un peuple, voilà une fortune rare qui peut tenter les meilleurs génies. Washington n'est-il pas plus haut placé dans l'histoire que le plus célèbre des premiers ministres d'un vieux pays ? Tel a été le rôle des hommes que nous honorons. Non-seulement ils ont *conservé* la Nouvelle-France dans ses traditions, pendant que la Louisiane, l'Illinois, le Michigan devenaient anglais ; mais de plus ils ont *fondé* une nationalité qui va tous les jours s'affermissant et se développant. C'est leur principal titre de noblesse devant la postérité.

En rappelant la mémoire des pères de la nationalité, nous ne pouvons nous empêcher de partager les regrets que doivent éprouver nos frères qui, s'éloignant des foyers de la famille canadienne-française, ont cessé de travailler au champ paternel et vivent aujourd'hui sur la terre étrangère. Messieurs, vous qui êtes venus ici pour nous prouver que le nom de la patrie reste toujours gravé dans vos cœurs, vous comprenez comme nous la grandeur de la mission accomplie par ces hommes vénérés et vous regrettez sans cesse que leurs nobles actions ne puissent vous servir d'exemples dans votre vie nationale. A votre respect pour leur mémoire se mêle un profond sentiment de tristesse, car le sol que vous habitez ne recèle pour vous aucun souvenir. Il vous rappelle un passé glorieux sans doute, mais auquel vous êtes étrangers : votre patrie est ailleurs, et votre patriotisme, ce sentiment si naturel, ce besoin du cœur, doit traverser la frontière pour trouver son aliment. Vous vivez sur les rivages des fleuves de Babylone en pensant à Jérusalem. Je ne discute pas ici les circonstances qui vous ont conduits en exil ;

je me dis seulement : Comme vous devez être malheureux de ne point posséder chez vous ces traditions nationales qui forment en quelque sorte le complément des affections de la famille et qui donnent au foyer domestique sa plus grande noblesse en le constituant le sanctuaire de la patrie et l'école des devoirs publics ! Votre travail est stérile, au point de vue national, et je me figure votre désir incessant de revenir habiter le Canada.

Que de forces nous jetons à tous les vents ! Et quel surcroît de puissance nous aurions si nous étions tous agglomérés dans cette province de Québec, assez vaste pour contenir une grande nation, assez riche pour la nourrir ! Le fait de notre dissémination constitue pour nous le principal problème national. On a dit parfois qu'en nous répandant sur tout le continent nous étions des précurseurs. J'avoue que j'ai peu de confiance dans une armée qui s'éparpille ainsi, et je préfère celle qui s'adosse de près à un quartier-général et dont les mouvements rayonnent d'un centre unique, au lieu de partir de plusieurs centres isolés les uns des autres. Au milieu d'une société

démocratique surtout, il ne faut pas oublier que l'on n'est fort que par ses représentants élus, c'est-à-dire par le nombre dominant sur un point donné. Si vous étiez tous avec nous dans cette province, votre influence serait directe et immédiate sur le parlement.

Au fait, la question est de savoir si nous voulons, oui ou non, fonder un peuple indépendant. Si nous n'avons pas cette noble ambition, si nous consentons à tourner le dos à notre passé, si tous les travaux, les luttes et les souffrances de nos glorieux devanciers ne nous obligent pas en honneur, dispersons-nous, c'est bien ; et promenons notre fortune dans tous les pays étrangers. Mais si nos regards portent plus haut, si nous voulons être quelque chose par nous-mêmes et pour nous-mêmes, et avoir une patrie qui soit bien réellement à nous, songeons-y, il faut serrer nos rangs, il faut nous grouper tous sur un même point de territoire. A cette condition-là seulement nous donnerons notre pleine mesure parmi les peuples, car la première condition d'existence nationale, c'est d'être fixé au sol. Une patrie est un domaine borné par une frontière ; choisissons la nôtre.

Le problème est simple pour nous : être ou ne pas être. Être, c'est établir nos demeures dans un rayon déterminé, exploiter les richesses naturelles du sol, diriger nos pensées tous vers une même aspiration de grandeur, aimer et servir le même pays. Ne pas être, c'est nous disperser à l'étranger, travailler toujours sans fruit pour la patrie, conserver, il est vrai, le respect des ancêtres, parce que ce sentiment s'impose à tout homme qui a gardé la dignité de sa nature, mais rompre forcément la chaîne de leurs traditions. De notre réunion, de notre agrégation dépend l'avenir. Il faut, messieurs, que nous allions à vous ou que vous veniez à nous. Portez la conviction dans nos esprits, et nous dirons adieu à ces campagnes qui nous ont vus naître et grandir, que nous avons fécondées de nos sueurs, puis, comme Enée emportant *les reses de Troie*, nous nous acheminerons vers des régions nouvelles pour y asseoir notre fortune ; mais si vous croyez au contraire que ce pays, témoin de la vie et des luttes de vos pères, a droit encore à votre travail comme à l'affection que vous ne cessez de lui porter, n'hésitez pas, hâtez-vous, revenez à nous, revenez au Canada !

Je comprends, messieurs, l'attrait que possède la république américaine. Tout homme qui a respiré l'air d'Amérique a été vivifié et séduit par cette égalité et cette liberté qui y règnent. Mais le Canada est-il inférieur sous ce rapport aux Etats-Unis ? Je ne le crois pas. Si l'on s'en tient aux mots, on dira sans doute qu'il y a là une république, tandis que nous vivons ici sous le régime monarchique ; mais les esprits sérieux qui étudient le fond des choses savent que la monarchie dans de certaines conditions peut être "la meilleure des républiques," et si l'on recherche la forme républicaine parce qu'elle assure au peuple la souveraineté et un contrôle réel sur le gouvernement, je ne crains pas d'affirmer que notre constitution est plus républicaine que celle des Etats-Unis. D'abord, retranchez de nos institutions le nom du souverain anglais—et c'est à peu près le seul lien qui nous reste,—supposez notre Gouverneur élu tous les dix ans par les grands corps de l'état, et vous avez une république de droit ; or, quelle différence cela ferait-il, pour la question du gouvernement, avec l'état de choses actuel, avec la république

de fait que nous avons aujourd'hui ? Ensuite, aux yeux des écrivains les plus autorisés, la constitution des Etats-Unis renferme un défaut considérable : la responsabilité personnelle du Président et l'irresponsabilité de ses ministres. Je ne puis qu'indiquer ici cette question ; mais on comprend de suite que, malgré les restrictions constitutionnelles, le Président, durant toute la durée de son mandat, est plus indépendant du peuple que ne le sont, sous notre régime, les ministres responsables.

J'irai plus loin. Lisez les auteurs, supprimez les qualités et les défauts qu'ils trouvent dans les diverses constitutions des peuples, et vous verrez que la nôtre possède presque toutes ces qualités, échappe à presque tous ces défauts. J'oserais dire qu'elle touche à l'idéal rêvé par les esprits éclairés. Ainsi, en France on est à la recherche d'une "république conservatrice ;" ce mot est l'exacte définition du système canadien. Et cette *France Nouvelle* dont Prévost-Paradol, dans son dernier ouvrage, traçait le plan, elle existe ici, libre, heureuse, solidement organisée.

Eh bien ! messieurs, cette constitution modèle, c'est à nos illustres devanciers que nous en sommes redevables. Le premier qui ait parlé de " gouvernement responsable " dans ce pays, est un canadien français, c'est Pierre Bédard, et celui qui a le plus contribué à l'établir, c'est encore un canadien-français, c'est Lafontaine. Notre nationalité a eu cet honneur de fournir les hommes d'état qui ont intronisé la liberté anglaise dans ce pays : c'est la seule vengeance que nous ayons tirée des conquérants. La tradition parmi les nôtres n'a pas cessé d'être une tradition de liberté, liberté sage, légale, respectant les droits d'autrui, ne réclamant pour elle qu'une place au soleil. Nous n'avons jamais été agresseurs ; toujours sur la défensive, nous avons traité les autres comme nous voulions être traités nous-mêmes. Et la liberté nous a sauvés. C'est peut-être là ce qui explique qu'elle ait pu avoir des citoyens anglais pour ennemis, à une époque de luttes que le présent nous fait oublier.

Je dis que certaines luttes sont oubliées. Par exemple, ne croyez pas que les noms des victimes de 1837 que vous lisez sur ces

murs, soient nos emblèmes du jour ; s'ils l'étaient, nous aurions mauvaise grâce à conjurer nos frères exilés de revenir au Canada. Nous respectons ces hommes de cœur, victimes de l'amour de la patrie ; mais ils ne sont point les modèles de notre temps, et cela, pour la bonne raison que nous sommes satisfaits de l'attitude de l'Angleterre à notre égard. Nos vrais modèles sont les grands parlementaires, depuis Bédard jusqu'à Cartier—le premier entre tous—qui ont su chercher et trouver le salut dans le développement régulier des libertés constitutionnelles. 1837 n'est pas une tradition. L'Angleterre, trompée pendant quelque temps, nous a ensuite rendu justice, et maintenant le bonheur est notre hôte habituel. La réunion actuelle est elle-même un éclatant témoignage en faveur de nos libres institutions.

Dans cette belle fête, à tous les titres nous devons donc honorer nos morts illustres. Leur vie fournit les plus nobles exemples que nous puissions suivre. A vous, messieurs, exilés d'un jour, elle rappelle des traditions que vous ne voulez ni ne pouvez abandonner. A nous, elle enseigne la per-

sévérance, la liberté, l'union entre nous. Puissions-nous un jour, vivant tous dans cette belle Province de Québec, poursuivre en commun les traditions du passé, et nous retrouver, à pareille date chaque année, pour honorer " nos gloires nationales ! "

---

## LE POUVOIR TEMPOREL

Discours prononcé devant l'assemblée populaire tenue le  
22 mars 1871, sous la présidence de Mgr. Bourget,  
év. de Montréal.

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

Je suis appelé à dire quelques mots sur cette dernière partie de l'adresse à Sa Majesté que nous allons signer :

“ Que, comme *membres de la famille humaine*, nous protestons contre cette violation du *droit des gens* ; violation qui détruit dans leur essence tous les traités entre peuples, et anéantit toute sécurité en posant la force pour règle suprême du droit.”

Je ne parlerai pas de l'audacieuse violation de la convention de septembre ; je n'essaierai pas de démontrer le caractère odieux de la dernière invasion des états pontificaux, consommée au mépris de l'engagement le plus solennel : ces attentats contre le droit des gens sont trop bien caractérisés par

eux-mêmes pour provoquer autre chose qu'une protestation indignée de l'univers entier, ou une répression immédiate de la part des puissances européennes, si elles-mêmes n'étaient complices de ces crimes politiques. Dieu veuille que les pouvoirs qui en sont restés les témoins impassibles ne soient pas appelés bientôt à expier l'échec que les principes les plus sacrés de la justice et du droit viennent de subir, et ne s'aperçoivent pas qu'ils ont laissé porter un coup terrible aux assises de leur grandeur et de leur tranquillité, que dis-je ? de leur sécurité, de leur existence même. L'histoire s'étonnera que les cabinets de l'Europe aient méconnu leur propre intérêt au point d'approuver tacitement par leur inaction un acte qui met en péril ou plutôt qui anéantit la valeur des traités, dont toute la force repose dans la confiance des peuples, frappant ainsi à sa base le code de justice, de morale internationale, si l'on peut dire, qui assure la paix au monde et à chaque pays l'intégrité de ses frontières ; et ce fait paraîtra inexplicable à la postérité si l'on ne se rappelle que, d'une part, Pie IX était un souverain trop faible pour se défendre,

et que, d'autre part, dans notre siècle de lumières, la force a pris plus effrontément que jamais le pas sur le droit.

Il est peut-être plus utile d'envisager la question à un autre point de vue.

Si vous allez en Italie, le premier Romain intelligent que vous interrogerez vous dira :—A tort ou à raison, les populations romaines veulent changer de souverain temporel et se gouverner elles-mêmes ; ce vœu, elles l'ont exprimé par un vote public et légal, et, selon le droit moderne, le vote populaire est la source du pouvoir.

N'en doutons pas, messieurs, la question ainsi posée est le véritable problème de notre époque, conséquence naturelle du progrès des libertés publiques dans le monde, et si ce problème n'est jamais résolu par un congrès européen ou par quelque autre autorité plus imposante, nous connaissons assez les hommes de nos jours pour dire qu'ils ne seront pas arrêtés par la crainte des anathèmes, et que le radicalisme continuera d'exploiter, avec son astuce ordinaire, les aspirations politiques du monde moderne au profit de ses tentatives contre

l'Eglise, dont la morale et les principes d'ordre gêneront toujours toute agression contre la société. Tâchons donc de trouver une solution politique à cette difficulté.

On pourrait d'abord se demander si le vœu des populations romaines a été honnêtement constaté, si vraiment la majorité des Romains désirait changer de maître, si, en un mot, le vote du plébiscite auquel a eu recours Victor-Emmanuel fut pris et donné dans toutes les conditions voulues de loyauté et de liberté ; car ils sont assez nombreux ceux qui se figurent que le *galant homme* couronné, qui a eu Garibaldi pour principal agent de ses conquêtes, professe des théories à lui propres en matières électorales. On peut encore se demander pourquoi le gouvernement qui invoque le vœu populaire pour justifier ses actes les plus extraordinaires, a laissé faire, sans la moindre protestation de sa part, l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne contre la volonté manifeste des habitants de ces provinces ; il est vrai que les canons prussiens ont une éloquence capable d'imposer même aux défenseurs les plus zélés des "droits de l'homme," et qu'il est plus

facile de franchir les murs croulants de Rome pour s'emparer d'un vieillard désarmé, que de protester, fût-ce à voix basse, contre une injustice commise par les conquérants du jour. Mais venons à la question elle-même.

Messieurs, ne discutons pas pour savoir si Pepin a *donné* quelque chose à l'Eglise, ou s'il n'a fait que lui *restituer* un domaine enlevé par le roi des Lombards ; ne tenons point compte des recherches contemporaines qui révèlent les libertés considérables dont jouissaient les peuples du moyen âge ; prenons plutôt l'histoire telle que la font nos adversaires, et disons qu'aux époques où Charlemagne et ses successeurs ont investi les papes de la souveraineté sur une partie de l'Italie, le code des droits politiques en Europe était bien différent de ce qu'il est aujourd'hui chez les peuples qu'on regarde comme les plus civilisés. Les princes n'étaient pas alors les délégués du peuple ; ils en étaient les pères ou les maîtres et seigneurs, et ils s'attribuaient même la propriété réelle de tous les domaines sur lesquels s'étendait leur sceptre ; ils disposaient à leur gré du sort de leurs sujets, et n'étaient responsables qu'à Dieu

de leurs actions ; en d'autres termes moins offensants pour les idées actuelles, le droit des citoyens de déterminer la forme de leur gouvernement et de participer à l'administration de la chose publique par des représentants élus, n'était encore ni admis ni réclamé. L'autorité des papes sur leurs états a donc été absolue dès le principe, l'ayant reçue telle que la faisait le droit public d'alors, et, quoique conforme au vœu des peuples que l'Eglise avait affranchis et civilisés, cette autorité n'a pu avoir sa source dans l'urne des élections.

Or, la souveraineté temporelle des papes a-t-elle changé de nature depuis son origine ? Personne ne le prétend, je crois. L'histoire des nations qui aujourd'hui se gouvernent elles-mêmes, indique l'époque précise à laquelle chacune a fait la conquête des libertés dont se compose la somme du droit moderne ; le plus souvent cette conquête a été sanglante, accompagnée de crimes odieux et de nobles actions, et sa date reste à jamais fixée dans la mémoire des hommes. Les annales de la France et de l'Angleterre vous sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point.

Quand donc de pareils changements se sont-ils accomplis dans les états pontificaux ? dans quel siècle ? en quelle année ? Aucun événement de cette nature n'a eu lieu, vous le savez. La filiation du droit souverain dont les papes ont été revêtus par des princes chrétiens, est sans lacune, n'a point dévié, et ce droit lui-même est uniforme dans son caractère et ses attributions depuis son origine jusqu'à nos jours.

Pouvait-il en être autrement ? La souveraineté populaire peut-elle exister dans les Etats Romains ? Ne craignons pas de répondre franchement : non. Le patrimoine de St. Pierre n'est pas un domaine dont le vote populaire puisse disposer ; c'est un bien de l'Eglise, soumis à la suprême juridiction de l'autorité supérieure dans la hiérarchie, inaliénable sans sa participation, et les papes s'engagent toujours, en prenant possession de leur siège, à garder fidèlement les états de l'Eglise ; à ceux qui veulent qu'ils y renoncent, ils répondent l'irrévocable *Non possumus*. Il existe chez nous un droit du même ordre. Pouvons-nous, en effet, disposer de nos biens de fabrique sans le consentement du supérieur

ecclésiastique ? Non, et cet exemple, quoique n'offrant pas une similitude parfaite entre les deux termes de comparaison, peut cependant faire comprendre la nature du droit qui s'applique au patrimoine de St. Pierre.

Mais alors, dira-t-on, l'Eglise sera donc toujours pour les Romains un obstacle à la jouissance des libertés politiques ? Cette question pourrait nous entraîner loin. Qu'il suffise de dire que la souveraineté populaire absolue n'est pas, au sentiment même de plusieurs adversaires du *droit divin* comme source immédiate du pouvoir, une condition *sine quâ non* d'un bon gouvernement et de la liberté des citoyens, et que si les Italiens veulent seulement ne plus conspirer, ne pas assassiner les ministres de Pie IX, ce grand pape leur accordera volontiers toutes les libertés dont il a voulu généreusement faire l'essai dès les premières années de son pontificat.

Supposons maintenant, messieurs, que le droit politique dans les états de l'Eglise ait subi avec le temps les mêmes modifications que celui de la France, par exemple : dans cette hypothèse, les Romains pourraient-

ils, de leur unique volonté, aliéner ce domaine ? Souvenons-nous que ce domaine n'a pas été donné à un pape comme une propriété personnelle, à la charge de le transmettre à la personne de son successeur : on l'appelle le " Patrimoine de St. Pierre," les " Etats de l'Eglise ; " il a été offert à la société catholique tout entière, représentée par son chef, dont la liberté d'action dans le monde avait besoin d'être garantie. Les Romains sont-ils les seuls sujets du Pape ? Ne le sommes-nous pas à un titre égal, et lorsqu'il s'agit de savoir si la souveraineté de leur roi commun sera maintenue ou abolie, les catholiques n'ont-ils pas tous le même droit d'être consultés ? Je suis sujet de l'Eglise, moi ; cette propriété appartient à l'Eglise, je ne veux pas qu'on en dispose sans prendre mon avis ; si l'on décrète un plébiscite, je veux voter, et les deux cents millions de catholiques répartis sur la surface du globe ont ce droit tout autant qu'un romain de Rome. Nous sommes romains, nous aussi. Rome est notre patrie, notre souverain y règne, nous ne voulons pas qu'on le chasse par un plébiscite sans que nous ayons pu enregistrer

nos votes. Que l'on nous consulte donc, et que la majorité l'emporte. Les Romains ne sont qu'une infime minorité des sujets de l'Eglise, et si, d'après le droit nouveau, ce sont les sujets qui font les souverains, nous ne voulons pas que la destinée de ceux-ci soit confiée à la minorité. Nous regardons comme nul tout ce que cette minorité a fait dans le passé et fera dans l'avenir.

On le voit donc, même en se plaçant, comme je le fais, au point de vue le plus favorable aux adversaires de la papauté, il faut en venir à la conclusion que celui qui s'est emparé de Rome retient un bien qui n'est pas à lui, ce qui dans toutes les langues humaines s'appelle un vol. Que l'auteur porte une couronne ou soit armé d'un poignard, il y a spoliation, attentat contre la propriété, contre la justice, contre la morale. Malheur à ces audacieux ! Ceux qui violent des droits privés, c'est la société qui les punit ; mais c'est Dieu lui-même qui se réserve de châtier les persécuteurs de son Eglise. La liste est longue de ceux qui sont tombés sous la main vengeresse de Dieu depuis Julien l'Apostat jusqu'à Napoléon III.

Ah ! j'entends le libre-penseur me dire : Laissez là le bon Dieu qui ne s'occupe pas de tant de choses ; Napoléon n'a reçu à Sédan que le châtement réservé à tous ceux qui attentent à la liberté des peuples.

Je le veux bien ; mais il doit m'être permis de croire que la liberté entre dans le plan providentiel du gouvernement des sociétés, et, en cherchant l'auteur de cette terrible punition, de remonter jusqu'à Celui de qui tout relève, selon ma croyance.

C'est un fait remarquable que les politiques les plus éminents de notre époque assignent aux malheurs de Napoléon III la même origine que ceux qui, étrangers aux affaires, n'observent, pour leur enseignement, que l'action de la Providence dans le monde. Ainsi, prenons le témoignage de M. Thiers, ce grand homme devenu défenseur de l'Eglise par bon sens politique ; vous avez tous présents à la mémoire ses célèbres discours, œuvres magnifiques de patriotisme et de saine raison. L'unité italienne, dit-il, a produit l'unité allemande. Napoléon III, en laissant faire l'unité italienne au lieu d'une confédération, comme il l'entendait d'abord, à laquelle le pape

aurait adhéré, a soulevé en Italie un levain d'aspirations nationales qui devait fermenter plus tard en Allemagne et produire cette puissance colossale dont le voisinage est une constante menace pour la France. Les craintes de M. Thiers ne se sont que trop réalisées. L'unité allemande, conséquence de l'unité italienne, a abaissé la France et anéanti Napoléon III. Or, qu'est-ce que l'unité italienne ? N'est-ce pas la spoliation d'une partie des états pontificaux, les Romagnes, les Marches et l'Ombrie, soufferte par l'Empereur ? Et la Prusse a puni ce péché politique, disent les uns ; Dieu a puni cette tolérance accordée à un attentat contre son Eglise, disent les autres. Cet accord sur le fait expié à Sédan, sinon sur l'auteur du châtement, prouve une fois de plus à nos yeux que tourner le dos à l'Eglise est encore, pour les souverains comme pour les sujets, le moyen sûr de se perdre soi-même.

Et Victor-Emmanuel ! N'est-il pas déjà assez puni par le mépris ou la pitié du monde catholique ? Dieu veuille qu'il ne le soit pas autrement ; mais en voyant ce descendant d'une sainte se prêter à des per-

sécutions contre l'Eglise, n'est-on pas involontairement enclin à penser à cet autre persécuteur du 11<sup>e</sup> siècle, Henri IV d'Allemagne, dont la triste fin est restée comme un des plus terribles enseignements de l'histoire ? Deuxième successeur de Henri-le-Saint, ce prince oublia, lui aussi, les traditions de sa famille ; il s'empara, lui aussi, de Rome, et par ses entreprises audacieuses il abrégéa les jours du grand pape Grégoire VII. Mais l'histoire ajoute que, déposé par la diète de Mayence, il se réfugia à Liège, mourut dans la misère, et que son cadavre resta cinq années sans sépulture à la porte de l'église de Spire. J'ignore ce que l'avenir réserve au roi d'Italie : espérons que, n'ayant été qu'un instrument dans les mains de la révolution, il obtiendra l'oubli pour tout châtiment.

J'ignore également si Pie IX verra la fin des persécutions, ou si, comme Grégoire VII, il mourra abreuvé de toutes les douleurs ; mais je sais bien que si quelqu'un doit aujourd'hui souffrir pour la vérité, aucun autre homme n'en est plus digne.

Représentez-vous dans son palais du Vatican ce saint vieillard chargé d'années et de

vertus, accablé de travaux, mandataire de Dieu au milieu des hommes, et guide infailible des destinées de l'univers catholique, les mains pleines de vérités, et distribuant ces vérités à la terre avec toute la charité de "Celui qui l'envoie." Nulle pensée d'ambition n'agite son âme et n'a pu creuser des rides sur son front déjà rayonnant de la majesté des élus ; il ne convoite pas le bien d'autrui, il n'inquiète pas les frontières de ses voisins : il n'a qu'un but, qu'un rêve, le bonheur de l'humanité dans l'exercice de la vertu, dans la pleine possession de la vérité, et il prie Dieu d'être avec lui dans cette œuvre de dévouement et de sacrifice, implorant miséricorde pour ceux qui resteront sourds à sa voix, et pardon pour lui d'être capable de si peu de chose pour le salut des hommes. Lorsqu'il porte ses regards au-delà des sept collines de Rome, il voit l'Allemagne lancée comme un torrent dévastateur contre cette pauvre France, et, levant ses mains tremblantes vers le ciel, il demande à Dieu de détourner le glaive de ses vengeances et de donner au monde la paix et la concorde. Il voit toutes les nations dans les étreintes de l'impiété, tous les trônes chancelants, tous

les droits méconnus, foulés aux pieds, et il implore Dieu de ramener le règne de la religion et de l'équité. Il voit le flot toujours montant de la révolution qui menace d'inonder jusqu'à la Ville Eternelle et de faire sombrer le vaisseau de l'Eglise, et il s'écrie : Seigneur, éloignez de moi ce calice, mais cependant que votre volonté soit faite, non la mienne. Triste de cette tristesse divine, résigné à la persécution, mais calme et confiant en Celui qui mène les hommes au milieu de toutes leurs agitations, il appelle alors autour de lui les pasteurs de la catholicité pour affermir les consciences ébranlées par tant de négations, et en même temps il invite ses sujets à venir faire la garde autour de sa personne, afin de protester au besoin par la force contre les tentatives des ennemis de l'Eglise : bienheureuse inspiration, qui a fait ces soldats de la vérité catholique, et qui a réuni cet auguste concile pour l'enseignement du monde et pour sa réunion dans une même foi !

Dans ce siècle où les armées servent si souvent au renversement du droit et à des projets d'ambition, Dieu a voulu qu'il y

eût à Rome des soldats pour défendre le droit et empêcher la prescription contre le culte de la justice, et Pie IX a formé les zouaves pontificaux. Dans ce siècle où les hommes se font grands aux yeux des peuples en se consacrant à quelque œuvre d'unité nationale, Dieu a voulu que le chef de son Eglise attachât aussi son nom à une œuvre d'unité, mais d'autant supérieure que les vérités éternelles sont au-dessus des projets de la politique, et il lui a inspiré de proclamer le dogme de l'Infaillibilité, vérité féconde qui ramènera un jour tous les peuples dans l'unité religieuse.

Cependant les eaux révolutionnaires continuent de monter, et vous savez comment, les dernières digues étant rompues, elles ont envahi jusqu'aux marches du Vatican. Aujourd'hui le Saint-Père est prisonnier dans son palais ; tout secours lui semble refusé. Un philosophe ancien a dit que le spectacle le plus digne des Dieux est un homme aux prises avec l'adversité. Or, dites si jamais adversités plus grandes ont frappé un de nos semblables ! Il est naturel peut-être que le vicaire de Jésus-Christ, l'homme qui est le plus près de la divi-

nité, soit aussi celui d'entre nous qui souffre le plus, car c'est la souffrance, c'est le sacrifice qui ennoblit, qui sanctifie, et nul ne souffre plus que Pie IX, nul ne montre plus de calme et de courage dans le malheur. Je le dis avec la fierté d'un catholique et avec l'orgueil d'un homme, ce grand pape est un des caractères qui honorent le plus la dignité de notre nature et relèvent le plus " la famille humaine " ; protester contre l'injustice qui l'opprime, unir nos sympathies à son infortune, c'est se faire honneur à soi-même !

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE

### I.

L'*Opinion Publique* du 29 décembre dernier (1871) a publié sous le titre : *Abrutis par les livres*, un article très-bien fait sur un sujet très-important. L'auteur se demande, non pas si la jeunesse canadienne-française est *abrutie*—le mot est un peu vif—par les livres qu'elle apprend au collège, mais plutôt si l'éducation qu'elle y reçoit est bien propre à lui assurer le succès dans les carrières diverses où doit s'exercer son activité : il conclut dans la négative.

Voici en peu de mots sa théorie.

Le monde de notre temps veut aller vite

en toutes choses ; après avoir trouvé le moyen de voyager à la vapeur, il désire aussi étudier et apprendre à grande vitesse. Erreur capitale. Cette méthode ne développe que la mémoire, et supprime le travail, le véritable travail, qui est l'exercice de la pensée et du jugement ; d'où il résulte que le jeune homme, au sortir du collège, se croit savant parce qu'il a la tête bourrée de tout ce que contiennent les abrégés historiques et les manuels scientifiques, qu'il devient paresseux d'esprit, n'ayant pas cette curiosité qui provoque l'étude, oublie promptement ce qu'il n'a confié qu'à sa mémoire, et que bientôt son intelligence sèche, dans sa fleur, qu'il passe, suivant un mot parisien, à l'état de *fruit sec*. Un autre résultat, c'est que le jeune homme, façonné dans le moule d'un enseignement exclusif et autocratique, perd tout esprit d'initiative, toute indépendance d'idées, tombe dans la routine et ne pense que par le voisin. Citons plutôt :

“ Qu'est-ce que nos maisons d'éducation, sinon d'immenses usines scientifiques dans lesquelles on jette les intelligences de notre jeunesse, pour les en voir sortir, au bout de huit ans, portant toutes la trace du moule

uniforme dans lesquelles on les a façonnées? Pendant huit ans, tous les élèves ont appris la même chose, et de la même manière, avec la seule différence de ceux qui n'ont rien appris du tout. Tous se sont habillés de la même manière, ont marché de la même manière, ont parlé de la même manière, ont pensé de la même manière, ont lu les mêmes auteurs avec le même intérêt et dans le même but d'y puiser les mêmes idées et les mêmes goûts.

“ On a eu pour principe—du moins en apparence—de tuer toute initiative, tout individualisme, tout esprit de discussion ou même de commentaire. On s'en tient à la mémoire. Les élèves ont pour premier devoir d'apprendre par cœur, de croire chaque mot de ce que dit l'auteur, et de ne jamais aller au-delà de ce qu'il dit.

“ En littérature, en histoire, en philosophie, on n'enseigne pas le moins du monde à se faire une opinion à soi-même, à discuter les enseignements du livre, à se rendre compte de ce qui est écrit, et à raisonner les opinions. Ce que le livre dit ne saurait être contredit, ni discuté, ni même expliqué. La lettre doit suffire.

“ La mémoire gagne beaucoup sans doute à ce système, mais la mémoire ne fait pas le bonheur, ni même le succès..... Le jugement est autrement important à développer. C'est pourquoi il faudrait le prendre jeune.

“ Il faut que les facultés de l'enfant soient exercées, qu'elles soient habituées au travail...

“ Les enfants doivent travailler autant pour le travail lui-même que pour le profit actuel qu'ils en retirent...

“ Tout le monde accuse les cultivateurs d'être routiniers..... mais, par malheur, tout le monde est routinier.... Eh bien ! cette routine provient du manque d'initiative général parmi notre population, et s'il n'y a pas d'initiative, c'est parce que dans l'esprit des enfants, on a tué l'esprit d'examen, de discussion, de travail. Dans le monde ils continuent les traditions de l'école.”

Du reste, l'auteur ne s'attaque nullement à l'enseignement religieux, qu'il croit entre bonnes mains.

Dans les lignes qu'on vient de lire, il faut d'abord faire la part de l'exagération. Les écoliers de notre pays discutent leurs livres et contredisent leurs professeurs quand cela leur plaît ; bien loin de les empêcher de raisonner, on les y invite, on les y oblige même en leur faisant faire des analyses écrites, et il est difficile de concevoir que la philosophie, par exemple, puisse être

apprise de mémoire. Les livres-manuels sont des abrégés, des résumés qui servent à guider les travaux des élèves, et ils sont commentés et expliqués par des hommes sérieux pour qui l'enseignement est une mission spéciale : chacun sait cela, et l'on ne doit attribuer à personne l'intention formelle de le nier. Ce que l'auteur prétend, c'est que si la jeunesse est paresseuse et sans idées qui lui soient propres, cela vient de l'éducation " par cœur " et trop systématique qu'elle a reçue au collège.

L'exposé de cette thèse, d'ailleurs rempli d'observations dont quelques-unes sont vraiment exactes, provoque tout de suite une réflexion préliminaire. Cette méthode d'enseignement que l'on donne comme cause de l'apathie tant reprochée à la jeunesse canadienne, n'est-ce pas celle qui est adoptée dans tous les pays ? Est-ce seulement au Canada que les professeurs mettent des manuels entre les mains des élèves et les leur font apprendre par cœur ? Est-ce seulement au Canada que les collèges suivent une règle uniforme d'instruction ? Sauf erreur, en France, en Angleterre, aux États-Unis, partout, les maisons d'éducation sont

autant de “ moules ” dans lesquels on place les écoliers et dont ils gardent l’empreinte plus ou moins, selon la vigueur de leur tempérament intellectuel ; et cela est une des conditions nécessaires et inévitables d’un cours d’études. Tout enseignement, pour être efficace, doit être systématique. Voici un professeur avec trente élèves autour de sa chaire, à qui il veut apprendre l’histoire et la philosophie : évidemment ce professeur doit avoir une règle, une méthode pour diriger tous ensemble des esprits si différents les uns des autres ; il ne peut pas les laisser aller à leur gré, il faut qu’il les conduise, dans le double but de leur être utile et de maintenir l’ordre dans sa classe. Or, cet homme a ses idées, qu’il croit justes ; il les développe avec l’accent de la sincérité, avec cette chaleur que communique l’amour du vrai, avec une certaine originalité qui lui est propre, ou avec l’autorité de la science ; ses élèves, qui sont jeunes, dont l’esprit vierge est exposé à toutes les impressions, subissent naturellement son influence, adoptent ses opinions, prennent même sa tournure d’esprit et ses manières de penser : c’en est fait, les voilà passés au “ moule. ” Eh ! comment

veut-on qu'il en soit autrement ? Tant qu'elle est en tutelle, l'intelligence humaine se nourrit avec confiance, ou peut-être en aveugle, des aliments que lui offre une main amie et protectrice. L'enfant s'abreuve aux lèvres de son père, l'écolier dévore la parole du maître, l'homme mûr lui-même s'approvisionne souvent chez un modèle ou un chef d'école. C'est une loi de la nature. L'homme naît faible et ignorant, et de même qu'il forme ses manières sur celles des parents qui l'élèvent, de même il façonne son esprit sur ceux qui lui imposent par le prestige du talent ou des connaissances acquises.

Et si la jeunesse canadienne est paresseuse et apathique, ce serait parce qu'elle a été soumise à cette loi générale qui atteint tout le monde ! Ce qui se pratique ici se voit partout ailleurs, et ce serait ici seulement qu'il en résulterait un mal ! Non, vraiment, nous ne le croyons pas, et la présomption est que l'on n'assigne pas au mal sa véritable cause.

Dans tous les pays l'enseignement est méthodique, car, étant donné par un seul à plusieurs, il faut de toute nécessité qu'il

le soit : pourquoi donc ne produirait-il pas ailleurs les mauvais fruits qu'on lui attribue chez nous ? La même cause devrait produire le même effet, et comme on ne formule pas de semblables plaintes dans les vieux pays, plus expérimentés que le Canada, il y a lieu de croire que cette paralysie dont les jeunes talents parmi nous semblent frappés quelquefois, n'est pas une maladie contractée sous le toit du collège. On nous montre, il est vrai, des enfants qui avaient d'assez bonnes dispositions lorsqu'ils ont abordé Lhomond, et qui sont sortis du collège presque stupides ; huit années d'études, au lieu d'en faire des esprits actifs, ont tué leurs facultés. Mon Dieu ! c'est un malheur assurément ; mais ces faits isolés ne permettent pas de conclure, en thèse générale, qu'on perd l'esprit sur les bancs de l'école. Il y a des estomacs qui ne peuvent supporter les truffes : doute-t-on pour cela que les truffes ne soient excellentes choses ? On dit seulement que certaines personnes ont le malheur de n'en pouvoir manger.

Voyons si la preuve justifie cette présomption déjà très-forte par elle-même.

A sa sortie du collège, le jeune homme possède des notions élémentaires et générales sur les principales branches des connaissances humaines, et peut aspirer à être, dans un avenir assez prochain, avocat, notaire ou médecin. Ce qui lui manque alors, ce n'est pas l'amour du travail, ni l'esprit d'initiative ; il a le cœur de bouleverser les bibliothèques, et assez d'audace pour parler en public : ce qui lui manque, c'est la modestie, c'est la connaissance de sa force, de sa valeur réelle. On demandait à un orateur célèbre s'il se sentait éloquent : "Oui, dit-il, si je me compare ; non, si je me juge." L'écolier ne sait point se juger, il se compare toujours. Or, l'état de l'instruction publique est tel chez nous que celui qui a fait un cours d'études se trouve, avec ses seules connaissances élémentaires, au-dessus du niveau commun. Il promène ses regards autour de lui, et il aperçoit des avocats qui n'ont jamais appris la logique, des notaires qui ne savent pas le français, des médecins qui ne sauraient lire Virgile ; — tandis que lui,

Il sait, le savant homme !  
Presqu'autant de latin qu'un savetier de Rome.

Puis, voyant ces gens cumuler les honneurs et s'attirer une forte clientèle, il se dit avec confiance : Je vais être bientôt distingué dans le monde.

Que dis-je ? on le distingue déjà. Au bureau, son patron lui commande des recherches dans les in-quarto et les in-folio ; au salon, les femmes disent qu'il a du talent et lui témoignent leur admiration en sollicitant des vers de sa composition ; à la campagne, le député l'invite à venir parler en sa faveur sur les hustings, et ses amis lui demandent ce qu'il pense de la question romaine et de l'annexion ; enfin, pour comble de bonheur, le rédacteur d'un journal semi-quotidien invoque le concours de sa plume exercée, et, s'il publie quelque chose, on lui insinue délicatement qu'il succédera à M. Cartier entre l'âge de trente à quarante ans. Il est certain que ce jeune homme est né sous une bonne étoile ; l'avenir s'annonce pour lui brillant et prospère ; il n'a qu'à marcher devant lui, les succès viendront à sa rencontre comme les roses naissent sous les pas de la déesse. Aussi bien il y compte, et se figure, selon le proverbe, que les alouettes vont lui

tomber du ciel toutes rôties, car il sent intimement qu'il possède déjà assez de science pour être un homme remarquable dans le milieu social où il est destiné à vivre. Les avocats qu'il connaît n'ont pas un grain de philosophie dans la cervelle, et les députés de sa province parlent un baragouin pitoyable. Il voit tout ce monde de bien haut, et n'attend qu'une occasion pour lui en remontrer.

Croit-on que le jeune homme songe alors à étudier ? Mais pourquoi étudier ? Sera-ce pour briller dans les professions libérales ? Un avocat comme lui n'a pas besoin de travailler pour en connaître aussi long que les autres ! Sera-ce pour se distinguer au parlement ? Tout écolier qu'il est, il se trouve en position de faire la leçon aux députés ! Bref, placé au milieu d'une population plus ignorante que lui, il se croit un puits de science, se laisse flatter et aduler, et n'étudie point, parce que l'infériorité de son entourage ne lui en fait pas comprendre la nécessité. Il voit bien ça et là quelques hommes qui ont acquis une véritable réputation et une position élevée au prix de longues études et d'un pénible labeur ;

mais ces rares exceptions ne stimulent que les esprits exceptionnellement doués ; la généralité des hommes se contente des succès faciles.

Voilà notre malheur, et il est inhérent à notre condition de peuple jeune. Quand nous aurons vieilli, quand l'instruction sera plus répandue dans nos villes et nos campagnes, quand le niveau des connaissances se sera élevé dans les classes moyennes de notre société, ce malheur aura un terme naturel, car la jeunesse sentira alors le besoin de savoir autre chose que ses manuels classiques. D'ici là résignons-nous à voir des paresseux d'esprit, et n'accusons pas le collège d'avoir produit cette engeance, lorsqu'il est constant qu'elle est née en dehors de son sein.

Rien de plus injuste que de dire : Le collège tue chez l'enfant le désir d'apprendre. C'est le contraire qui est vrai. L'écolier s'y prépare à toutes les carrières, et lorsqu'il franchit le seuil de l'école, il est apte à commencer toutes les études spéciales de l'état qu'il lui plaira de choisir. Ses goûts le portent, il est vrai, vers les professions libérales, par la bonne raison que

l'étude est plus attrayante que le calcul, mais il a appris les chiffres et il pourrait être promptement un homme d'affaires. C'est la faute des parents s'il tourne le dos au commerce, où il ferait fortune, pour adopter la carrière des professions, qui lui procurera à peine cette *aurea mediocritas* que le bonheur n'accompagne plus aussi infailliblement que du temps d'Horace.

Montaigne a dit que l'œuvre de l'éducation n'est pas tant de meubler l'esprit que de le forger.

En effet, former l'esprit, le façonner au travail, l'assouplir, le rompre à l'exercice, c'est doubler ses forces, c'est lui donner la vie : le charger, l'emplir, le bourrer, c'est le paralyser, peut-être le tuer. L'esprit n'est pas un magasin, mais plutôt un outil, dont il faut apprendre à se servir. On ne cherche pas la science chez l'élève, mais l'aptitude. Que sait-il ? c'est secondaire, en quelque sorte. Que peut-il entreprendre ? voilà la grande question. C'est celle que résout le collège.

En un mot, le jeune homme qui termine son cours n'est pas un savant, tant s'en faut ;

mais il a reçu la clef des sciences. On lui a appris les éléments de toutes choses ; il n'a encore rien approfondi, mais il entrevoit déjà les trésors que de nouvelles études lui permettront de s'approprier. Et vous croyez qu'ayant reçu la clef, l'enfant n'aura pas la curiosité d'ouvrir la porte ! Allons ! dites que le cœur n'est pas du côté gauche, et n'en parlons plus.

En entrant dans le monde, l'écolier a la curiosité et le désir de tout savoir ; ce qui émousse ce désir et cette curiosité, c'est l'adulation qu'on lui prodigue, c'est l'admiration dont il s'éprend pour lui-même en se comparant aux autres. Le collège lui avait donné les meilleures dispositions, le monde les lui ôte peu à peu ; lui-même se gâte pour les perdre, et c'est ainsi que, de curieux d'esprit qu'il était en sortant des mains de ses professeurs, on le retrouve paresseux d'esprit trois ans après.

Or, cette paresse explique tous les autres défauts, et le collège n'est pas plus responsable de ces défauts que de cette paresse.

Qu'arrive-t-il en effet ? Il arrive que le jeune homme, n'étudiant plus, est obligé

de vivre exclusivement sur son fonds de connaissances classiques, et que le jour où ce fonds est épuisé, il fait banqueroute intellectuelle et emprunte au voisin pour se maintenir en commerce d'idées avec le monde. Doué d'un talent original et soutenu par cette activité juvénile qui parfois tient lieu de qualités plus solides, il a su exploiter avec profit son petit patrimoine collégial et faire assez bonne contenance durant quelques années : mais ce patrimoine avait besoin d'être entretenu, réparé, enrichi ; faute de quoi il est devenu stérile.

Faute de cultiver la nature et ses dons,  
O combien de Césars deviendront Laridons !

Tel est le secret de ces carrières avortées qui déroutent nos espérances et nos calculs. Ce brave garçon que l'on a connu si vert et si vigoureux à ses débuts, pourquoi n'a-t-il pas tenu ce qu'il promettait ? pourquoi n'a-t-il pas cette fraîcheur d'intelligence qui rendait sa parole si vive, sa pensée si lucide ? Il n'a pas étudié. Pourquoi n'a-t-il plus cette originalité qui caractérisait ses jugements et sa discussion ? Il n'a pas étudié ; son esprit, manquant d'aliments, est tombé en langueur, et, ne pouvant plus

se suffire à lui-même, vit du bien des autres. Ce garçon n'a plus d'idées, à lui ; il ne possède que celles qu'il a puisées dans ses manuels. Sans sa mémoire heureuse, il serait aujourd'hui complètement dépourvu. Il lui reste juste assez de forces pour rebattre les larges sentiers de la routine et des lieux communs.

Quelle est la cause de cet " abrutissement ? " Sont-ce les livres et la méthode d'enseignement ?

Il faut chercher ailleurs que dans l'éducation classique l'influence délétère que subit la jeunesse canadienne ; elle se trouve dans notre état de société ; elle est un défaut inhérent à la jeunesse d'un peuple. La science est encore si peu répandue dans ce pays qu'un échappé de l'école est au niveau moyen de la classe que nous appelons instruite, et par conséquent n'éprouve point la nécessité immédiate d'étudier davantage et plus fortement que jamais, comme il le devrait pour assurer son succès dans un avenir plus éloigné : au contraire, il se laisse étourdir par les petits triomphes que lui valent pour le moment ses connaissances élémentaires,

et devient, sans s'en apercevoir, paresseux d'esprit en prenant l'habitude de compter toujours sur ce fonds de connaissances, lequel néanmoins s'épuise petit à petit, laissant bientôt notre jeune homme sur le pavé. Nous voyons ce fait se reproduire tous les jours ; il est indéniable et très-réel, tandis que cette espèce de torture à laquelle on prétend que l'esprit des élèves est soumis dans nos maisons d'éducation, est un fait nouvellement révélé qui semble plus que problématique. La paresse d'esprit, favorisée par des circonstances extérieures qui entourent les débuts de la jeunesse dans le monde, telle est la véritable cause des échecs de quelques-uns de nos compatriotes.

On pourra atténuer le mal en le signalant avec courage, en lui opposant des instituts littéraires ou des chaires publiques, mais il ne disparaîtra, la chose est trop probable, qu'en proportion des progrès de l'instruction dans la classe déjà éclairée. Un exemple fera saisir toute ma pensée. On n'enseigne pas l'économie politique dans nos collèges : aussi le jeune homme qui entend parler de la " distribution des richesses," de la " loi des impôts," du " libre échange," et citer

l'autorité d'Adam Smith et de J. Bte. Say, ne peut pas soutenir la conversation, et intérieurement il en éprouve une douleur cuisante de vanité blessée. Le soir il songe à son ignorance ; le lendemain il attaque de front l'économie politique, et si ce garçon a quelque vigueur dans l'âme, il ne cessera d'étudier que le jour où il saura sa matière. Eh bien ! si en fait d'histoire, de littérature, de science en général, la jeunesse se trouvait, à ses débuts, dans la même position d'infériorité qu'en économie politique, au lieu d'être satisfaite d'elle-même, elle travaillerait avec une nouvelle énergie pour paraître dignement dans la société. Si en toutes choses nous étions plus instruits que des écoliers, les écoliers tâcheraient de s'élever jusqu'à nous ; mais nous n'avons de supériorité sur eux que dans notre spécialité professionnelle, et ils acceptent cette supériorité sans rougir, de même qu'ils ont accepté au collège celle de leurs professeurs.

La vérité de tout ceci paraît bien évidente au jeune canadien qui a voyagé en Europe. On est plus instruit que nous là-bas : aussi, arrivés à Londres ou à Paris, nous sentons,

je vous le jure, le besoin de revoir Homère et Cicéron et de lire cent volumes dont personne ne parle au pays ; sans quoi nous sommes exposés à nous faire dire à table d'hôte par le premier venu que nous avons fait l'école buissonnière depuis notre sortie du collège.

Enfin, laissant de côté tous détails, on se trouve en face de cette double question : Si chaque classe de notre société était plus instruite, la jeunesse n'étudierait-elle pas davantage—et si elle étudiait davantage, serait-elle aussi stérile ?

Il n'y a qu'une réponse possible. Mais alors n'accusez plus les collèges et donnez-nous le temps de nous instruire.

D'ici là nous usons des remèdes qu'on propose. Les associations littéraires ont leur mérite, et des chaires publiques seraient d'un grand secours à tout le monde ; mais la meilleure sauvegarde du jeune homme, c'est un ami dévoué qui lui découvre les écueils, qui l'empêche, en lui signalant ses défauts, en ne lui ménageant pas les reproches, de se laisser éblouir par les louanges, et qui sait le pousser au travail en indiquant un noble but à son ambition.

Et pourtant, faut-il le dire ? les véritables amis sont comme les trèfles à quatre feuilles ; on les trouve rarement, par hasard, et quand on ne les cherche pas.

## II

Mais on change le terrain de la discussion. On dit que les collèges classiques ne sont pas ce qui convient à notre pays, que l'éducation ici doit être *avant tout* industrielle, commerciale et agricole.

L'éducation d'un peuple n'est pas chose si facile et si simple que tout le monde s'entende du premier coup sur le véritable caractère qu'elle doit avoir, sur la direction qu'il convient de lui imprimer : au contraire, c'est une question qui, débattue de tous temps, dans tous les pays, a partagé les meilleurs esprits et n'a jamais été résolue, au dire de plusieurs, que d'une manière incomplète. Personne ne doit être surpris si elle nous préoccupe fréquemment à notre tour au Canada. Nous élevons petit à petit, sur une terre nouvelle, l'édifice d'une société autonome, et si, en accomplissant ce travail compliqué, nous passons par les mêmes incertitudes que nos aînés dans la

famille des nations, rien de plus naturel et de moins évitable. Nous discutons hier, nous discutons aujourd'hui, il est plus que probable que nous discuterons demain ; il ne faut ni s'en étonner ni s'en émouvoir. D'ailleurs, un débat sans passion, sans parti pris, dans le but d'obtenir un échange d'idées sur un sujet important, ne peut avoir de mauvais résultats.

“ Il nous faudrait, dit-on, des mécaniciens, des ingénieurs, des architectes, des marchands instruits—et nous n'avons que des avocats, des médecins et des notaires...

“ A quoi servira aux Canadiens-français de parler le grec et le latin, si on les trouve incapables de remplir tous les emplois lucratifs ?...”

On propose comme remèdes à ces maux : 1<sup>o</sup> de limiter et rendre plus efficace l'éducation classique ; 2<sup>o</sup> de créer des académies où l'on enseignerait l'agriculture, le commerce, l'industrie ; 3<sup>o</sup> d'établir des chaires publiques dans les grandes villes ; 4<sup>o</sup> de rendre plus difficile l'accès des professions libérales.

Si l'on proposait seulement d'établir des

écoles spéciales pour les ouvriers et les cultivateurs qui n'ont pas les moyens de faire un cours d'études régulier ; si l'on émettait l'idée de transformer quelques petits collèges en y faisant enseigner la chimie agricole, le dessin et la comptabilité ; si l'on ne voulait qu'améliorer la haute éducation classique, certes ! nous devrions alors dire bien haut : Établissez, transformez, améliorez. Mais il s'agit bien d'autre chose. Voyez ces talents perdus, dit-on, et ces existences flétries, voilà l'œuvre du grec et du latin !

C'est cette responsabilité que je me refuse à laisser retomber sur ces grands établissements qui sont l'honneur de notre pays ; et pour bien définir les limites de ce débat, j'affirme : 1<sup>o</sup> que nos collèges ne sont pas responsables de l'encombrement des professions ; 2<sup>o</sup> qu'ils ne sont pas responsables des échecs de la jeunesse ; 3<sup>o</sup> qu'ils font beaucoup de bien et point de mal.

I. Notre grand malheur, dit-on, est que tous les jeunes gens qui ont fait un cours d'études se jettent dans les professions, et qu'ainsi nous n'avons point d'hommes instruits dans le commerce et dans l'indus-

trie. Comment pourrait-il en être autrement, ajoute-t-on, puisque nos collèges ne sont destinés qu'à former des prêtres et des hommes de profession ?

On fait ici une erreur capitale. Les collèges classiques ne préparent pas plus l'enfant aux professions libérales qu'à l'industrie, au commerce ou à l'agriculture ; ils n'ont qu'un but, qui est de donner à la jeunesse l'éducation qu'elle ne peut finir dans la famille, c'est-à-dire cultiver son cœur et son esprit, hâter le développement de ses facultés, l'habituer au raisonnement et au travail, afin de la mettre en état de faire son chemin tout de suite dans le monde et de s'engager dans la lutte de la vie sans attendre le nombre des années nécessaires à ceux qui sont laissés aux seules ressources de l'observation et de l'expérience pour se former le jugement. Le collège prépare l'élève, non pas au barreau en particulier, par exemple, mais d'une manière générale à la vie, *ad vitam*, selon le conseil de Sénèque. On y enseigne l'arithmétique, les mathématiques, la chimie et toutes les sciences naturelles suffisamment : pour que l'écolier puisse

.....  
.....

ensuite étudier seul, s'il le faut, ou le commerce, ou l'agriculture, ou le génie, tandis que les leçons de littérature et de philosophie qu'on lui donne sont une excellente préparation aux professions libérales ou à la carrière des lettres ; mais, je le répète, on ne le dirige dans aucune voie en particulier, si ce n'est celle du devoir et de la vertu. On l'exerce, on le cultive ; à lui, plus tard, d'exploiter comme il l'entendra son propre fonds.

Que s'il fallait absolument trouver à quoi l'on est mieux préparé en sortant du collège, ou au barreau ou au commerce, nous devrions dire que c'est au commerce ; car, en effet, après un cours classique, il faut encore trois années de cléricature pour être avocat, et je suis trompé s'il faut plus de trois mois pour devenir un commis-marchand de premier ordre ou même pour se préparer à diriger un négoce important. Il y a dans nos villes quelques jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans qui se sont mis aux affaires en sortant du collège : comparez-les à tous ceux de leur âge, fussent-ils dans le commerce depuis dix ans, et dites s'ils ne leur sont pas de beaucoup supé-

rieurs. Au reste, la chose est toute naturelle. Se mettre dès l'enfance derrière un comptoir n'est point prouver qu'on est un homme ; les choses pratiques auxquelles on veut par là s'initier de bonne heure, on ne pourra les apprendre que graduellement, à mesure que l'esprit se développera. Et se développera-t-il bien vite en cet endroit ? Inutile d'insister ; l'horizon d'un magasin n'est pas tellement vaste qu'il inspire à l'enfant des idées toujours nouvelles. L'enfant apprendra lentement ce qu'il touchera du doigt, ce qu'il résumera en chiffres, ce qui se passera sous ses yeux ; le travail fécond de l'esprit lui est inconnu ; c'est un écolier novice qui a besoin qu'on lui enseigne tout et qui est encore incapable d'extraire de sa leçon une idée générale. La position de celui qui entre dans le commerce après un cours d'études est bien différente. Son esprit est déjà pas mal formé, car il a vingt ans et voilà huit années qu'il exerce ses facultés sur les matières les plus diverses et les plus difficiles ; le commerce ne sera pour lui qu'une nouvelle matière à apprendre, tâche dont il s'acquittera avec toute l'aisance que donne une longue habitude, un *entraînement* régulier, qu'on me passe le mot.

Mais on m'arrête tout court pour me dire : Supposant que l'écolier soit également préparé à entrer dans un magasin ou dans un bureau, à faire une cléricature commerciale comme une cléricature de droit, et que, pour la première, il ne lui faille que trois mois, au lieu de trois ans pour la seconde, il n'en est pas moins vrai que cet écolier n'a pas le goût des choses pratiques, et que d'ailleurs ses parents tiennent à honneur qu'il soit homme de profession plutôt que négociant, ou *habitant* comme eux presque tous.

Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose ?

Vraiment oui, il est certain que généralement les écoliers ont plus de goût pour la littérature que pour le calcul, pour la philosophie que pour la tenue des livres, et qu'ils préféreraient continuer à lire Virgile et copier des vers de Lamartine que de vendre du coton à l'aune ou de la chandelle à la livre. Cela prouve deux choses : d'abord, qu'ils ont de l'esprit et du cœur, puisqu'ils sont accessibles au sentiment du beau dans les arts ; ensuite, qu'ils croient encore que l'argent est un vil métal, que l'homme n'a pas pour princi-

pale destinée d'amasser fortune, en un mot, qu'ils n'ont point encore perdu au contact des choses pratiques leurs généreuses illusions. Il est aussi très-vrai que les parents, surtout s'ils sont de la campagne, ont presque tous caressé le rêve d'avoir un homme de profession dans leur descendance, et qu'ils conseillent souvent à leur fils de se faire avocat ou médecin, loin de l'en détourner comme d'un précipice. Ils croient s'élever ainsi eux-mêmes dans l'échelle sociale, désir assez naturel.

Tout cela est vrai, j'en conviens une fois de plus ; mais je réponds, premièrement, que le bonheur d'être instruit vaut bien la peine de quelques illusions détruites, et secondement, que lorsque le collège remet l'écolier à sa famille, il appartient à celle-ci de ne pas le laisser dupe des illusions naturelles au jeune âge ; et si, au lieu de les combattre, comme c'est son droit et son devoir, elle y cède ou les favorise, c'est elle, non le collège, qui est responsable de ce que son enfant s'en va grossir les rangs d'une profession déjà trop encombrée.

Ce qui manque au jeune homme lorsqu'il quitte les bancs, évidemment ce n'est pas la

capacité d'apprendre très-vite les choses pratiques, c'est le goût pour les étudier. Le devoir des parents, qui ont alors sur lui un contrôle exclusif, est de lui dire : Mon enfant, obéis à la raison plutôt qu'à tes goûts du moment ; entre dans le commerce, ou cultive la terre, sinon nous te retranchons les vivres.—Cet argument est péremptoire pour tout le monde, excepté, dit-on, pour ceux de qui les muses se sont emparées dès le berceau ; mais nous ne sommes pas tous nés poètes.

Les collèges nous procurent une bonne chose, l'instruction ; mais, par la faute de nos parents, nous ne l'utilisons pas dans la carrière où elle nous serait le plus profitable : faites donc alors la leçon aux parents, et ne parlez des collèges que pour les remercier de nous avoir tant donné.

Je me trompe : car si les professions sont encombrées, la faute n'en est-elle pas moins aux parents qu'aux professions elles-mêmes ? Il suffit de jeter un coup d'œil autour de soi pour comprendre que l'accès des professions libérales a été trop facile, puisqu'un très-grand nombre de leurs membres, non-seulement ignorent le grec

et le latin, mais ne savent ni l'anglais ni le français. On laisse les portes ouvertes pour tout le monde, et l'on cherche le coupable qui a fait entrer cette foule ! C'est par trop naïf. On accorde un brevet à des petits garçons qui ont fait à peine la moitié d'un cours classique, et l'on dit que les collèges les ont formés pour les professions ! C'est vraiment trop naïf encore. Les collèges ne les ont pas formés ; ils ne faisaient que commencer cette œuvre, qui vraisemblablement devait être difficile, et ils n'ont avec eux rien de commun, puisqu'ils n'ont pu accomplir leur tâche. L'écolier qui n'a pas fait tout son cours n'est pas un produit du collège : c'est tout ce qu'on voudra, à part cela.

II. Et maintenant, avant d'accuser l'enseignement classique d'être la cause de la pauvreté de tant de jeunes gens, il semble qu'il serait juste d'examiner si les circonstances au milieu desquelles ils sont placés, et les difficultés contre lesquelles ils ont à lutter, ne suffisent point pour paralyser leurs travaux et leur essor. Il y a dans toutes les professions trop de patrons pour le nombre de clients : c'est là la cause

évidente, visible du malaise ; mais la position même des étudiants dans ce pays, à leurs débuts, est aussi une cause de leurs faiblesses et trop souvent de leurs échecs.

Il est remarquable que la majorité de nos hommes de profession n'ont pas fait un cours d'études complet, et cependant ils expriment le regret qu'on ne les ait pas rompus aux affaires, au lieu de leur montrer le grec et le latin ! Pardon, messieurs, vous ne savez ni le grec ni le latin ; si vous aviez appris l'une et l'autre langue, surtout si vous aviez terminé votre cours par deux années d'études philosophiques, c'est-à-dire si vous aviez permis au collège de vous former réellement, vous seriez aujourd'hui de tout autres hommes et vous n'auriez pas à vous plaindre d'avoir été instruits comme il faut. Vous avez été quatre ans au collège, et vous végétez dans votre profession : cela prouve-t-il que vous avez eu tort d'aller au collège ? Non, cela prouve que vous auriez dû y aller huit ans.

J'insiste pour qu'on n'accuse pas les études classiques de la misère de ceux qui n'ont fait qu'une moitié de leur cours classique, car s'ils ne réussissent pas, ce n'est

point parce qu'ils ont été à l'école, mais parce qu'ils n'y sont pas allés assez longtemps. Le peu qu'ils ont appris suffit pour leur donner le désir de sortir de leur condition, mais est insuffisant pour les maintenir dans une autre plus élevée. Aussi les collèges demandent-ils huit années pour faire l'éducation d'un enfant, sans dissimuler à personne qu'un cours tronqué n'est rien ou presque rien. Le malheur n'est pas que tant de jeunes gens fréquentent les séminaires, mais qu'un si petit nombre finissent leur cours.

Il y a plus. Presque tous nos étudiants sont fils de cultivateurs : c'est dire qu'ils ont été élevés dans les principes de la plus parfaite honnêteté, mais que leur éducation est très-incomplète au point de vue du monde, j'entends des relations sociales. Ils n'ont pas l'habitude du commerce de la société ; ils manquent de manières, comme on dit aujourd'hui, d'urbanité, comme on disait autrefois ; ils sont *rough*, dit l'anglais. J'ignore si quelqu'un se formalisera de ces paroles, mais je sais que je constate un fait admis par plusieurs qui, sans en avoir souffert dans l'estime publique, reconnaissent

que leur rudesse primitive leur a fait perdre bien des “chances.” Pour avoir des clients à la ville, il ne suffit pas de s’annoncer dans un journal ; il faut encore se créer de bonnes relations, et l’on ne peut y parvenir sans cette habitude du monde, dont le jeune homme le plus spirituel ne saurait se passer. Il y a tel et tel avocat, tel et tel médecin, remarquables par leurs talents, que nous voyons végéter toutefois, et à qui il ne manque qu’un peu de manières pour se répandre dans les familles riches et s’attirer par là de nombreux clients. La rusticité n’est pas un vice, non plus que la pauvreté : elle recouvre parfois plus de vertu que la civilité élégante ; mais elle n’en est pas moins un grand obstacle à l’avancement de notre jeunesse.

La pauvreté est un autre obstacle terrible. Chose singulière ! les quelques jeunes gens riches qui prennent une profession ne l’exercent pas ; ils sont précisément dans les conditions qu’il faut pour devenir des hommes remarquables en se consacrant à l’étude, et ils aiment mieux battre le pavé tout le jour, garder des chevaux, ou faire la chasse. Ceux qui veulent se mettre dans

l'exception ont toutes les peines à se faire prendre au sérieux, tant le public est habitué à la règle générale.

La presque totalité des étudiants est pauvre, et la première préoccupation de chacun est de gagner de l'argent pour vivre. Rien de plus pénible que de voir aux prises avec les réalités de la vie des talents délicats, vifs, hardis, qui demanderaient le grand air, un ciel sans orages pour se développer et donner la pleine mesure de leur aptitude. Hâtons-nous de le dire cependant, presque tous montrent un vrai courage.

Les étudiants en droit, pour ne point parler des autres, sont tristement partagés. L'héritage qui leur était destiné a été employé à payer leurs cours d'études, et, ne recevant presque plus rien de leur famille, ils sont obligés d'écrire comme des mercenaires aux Enquêtes, afin de gagner quinze piastres tous les mois pour payer leur pension. Avocats, ils sont parfois réduits à regretter cette source de revenus, car les clients sont rares et le Pactole coule toujours loin d'eux.

On reproche à ces jeunes gens de n'être pas assez pratiques : le fait est qu'ils le deviennent trop. En attendant la clientèle, ils font des affaires, ils vivent d'expédients. Voici un jeune avocat qui, depuis deux ans qu'il exerce, n'a eu que deux ou trois causes à la Cour Supérieure ; ce qu'il gagne à la Cour de Circuit ne suffit certainement pas pour le défrayer, et il n'a pas un sou vaillant : voulez-vous dire comment il a pu subsister, si ce n'est au moyen de mille et une petites transactions plus ou moins étrangères à sa profession ? Il est devenu homme d'affaires, ce qui l'aurait fait rayer des cadres du barreau français, si jamais il avait pu s'y faire admettre. On s'étonne de le voir si souvent dans les rues, marchant tout pensif ou tout agité : n'en doutez pas, il court après la fortune qui ne vient pas à son bureau. Vivre, voilà la grande inquiétude ; de l'argent, voilà la grande chose à acquérir.

Dites-moi ce qu'il resté de temps pour étudier à l'homme ainsi préoccupé ; dites s'il est étonnant qu'il se décourage parfois ou que son intelligence s'engourdisse au milieu de tant de tracasseries et de luttes

misérables contre le sort ; dites s'il est besoin d'aller chercher dans le cours classique, dans l'étude du grec et du latin, le secret de ces existences flétries !

Je connais un homme qui, il y a seize ans, après un brillant cours classique, s'étant décidé à étudier le droit, arriva un bon jour dans notre ville avec deux écus dans son gousset pour toute fortune. Il eut d'abord la chance d'être admis comme clerc dans un bureau très-fréquenté, et la chance encore plus belle à ses yeux d'y recevoir un salaire annuel de quinze louis, à la condition de travailler pour ses patrons depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir. Mais, à Montréal, avec quinze louis par année on ne vivait pas, même à cette époque. Le courageux étudiant devait donc songer à gagner sa vie après ses longues journées d'un travail ardu et trop ingrat. Pour cela il se mit à donner des leçons de français et de latin dans quelques familles. Afin de se trouver à point chez ses élèves, il dînait quelquefois à neuf heures du soir. Qu'importe ! il était libre ensuite et pouvait ouvrir ses auteurs de droit, auxquels il consacrait

ordinairement de deux à trois heures chaque nuit. Au bout d'une cléricature régulière, il fut admis à la profession, ayant subi, au dire des journaux, " un examen qui lui faisait honneur, " et comme ses patrons l'estimaient beaucoup, ils le prirent en société, moyennant une somme de cent louis par an à prendre sur les produits de la clientèle. Le jeune homme était au comble du bonheur ; mais il dut faire la plus grosse besogne du bureau avec les mêmes appointements durant cinq ans ! C'est aujourd'hui un des premiers avocats de notre ville. Cependant, si j'avais à dire qu'il n'a pu être un homme remarquable et n'a fait que végéter, seriez-vous étonnés ? Non, car bien d'autres, moins vigoureusement trempés, auraient succombé sous le poids de ces difficultés de la vie réelle.

La plupart de nos jeunes compatriotes rencontrant ces mêmes difficultés sur leur route, pourquoi s'étonner que si peu d'entre eux parviennent au but sans fatigue, surtout lorsqu'on sait que l'époque actuelle, à cause de l'encombrement des professions, est moins favorable que les temps d'autrefois ?

III. Il me paraît donc évident que le col-

lège n'est responsable ni de l'encombrement des professions ni des nombreux échecs de notre jeunesse. Au fait, s'il en était autrement, ne serait-ce pas bien singulier ? On décrit un état de choses déplorable, et l'on s'écrie : Voilà ce que produit l'éducation classique ! Mais si l'on avait raison, ne faudrait-il pas dire que le peuple canadien est la plus étrange nation qui soit sous le soleil ? Quoi ! s'instruire fait du mal ! Étudier huit ans pour se préparer à la vie est une mauvaise tactique ! Mon Dieu ! où allons-nous ? Les autres peuples sont parvenus à la gloire et à la fortune en s'instruisant ; nous entendons répéter partout que ce siècle est un siècle de lumières, que le présent et l'avenir appartiennent à la science popularisée, et nous, chétifs Canadiens, nous ne devons pas toucher à cet arbre de la science, sous peine de mort ! la science pour nous est le fruit défendu ! Non, il n'en saurait être ainsi ; nous ne sommes pas irrémédiablement condamnés à l'ignorance et à la médiocrité, et nos maux ne sont pas imputables à l'instruction qui nous est fournie.

Aussi bien, reconnaissons-le, on ne con-

teste pas d'une façon générale la nécessité des études ; on se plaint, au contraire, qu'il y ait trop peu d'industriels et de marchands instruits. Mais où prendront-ils leur instruction, si ce n'est dans un collège classique ?

Car si vous appelez s'instruire apprendre la grammaire, l'arithmétique et la tenue des livres avant l'âge de vingt ans, vous n'êtes pas difficiles, et vous ne préparez guère la jeunesse à exercer quelque influence et à jouer un rôle tant soit peu actif dans le monde ; vous formez des gardes-comptoir, vous ne faites pas des citoyens.

L'idée d'éloigner les enfants des collèges classiques afin qu'ils ne manquent pas d'être des hommes pratiques, est une idée positivement bizarre, car c'est vouloir du même coup qu'ils soient toujours médiocres. Quitte à être obligé plus tard de contrecarrer les goûts de ses enfants, le père de famille doit sans crainte leur faire donner cette éducation classique qui assurera leur supériorité dans la carrière qu'ils embrasseront. Pense-t-on qu'en Angleterre et en France on écarte des grands collèges ceux que l'on destine aux arts pratiques, de

peur qu'ils n'y contractent des goûts qui les en détournent ? Allez-y voir, jeune homme qui avez refusé d'être négociant parce que vous pouvez lire Homère, et si vous n'avez pas tous les jours à rougir de votre ignorance devant des industriels, je consens à passer condamnation sur toutes nos maisons de haute éducation.

Il faut être instruit, tout le monde en convient ; on diffère seulement sur la nature de l'instruction convenable à notre pays. A quoi servent le grec et le latin ? dit-on toujours. Autant vaudrait se demander à quoi sert d'être un esprit cultivé. Les langues grecque et latine servent à savoir le français, et cela suffirait pour leur faire trouver grâce dans ce pays. Mais leur plus grande utilité peut-être est d'aider à former l'intelligence. La réflexion que requiert l'étude des langues mortes développe plus l'esprit que tous les calculs et toutes les expériences des gens pratiques. Je citerai sur ce sujet quelques lignes d'Ozanam dans son *Discours sur la puissance du travail* :

“ Les lettres donc sont demeurées maîtresses, et c'est vainement qu'on a voulu leur contester la part qui leur est faite dans

l'instruction publique, et qu'on a voulu la restreindre. L'erreur de beaucoup de gens est de se méprendre sur les études où l'on a coutume d'appliquer la jeunesse. Le but prochain qu'on s'y propose n'est point précisément le savoir, mais l'exercice. Il ne s'agit pas tant de littérature, d'histoire, de philosophie, choses qui s'oublieront peut-être, que d'affermir l'imagination, la mémoire, le jugement, qui demeureront. Ces langues anciennes, auxquelles plusieurs voudraient qu'on donnât moins d'années, sont les plus admirables formes qu'ait jamais revêtues la parole humaine ; et, s'il est vrai que la parole modifie la pensée, ne voyez-vous pas que l'esprit, obligé de se modeler longtemps sur les types grecs et latins, en gardera nécessairement les impressions puissantes ? Dans ces leçons de tous les siècles, dans ce commerce journalier avec tout ce qui fut grand, il se forme plus que l'esprit, je veux dire le caractère. Et quand, au sortir des bancs, on devrait perdre jusqu'au souvenir des auteurs qu'on y explique, ce serait encore un bienfait considérable que d'avoir été nourri de bonne heure à l'idée du devoir, que d'avoir appris à obéir, et de savoir au moins s'appliquer et se contraindre, ce qui est le secret des affaires et le grand art de la vie humaine. Il se pourra que, d'un grand nombre d'élèves, on fasse peu d'écrivains et d'orateurs : il en restera, ce qui vaut mieux, des citoyens

utiles et des chrétiens persévérants. Il en est de l'éducation comme de l'héritage du laboureur : ses enfants y cherchèrent un trésor, ils y firent lever des moissons."

Tout cela est bel et bon, observe-t-on, mais ne donne pas de quoi manger.—Non, si l'on se fait notaire. Oui, si l'on devient marchand ou agriculteur.

On insiste et l'on dit que dans les sociétés américaines il faut avant tout se préparer à l'industrie, au commerce et à l'agriculture. —Fort bien ! mais la meilleure des préparations, c'est un cours classique. Ceux qui, pouvant s'instruire, ne le font pas, sous prétexte qu'ils se destinent au commerce, se méprennent du tout au tout sur leur intérêt, car ils renoncent volontairement à une supériorité certaine pour l'avenir.

Dans les sociétés américaines, où l'initiative individuelle est aussi nécessaire que libre, il importe avant tout d'être instruit. Les mille transactions du monde des affaires, où l'on ne peut compter que sur soi-même, demandent un esprit éclairé, et dans les relations sociales la culture intellectuelle inspire une confiance et assure un prestige qui s'expriment toujours par de grands avan-

tages pécuniaires. Pour la vie publique, si active sur ce continent, et à laquelle chacun est appelé à prendre part, la nécessité de l'instruction est encore plus évidente. Il y a tel marchand de Montréal ou de Québec, intelligent et spirituel, dont l'influence est assez restreinte aujourd'hui, que l'on verrait au premier rang s'il pouvait parler en public, s'il pouvait écrire, s'il était un esprit assez cultivé pour avoir de ces idées larges et fécondes qui s'imposent aux masses, et pour les développer avec force et lucidité. Il y a tel agriculteur qui occupe depuis plusieurs années un siège dans la législature, où il ne fait rien, et qui serait devenu bientôt un homme marquant s'il avait eu quelque instruction. Partout le défaut d'instruction paralyse les talents.

Dans certains cercles on a coutume de dire que tout va mal, que le Canada réclame une régénération. Il est vrai qu'une bonne moitié des représentants du peuple est incapable de se rendre utile ; que nos lois sont trop souvent mal digérées et mal rédigées ; que nos hommes publics ne sont pas tous des hommes d'état ; qu'un tel, qui pose comme financier, sait le calcul, mais

ignore la finance, l'économie sociale : mais, dites-moi, la faute en est-elle au grec et au latin ? Ces députés inutiles sont ce qu'on appelle des hommes pratiques ; ces mauvais financiers n'ont été qu'aux écoles commerciales ; aucun de ces politiques manqués n'a fait un cours d'études. Et c'est là précisément le mal. L'instruction classique est la seule base sur laquelle se peuvent bâtir les renommées solides. Voyez le passé, voyez le présent : quels sont les hommes qui nous ont rendu le plus de services, sinon ceux qui ont reçu leur éducation dans nos grands collèges ? On remarque que le Bas-Canada s'est trouvé dans des situations difficiles et qu'il en a été tiré chaque fois par des hommes qui se sont montrés supérieurs à ceux des autres provinces : il ne faut pas chercher ailleurs que dans l'enseignement classique la cause de cette supériorité de nos chefs. Indirectement ce sont ainsi les collèges qui ont sauvé la nationalité canadienne-française ; et si notre pays, comme on se plaît à le dire, a besoin d'une régénération sociale ou politique, assurément l'idée-mère n'en sera point conçue par une intelli-

gence inculte. L'homme qui nous sauvera, si nous avons besoin d'être sauvés, ne sera certainement pas un "homme pratique," élevé dans l'horreur des classiques, et qui, étranger aux sciences morales et à la philosophie de l'histoire, aura passé sa vie à trouver les moyens de faire fortune. Les esprits de ce pays ne sont pas pétris d'une autre argile que ceux d'ailleurs ; ici comme partout, les vues d'ensemble, les idées générales ne s'acquièrent que par de longues études, et si le Canada se fraye un chemin dans le monde, il le fera comme les autres peuples, non pas au moyen d'un éteignoir, mais au moyen d'un flambeau. L'instruction classique, loin de ne pas convenir à un pays comme le nôtre, est, au contraire, utile surtout à une société démocratique, où le peuple, pour bien user de son droit de résoudre cent questions différentes, requiert tant de bon sens éclairé et conservateur et une si sage direction.\*

---

\* Ce que je disais en 1871 des professions libérales ne pourra pas, à l'avenir, être d'une application générale, car sous la loi nouvelle il n'est plus aussi facile d'être reçu avocat ou notaire. C'est un grand progrès.

III

Enfin, venons à la vraie question. Car, il ne faut pas se le dissimuler, tous les reproches adressés à nos collèges ne touchent pas aux causes du mal réel dont souffre la société canadienne. Nos collèges sont pour le pays à la fois un honneur et un bienfait inappréciable. Tout ce que nous pouvons leur souhaiter, comme à toute institution humaine, c'est de s'améliorer, de perfectionner leurs méthodes, de compléter leur organisation ; quant à l'œuvre qu'ils accomplissent déjà, elle est excellente. Le défaut de notre système d'instruction publique n'est pas dans ce que nous possédons, mais dans ce qui nous manque. Les institutions existantes font du bien, mais les lacunes de notre organisation scolaire perpétuent l'état de choses que tant d'écrivains dénoncent à bon droit.

Dans les pages qui précèdent, j'ai essayé de démontrer que les reproches formulés contre nos collèges ne sont pas fondés ; cependant j'admets bien que l'instruction classique ne peut pas être la règle générale, qu'elle est forcément une exception, et

si, renonçant à la trouver mauvaise, on se contentait de dire que, toute bonne qu'elle est, elle ne forme pas, seule, un système complet et ne répond pas à toutes les exigences d'une société, j'avouerais que l'on a parfaitement raison. Dites qu'il faut un certain équilibre entre l'éducation classique, l'éducation secondaire et l'éducation primaire, personne ne le contestera. Ajoutez que cet équilibre n'existe pas chez nous, l'éducation classique ayant grandi plus vite que ses deux sœurs, quant à moi, je serai de votre avis.

Les collèges classiques sont hors de cause : leur enseignement restera toujours la seule base solide d'une éducation sérieuse ; mais il est évident, et personne ne songe à le nier, que tout le monde ne peut pas recevoir cette haute éducation, faire huit années d'études collégiales. Un grand nombre de pères de famille n'ont pas les moyens de subvenir aux dépenses d'un cours complet. Ce sont eux d'abord que l'on néglige. Ensuite la masse du peuple, le gros de la population qui ne reçoit que l'instruction primaire, n'est pas assez favorisé. De nos écoles et académies à nos séminaires, il n'y a pas de proportion.

Est-ce à dire qu'il faille s'en prendre aux séminaires et au clergé qui les dirige ? Non ; la société laïque mérite seule tous les reproches pour n'avoir pas su faire sa part dans ce grand travail d'organisation scolaire. Pendant que se fondaient à Québec, à Montréal, à Ottawa, aux Trois-Rivières, à St. Hyacinthe, à Nicolet, à Ste. Thérèse, à L'Assomption, ces universités, ces séminaires, ces collèges que l'étranger admire chez nous, pourquoi, de leur côté, les citoyens ne se sont-ils pas mis à l'œuvre pour améliorer l'enseignement primaire et industriel ? Vous vouliez laisser tout faire par le clergé ! De quel droit exigez-vous que le clergé fasse tout ?

Au lieu de nous attarder dans ces récriminations injustes, ayons donc le courage d'aborder franchement la vraie question.

Où en est chez nous l'instruction primaire et secondaire ? Voilà la question, la seule.

Quant à l'instruction secondaire, qui prépare au commerce, à l'industrie, aux arts et métiers, hâtons-nous de dire que nous assistons, depuis quelques années, à un véritable éveil de l'opinion publique.

Les tentatives les plus honorables ont été faites pour doter la province de l'enseignement polytechnique qui lui manquait ; le gouvernement de Québec, le bureau des arts et manufactures, les citoyens de Montréal, en général, ont rivalisé de zèle dans cette œuvre aussi méritoire que difficile, et la belle académie du Plateau atteste le succès obtenu. La création et les progrès de cette institution prouveraient aussi au besoin que le clergé n'est pas, comme on se plaît à le dire, hostile à la participation de l'élément laïque dans l'œuvre de l'éducation du peuple, et qu'il sait se contenter du contrôle légitime qui lui appartient dans l'enseignement des vérités morales et religieuses. On doit en partie aux encouragements du clergé le succès du mouvement salubre que nous signalons.

Mais n'avons-nous plus qu'à nous croiser les bras ? Non, certes ! Nous devons travailler encore et avec énergie. Nous avons jeté de puissantes fondations ; il faut parfaire et couronner l'édifice. Montréal va bien, mais dans d'autres parties du pays se préoccupe-t-on de l'enseignement secondaire ? On oublie trop que, dans l'ordre

intellectuel, on ne tarde pas à descendre lorsqu'on n'essaye plus à monter.

Mais je suis presque tenté de regretter déjà cette critique, car on peut me répondre que Paris ne s'est pas fait en un jour, qu'il faut du temps à toute entreprise sérieuse.

En effet, les hommes qui sont à la tête du mouvement sont sincères, actifs, intelligents, et ils ont à cœur de réussir. Laissons-les poursuivre leur œuvre, qui ne consiste plus qu'à multiplier les écoles du genre de celles qu'ils ont déjà fondées. Souhaitons-leur seulement de n'être pas entravés par la chicane, plante toujours vivace, fruit toujours mûr, fleur toujours épanouie sous le climat canadien.

Il y aurait beaucoup plus à dire de l'enseignement primaire.

On peut juger d'une population de deux manières, soit par comparaison, soit par examen isolé. Si nous comparons le peuple de nos campagnes aux paysans des autres pays, nous avons lieu d'être fiers. D'abord, le " paysan " n'existe pas ici ; nous n'avons que des *habitants*, qui tous possèdent une étendue de terre relativement considérable,

sont richement vêtus, font deux et même trois repas de viande par jour, ont des voitures de luxe et des chevaux superbes, des maisons spacieuses en bois ou en briques, et trouvent sur leur ferme une vie aisée. Peuple éclairé, du reste, et intelligent, qui parle bon français, prend une part active aux affaires publiques, respecte l'autorité, et prie Dieu de bon cœur. Voilà un côté de la médaille. Nous verrions le revers en cessant de comparer pour juger simplement. Nous dirions alors :

Les Canadiens cultivent mal leurs terres, font la paresse durant nos six mois d'hiver, mettent le désarroi dans les affaires publiques par leur esprit chicanier, se ruinent par un luxe effréné, et cela, parce qu'ils sont ignorants, car nous n'avons dans nos écoles que 1 élève par 5.19 de la population. Encore faut-il remarquer que ce calcul est fait sur le chiffre total de la population ; la proportion serait encore moindre si l'on retranchait la population des villes, qui est plus avancée. Vous me direz qu'aux Etats-Unis la proportion des élèves est de 1 sur 5 habitants, en Allemagne de 1 sur 6.6, en France de 1 sur

8.73, en Angleterre de 1 sur 13, et que cette proportion diminuerait encore plus que chez nous si l'on ne comptait pas les villes, car les villes y sont plus nombreuses et plus populeuses qu'au Canada. Fort bien ; mais je répète que je ne compare plus. De ce que nous sommes les égaux de bien d'autres, s'ensuit-il que nous devons renoncer à devenir meilleurs ? Rappelons-nous que la province d'Ontario compte 1 élève sur 3.51 habitants.

D'ailleurs, il reste toujours à savoir quelle sorte de leçons reçoivent les élèves de nos écoles primaires. La statistique peut bien faire le dénombrement des écoliers, mais la nature, la qualité de l'enseignement ne saurait s'exprimer par des chiffres. C'est ici le point le plus délicat de la question. Je voudrais bien dire toute ma pensée et ne froisser personne ; je désire surtout ne point blesser ceux qui font partie du corps enseignant et dont la bonne volonté, l'abnégation, le courage me sont connus.

De quelle valeur est notre enseignement primaire ? Sans s'arrêter aux rapports des inspecteurs qui n'en donnent pas une idée favorable, on peut répondre à cette question par d'autres questions :

Quels sont les appointements des inspecteurs d'écoles ?

Quel est le traitement des instituteurs ?

Combien y a-t-il de commissaires d'écoles qui ne savent pas lire ?

Les inspecteurs reçoivent depuis \$400 jusqu'à \$1,000 par an. Il y a 294 instituteurs qui ont moins de \$100, et 201 qui ont \$400 ou plus. Quant aux institutrices, 2,174 ont moins de \$100, et 63 ont \$400 ou plus. Pour ce qui est des commissaires d'écoles, choisis, en général, parmi les cultivateurs bien posés et parvenus à l'âge mûr, un tiers peut-être ne sait pas lire.

Personne n'osera dire que l'enseignement primaire, donné dans ces conditions, puisse être suffisant.

A qui la faute ? Au peuple souverain. Eh ! pourtant, non, puisqu'il ne connaît pas mieux. La responsabilité de cet état de choses retombe sur cette sale espèce de hâbleurs qui, juste assez intelligents pour sentir leur propre pauvreté d'esprit, exploitent avec une persévérance incroyable, au profit de leur avancement personnel, le

préjugé populaire contre les taxes. Auda-  
cieux autant que sots, ils flattent ou la  
bêtise ou la passion avec une habileté  
d'instinct qui désespère le sens commun ;  
malhonnêtes, sans vergogne, ils ne parlent  
que de ruine publique, d'impôts écrasants  
payés par le pauvre au profit du riche, et  
ils remuent ciel et terre contre un projet  
qui demanderait une taxe de vingt sous par  
terre : rien ne leur coûte pour se faire élire  
aux charges, et ils mangent l'ordure du  
peuple pour mériter un siège au parlement.  
Et, de fait, cette ignoble engeance arrive  
parfois à la députation. Elle tient, dans tous  
les cas, plus ou moins sous sa dépendance  
la plupart des députés, dont quelques-uns  
connaissent par une funeste expérience les  
résultats d'un *mauvais* vote sur une question  
d'argent : j'en connais un qui perdit son  
élection pour avoir augmenté d'un sou la  
taxe du bardeau.

Avec ce bon esprit, notre province qui  
compte plus d'un million d'habitants, en  
arrive à dépenser \$323,291.34 par an pour  
l'instruction publique, dont \$152,000 pour  
les écoles communes, ce qui, joint à la  
somme de \$1,326,000 fournie par les muni-

cipalités, forme un total de \$1,478,000. Or, savez-vous ce qu'a dépensé pour le même objet, l'année dernière, l'état d'Iowa, qui a une population de 1,350,000, et qui ne passe point pour un des plus avancés de l'Union américaine ? Vous ne le croirez pas, ô électeurs canadiens : \$4,605,749, c'est-à-dire près de quatre fois autant que nous !

Nous économisons sur le budget de l'instruction ! Peut-on se montrer plus malavisé ? Mais réfléchissez donc, pensez donc, pensez un instant : ne comprenez-vous pas qu'en pareille matière mesquiner c'est s'appauvrir, et que mieux vaut cent fois gaspiller, jeter l'argent par les fenêtres ? car cet argent, même follement dépensé, forme un capital de connaissances utiles qui, répandues dans le peuple, contribueront à la richesse publique.

Il faudrait une réforme radicale des idées sous ce rapport. Quand s'accomplira-t-elle ? Dieu le sait. Ce sera lorsque les députés auront un peu plus le respect d'eux-mêmes, lorsqu'ils comprendront les vraies obligations de leur mandat. Accepter le mandat populaire, c'est s'obliger à servir le peuple :

non dans celui de descendre au rôle de courtisan et de domestique. On est élu pour son talent, non pour ses aptitudes à devenir valet. Un député, pendant toute la durée de son mandat, est indépendant et n'a pas d'ordres à recevoir ; car il est censé supérieur à ses mandataires, aveugles qui l'ont choisi parce qu'il voit clair, et il doit les guider de force, s'il le faut, sans tenir compte de leurs folles terreurs.

J'éprouve la plus douce satisfaction à rendre hommage ici à la mémoire d'un homme qui, durant sa trop courte carrière parlementaire, a su trouver des accents d'une véritable éloquence pour revendiquer les droits de l'instruction primaire dans la répartition des deniers publics. Je veux parler de M. Francis Cassidy, qui fut mon bienfaiteur et mon ami, quoique la politique nous eût jetés dans des camps opposés. Pendant la dernière session qu'il passa à Québec, une discussion s'éleva sur un des chapitres du crédit attribué au département de l'éducation : un député de l'opposition reprochait au gouvernement de demander une somme trop élevée pour les frais d'inspection. M. Cassidy, qui lui-même siégeait

à gauche, puisa dans sa loyauté et sa droiture d'esprit le courage de défendre les vrais intérêts du peuple, à peine de tirer le ministère des mains de ses amis. Je ne suis pas, dit-il, de ceux qui hésitent quand il s'agit de procurer au peuple les bienfaits de l'instruction, et si j'avais à faire un reproche au gouvernement, ce serait, non point de dépenser trop d'argent pour cet objet, mais de n'en pas dépenser suffisamment. Si les ministres ont des réformes à faire, qu'ils ne craignent pas de prendre dans le trésor tout l'argent dont ils ont besoin : il se trouvera, j'en suis sûr, dans cette Chambre assez d'hommes bien pensants pour les soutenir et les approuver de leur vote. Que parlons-nous de diminuer le budget de l'instruction publique ! Augmentons-le plutôt ; il en résultera toujours quelque bien, et l'instruction n'est jamais payée trop cher.

Il serait à désirer que l'on entendit plus souvent pareil langage dans nos assemblées. Si nos législateurs avaient ces fières idées, ils ne craindraient pas de voter un ou deux millions pour l'instruction publique, et d'endetter la province à cette fin,

s'il le fallait, jusqu'à l'extrême limite de son crédit. Cette dette serait facilement payée par une génération plus instruite, partant plus industrielle et plus riche.

Et savez-vous ce que l'on ferait avec tout cet argent ? On donnerait \$2,000 par an à de bons inspecteurs, et \$3,000 à un inspecteur-général.—On paierait aux instituteurs ou institutrices (il y en a 5,060) la même somme que la municipalité, pourvu que cette somme fût de \$300 au moins.—On formerait à Québec et à Montréal, un dépôt de livres et d'appareils pour les écoles, de manière à faire bénéficier les municipalités de tous les gros profits que récoltent maintenant les libraires.—On construirait des maisons d'école dans les localités nouvelles et pauvres.—On fonderait des bibliothèques de paroisse, etc.

Puis, après cela, il serait bien à propos d'exiger que les commissaires, qui sont les directeurs de l'école, sachent lire. Mais je n'insiste point là-dessus, car on ne trouverait pas un seul député pour voter pareille loi : cela lui ferait perdre l'appui de l'un des commissaires qui commande deux voix dans le haut du cinquième rang d'une paroisse quelconque.

IV

Enfin, nous pouvons annoncer une réforme sérieuse du système primaire. Le parlement de Québec vient de voter une loi qui fera époque dans l'histoire de l'instruction publique chez nous, car elle crée un dépôt de livres et de fournitures scolaires et prescrit l'enseignement du dessin dans toutes les écoles.

L'intention du législateur a été de donner au dessin la même importance qu'à l'écriture. C'est l'idée du jour, répandue par les dernières expositions internationales. En France, en Angleterre, aux Etats-Unis, on s'est convaincu que les écoles spéciales, tout en opérant beaucoup de bien, ne répondent pas pleinement aux besoins actuels. L'électricité et la vapeur, en supprimant, pour ainsi dire, les distances, amènent en champ clos tous les peuples ; la concurrence des industries ne se fait pas seulement de voisin à voisin, mais d'un antipode à l'autre, et cette lutte gigantesque enfante des progrès continuels que chaque peuple doit s'approprier, sous peine de déchéance. S'il est vrai que le dessin aide l'industrie (ce dont personne ne doute), il reste évident

que plus le dessin sera répandu, plus l'industrie se perfectionnera. Le dessin, en apprenant à apprécier la beauté des formes, améliore le goût, et si tout un peuple devient connaisseur, la tâche de l'industrie devient plus difficile ; ses produits doivent être plus artistiques, le médiocre cessant d'être vendable.

Or, ce peuple connaisseur existe ou, tout au moins, il est en voie de formation. Les expositions universelles l'ont révélé, et nous, Canadiens, qui voulons prendre place au banquet des nations, c'est avec lui qu'il nous faut disputer le prix sur le marché du monde.

La généralisation de l'enseignement du dessin a donc une portée toute nationale, et les instituteurs doivent comprendre à quelle œuvre grandiose ils sont appelés à travailler.

Et la jeunesse canadienne doit comprendre, elle aussi, quelle lourde responsabilité retombe sur ses épaules. Il s'agit pour le Canada du *struggle for life*, de la lutte pour l'existence, comme l'a dit M. Chapleau, dans l'admirable discours qu'il a prononcé

en proposant la loi à l'assemblée législative, et les jeunes gens doivent se préparer aux combats de l'avenir. Ah ! si ces lignes pouvaient leur parvenir à tous, nous leur dirions :

Sachez bien, jeunes amis, vous qui serez appelés bientôt à servir votre pays d'une manière ou d'une autre, dans la politique ou dans le clergé, dans les arts ou dans l'industrie, dans les professions ou dans les métiers ; vous qui remplacerez bientôt les hommes à qui sont confiées les destinées de notre pays ; sachez bien, vous qui avez encore du temps devant vous, que le succès appartient au travail, au travail seul. Ne comptez pas sur le lendemain pour vous préparer à votre mission : le présent est votre seul capital ; ne le dissipez pas follement. Ah ! si vous connaissiez le prix du temps ! Croyez-en une génération qui se donne à vous comme un exemple à fuir, ne perdez point votre temps. C'est une perte irréparable. Car, ne l'oubliez pas, le temps bien employé donne non seulement la science ou l'instruction, mais surtout cette aptitude au travail qui manque à ceux qui n'ont pas travaillé étant jeunes. On voudrait

réparer le temps perdu ; on n'en a pas l'aptitude, même quand on en a le désir. Travaillez donc, songez à l'avenir. A mesure que notre pays avance en âge, ses besoins augmentent et les conditions de son existence publique se modifient ; en même temps le niveau des intelligences s'élève. Il faut que chacun suive cette progression, à peine de ne compter pour rien dans le monde. Il fut une époque dans ce pays où il suffisait d'avoir du caractère pour accomplir sa mission ; mais cette époque est déjà bien loin derrière nous : il faut aujourd'hui et du caractère et de l'instruction. Les qualités morales ont toujours leur valeur, mais à moins d'être fortifiées par une solide instruction, elles n'arrivent pas à exercer leur empire dans une société où l'instruction est généralement répandue. Les hommes d'hier ne suffiraient pas à la tâche d'aujourd'hui, et ceux-ci mêmes seront au-dessous de la tâche de demain. Telle est la marche des esprits, surtout dans un pays comme le nôtre qui n'en est qu'à la première période de son développement. Qu'arrivera-t-il si la jeunesse d'aujourd'hui néglige de se préparer à l'avenir par des études sérieuses ? Elle faillira à sa

mission, elle ne pourra répondre à l'appel quand le pays réclamera sa présence dans les rangs de la milice active. Sa place sera tenue par les plus vieux, qui vraisemblablement s'attarderont dans la routine, ou par les plus jeunes, qui peut-être voudront aller trop vite. Ce danger est sérieux. Il y a toujours trois générations dans la vie militante : la vieillesse, l'âge mûr, la jeunesse. C'est l'âge mûr qui doit régler le pas du progrès national. Si l'âge mûr faillit à cette mission, il s'ensuit une lutte entre la vieillesse et la jeunesse, c'est-à-dire entre la réaction et la révolution. Travaillez donc jeunes gens, afin de prévenir ce conflit : c'est la patrie qui vous le demande !

---

# L'AMÉRIQUE AVANT CHRISTOPHE COLOMB

## RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE QUELQUES ANTIQUAIRES

Nous apprenons sur les bancs de l'école que Christophe Colomb découvrit l'Amérique le 12 octobre 1492, et il n'est pas d'événement historique plus universellement admis. Mais des études contemporaines prouvent que Colomb n'a fait que *retrouver* un continent perdu depuis des siècles pour le reste de l'univers.

L'auteur des *Us et coutumes de la mer*, cité par Garneau, va même plus loin. “ Les  
“ grands profits, dit-il, et la facilité que les  
“ habitants du Cap-Breton près Bayonne,  
“ et les Basques de Guyenne, ont trouvé  
“ à la pêcherie de la baleine, ont servi de  
“ leurre et d'amorce, à les rendre si hasar-  
“ deux en ce point, que d'en faire la quête  
“ sur l'Océan par les longitudes et latitudes

“ du monde. A cet effet ils ont ci-devant  
“ équipé des navires pour chercher le  
“ repaire ordinaire de ces monstres. De  
“ sorte que, suivant cette route, ils ont  
“ découvert, cent ans avant les navigations  
“ de Christophe Colomb, le grand et le  
“ petit banc de morues, les terres de Terre-  
“ neuve, de Cap-Breton et de Bacaleos (*qui*  
“ *est à dire morue en leur langue*), le Canada,  
“ ou Nouvelle-France : et si les Castillans  
“ n’avaient pris à tâche de dérober la gloire  
“ aux Français, ils avoueraient, comme ont  
“ fait Christophe Witfliet et Antoine Magin,  
“ cosmographes Flamands, ensemble Frs.  
“ Antoine de S. Roman, religieux de S.  
“ Benoit (*Historia general de la India, Liv. I.*  
“ *Chap. Ij. p. 8*), que le pilote, lequel porta  
“ la première nouvelle à Christophe Colomb,  
“ et lui donna la connaissance et l’adresse  
“ de ce monde nouveau, fut un de nos  
“ Basques Terreneuviers.”

Disons pourtant que les travaux modernes n’enlèvent rien à la gloire de l’illustre découvreur. Lorsque, le 3 août 1492, Colomb prit la mer à Palos en Espagne, et cingla vers l’Ouest, non seulement il allait à des horizons inconnus, mais il agissait à l’encontre

des données de la science, qui enseignait que la terre était plate. Toutes les idées reçues dénonçaient sa folie, et durant une longue traversée de soixante-dix jours, il eut à lutter contre les craintes superstitieuses de ses compagnons eux-mêmes, qui s'attendaient sans cesse à tomber au milieu de dangers imprévus. Il fallait pour cette entreprise l'assurance d'un novateur de génie et le courage indomptable d'un héros. Certaines traditions vagues, les récits à demi-mythologiques des anciens ont pu fixer sa pensée, provoquer ses réflexions : il n'en garde pas moins le plein mérite personnel d'une véritable découverte, faite, non par hasard, mais en vertu d'un projet original et défini. Il n'avait à peu près rien pour se guider ; il dut chercher en lui-même les éléments de ses calculs.

Mais un résumé de quelques-unes des dernières recherches sur l'antiquité américaine pourra, quoique incomplet, intéresser le lecteur.

## I

Les traditions pré-historiques des Egyptiens font mention d'une grande île appelée

*Atlantide*, dans le Grand Océan à l'ouest des colonnes d'Hercule, et Platon, dans ses *Dialogues*, parle de la mer Atlantique qui  
“ environnait un grand espace de terre  
“ situé vis-à-vis de l'embouchure du détroit  
“ appelé les colonnes d'Hercule. C'était,  
“ ajoute-t-il, une contrée plus vaste que  
“ l'Asie et la Lybie ensemble. De cette con-  
“ trée au détroit il y avait nombre d'autres  
“ îles plus petites. Ce pays dont je viens  
“ de vous parler, ou l'île Atlantide, était  
“ gouvernée par des souverains réunis.  
“ Dans une expédition, ils s'emparèrent,  
“ d'un côté, de la Lybie jusqu'à l'Égypte,  
“ et, de l'autre côté, de toutes les contrées  
“ jusqu'à la Tirrhénie. Nous fûmes tous  
“ esclaves, et ce furent nos aïeux qui nous  
“ rendirent la liberté : ils conduisirent leurs  
“ flottes contre les Atlantes, et les défirent ;  
“ mais un plus grand malheur les attendait.  
“ Peu de temps après, leur île fut submer-  
“ gée, et cette contrée, plus grande que  
“ l'Europe et l'Asie ensemble, disparut en  
“ un clin d'œil. ”

Ce n'est là qu'une tradition, mais elle est confirmée par les anciens livres mexicains, et les découvertes des ruines majes-

tueuses d'Izamal, Chicken-Itza, Uxmal, Mitla et Palenqué, ne laissent aucun doute sur le fait que l'Amérique a été jadis le théâtre d'une civilisation très-avancée. On trouve dans ces ruines des pierres couvertes d'hiéroglyphes, des restes d'édifices immenses, des pyramides, des idoles, des bas-reliefs d'un travail remarquable, etc. Comment se peut-il que nous ne connaissions pas le nom des peuples qui ont érigé ces monuments ? N'a-t-il pas fallu, pour en effacer ainsi jusqu'au souvenir, une catastrophe subite qui, en supprimant du coup une nation tout entière, n'aurait laissé aucun vestige apparent de ses œuvres ?

“ Si l'on découvre un jour, ainsi qu'il est  
“ à croire, dit M. Gabriel Gravier, \* qu'une  
“ grande île existait jadis à l'endroit où  
“ dort maintenant la mer de Sargasse, on  
“ identifiera la catastrophe qui détruisit  
“ l'Atlantide avec celle qui plongea dans  
“ les flots une partie notable de l'Amérique,  
“ on admettra sans peine comme probables,  
“ sinon comme certains, les longs rapports

---

\* *Découverte de l'Amérique par les Normands au Xe siècle.*  
Paris, 1874.

“ qui paraissent avoir existé, depuis les  
“ temps pré-historiques, entre le Nouveau-  
“ Monde et l'Europe.”

Mais quand même cette preuve ne pourrait jamais être faite à la satisfaction du monde savant, il sera toujours facile de s'expliquer comment ces rapports ont pu naître et se maintenir entre l'Asie et l'Amérique par le Pacifique, entre l'Europe et l'Amérique par l'Atlantique. Prenons une carte géographique, et jetons les yeux, d'abord, sur les côtes du Pacifique. Les Aléoutiennes et les milliers d'autres îles, parsemées çà et là à leur suite, ne forment-elles pas une chaîne ininterrompue entre les deux rives du grand Océan ? On peut aller de la Chine en Amérique, par les îles du Japon, les Kouriles, la côte du Kamtschatka, les îles Aléoutiennes et l'Alaska, sans perdre jamais la terre de vue plus de quelques heures. Ne sont-ce pas là autant de stations successives vers lesquelles le hasard ou l'esprit d'aventure a pu conduire les habitants de l'Asie ? Cette thèse est d'autant plus plausible que l'on a trouvé une similitude frappante entre l'architecture des temples de l'Asie septentrio-

nale et celles des monuments antiques du Mexique, dont nous venons de parler, et entre les idiomes des peuples établis sur les bords opposés du Pacifique. Ainsi, les langues mexico-guatémaliennes fourniraient des racines au latin, même au sanscrit, et il y a une ressemblance évidente entre les anciens mythes religieux des deux mondes ; les mêmes attributs principaux se retrouvent dans les divinités du Mexique et dans celles de l'Égypte, la Grèce et l'Asie-Mineure.

Voyons maintenant la carte de l'Atlantique. Au nord de l'Écosse et à l'ouest de la Norvège, voici les trois groupes des îles Orcades, Shetland et Feroë, puis l'Islande, puis le Groënland, puis l'Amérique septentrionale : autant d'étapes créées par la nature, que les peuples du Nord ont parcourues et où ils ont eu des établissements à une époque très reculée. Lors même que ce dernier fait ne serait point acquis à l'histoire, la facilité relative des rapports entre ces diverses îles en rendrait la supposition vraisemblable.

Mais la science n'en est pas réduite à de simples conjectures ; les *Sagas* de l'Islande

sur lesquelles elle s'appuie, sont des récits que l'on s'accorde à reconnaître comme authentiques et véridiques. " Leurs auteurs, " dit Gravier, les vieux islandais, n'avaient rien au hasard, ne suppléaient pas " d'imagination à l'absence de documents " certains." Les recherches archéologiques poursuivies dans le Danemark, la Norvège, l'Islande, le Groënland et l'Amérique ont d'ailleurs prouvé leur exactitude.

Nous allons voir que, de fait, les Normands (hommes du nord) ont atteint l'Amérique par la route que nous venons de retracer, qu'ils s'y sont établis *près de cinq siècles* avant l'expédition de Christophe Colomb, et qu'ils ont trouvé le continent déjà occupé par des races rouges, venues vraisemblablement de l'Asie par le Pacifique.

## II

Plusieurs auteurs croient que les Phéniciens ont franchi les premiers les colonnes d'Hercule, c'est-à-dire le détroit de Gibraltar, mais la plus ancienne expédition à travers l'Atlantique dont il reste des documents certains, est celle de Pythéas qui

partit de Marseille, sa ville natale, vers l'an 340 avant Jésus-Christ, côtoya la rive nord de la Méditerranée, contourna l'Espagne, suivit les côtes de France, et pénétra dans la Manche. Un de ses compatriotes, Euthymenès, fit simultanément une exploration le long des côtes d'Afrique, ce qui permettrait de supposer que tous deux étaient envoyés par la ville de Marseille.

A son retour, Pythéas composa deux ouvrages, aujourd'hui perdus, mais dont quelques parties nous ont été transmises par ses contradicteurs. Ces fragments permettent de croire qu'il se rendit jusque dans les environs du 63<sup>e</sup> parallèle, qui est la latitude des îles Feroë, où il se trouvait, dit-il, à *six jours* de Thulé. L'*ultima Thulæ* de Pythéas serait ainsi l'Islande.

Au rapport de Polybe, cité par Strabon, il aurait écrit qu'au delà de Thulé on ne rencontre plus ni mer, ni terre, ni air, mais un masse concrète qui tient en suspension ces divers éléments et demeure inaccessible aux humains. Il se crut sur le bord de la plateforme terrestre.

En découvrant ainsi l'Islande, il ouvrait

aux hommes du Nord le chemin de l'Amérique. On sait par les ouvrages de Dicuil \* que des moines irlandais eurent connaissance de cette expédition et de quelques voyages moins importants dont les historiens parlent en termes assez précis. Et Plutarque, racontant les explorations des Grecs dans l'Océan Boréal, dit qu'Ogygia est à l'Ouest de l'Angleterre, à la distance de cinq jours de navigation ; que trois îles se trouvent au delà, dans la même direction, à une égale distance l'une de l'autre ; que la terre ferme est à cinq mille stades d'Ogygia : “ on a eu, dit-il, anciennement opinion qu'elle est glacée ; ” enfin que le Grand Continent forme une baie non moins étendue que le Palus Méotide. Dans cette description on trouve que les trois îles répondent aux Feroë, à l'Islande et au Groënland, et la grande baie à la mer de Baffin ou à la baie d'Hudson.

En réalité tous ces récits laissent beaucoup à désirer ; il faut arriver aux narrations des Normands pour trouver la clarté et l'authenticité parfaites.

---

\* *Liber de mensurâ orbis terræ.* Paris, Didot, 1807.

III

Horace dit que le premier qui s'aventura sur les mers devait avoir l'âme triplement blindée d'airain :

*Illi robur et æs triplex  
Circa pectus erat, qui fragilem truci  
Commisit pelago ratem  
Primus.....*

Les Scandinaves avaient cet esprit énergique et entreprenant. En Norvège les fleuves roulent sur un lit de sable magnétique, et, suivant la remarque d'un historien, les hommes y boivent le fer avec les eaux. La piraterie chez eux était une noble profession, interdite aux gens du peuple ; les seigneurs, les princes y cherchaient fortune et renommée, et ils recueillaient à leur retour l'admiration de leurs sujets. Sans boussole et sans cartes, ils s'enfonçaient dans l'immensité de l'Océan, guidés par leur seul courage et par un instinct peut-être identique à celui de l'Indien dans la forêt ou les prairies. Rien de plus naturel que pareil peuple ait fait de grandes découvertes.

En 725, le pirate Grim Kamban s'établit

aux Feroë, d'où il chassa des moines irlandais qui s'étaient fixés là durant le siècle précédent, et qui, pendant que l'Europe trouvait la science dans leurs cloîtres, demandaient aux solitudes de l'océan de nouveaux peuples à convertir.

En 861, un autre pirate norvégien, Nadod, partit pour les Feroë, mais emporté loin de sa route par la tempête, il vit une terre couverte de neige. C'était l'Islande, qu'il ne put explorer, et qu'il nomma *Snoeland*, Terre de neige. Dès l'an 795, les moines irlandais avaient visité cette île, et “ ce qui prouve leur séjour dans cette “ contrée, disent les Sagas, \* c'est que “ nous y avons trouvé des livres irlandais, “ des sistres, des clairons et autres objets. “ Les livres anglais prétendent même que “ la navigation fut jadis très-fréquente “ entre l'Angleterre et l'Islande.”

En 863, le Suédois Gardar fut porté par

---

\* Rafn, *Antiquitates Americanae*.....Edidit Societas Regia antiquariorum septentrionalium. Hafniae, 1837. Ouvrage savant et collection précieuse que nous suivons dans la plus grande partie de notre résumé, en prenant pour guidé le livre de M. Gravier, plus haut cité.

les vents sur les côtes d'Islande, dont il fit le tour, et qu'il nomma *Gardarsholm*, Ile de Gardar.

Après lui, un célèbre pirate norvégien, Floki-Rafna, résolut de fonder une colonie dans cette île. Après avoir touché les Shetland et les Feroë, il prit la pleine mer. Au bout de quelques jours de navigation, il lâcha trois corbeaux. L'un de ces oiseaux se dirigea vers le nord-ouest ; il le suivit, aborda dans un golfe très-poissonneux, et passa l'hiver dans l'île, qu'il appela *Iceland*, Terre de glace, nom qu'elle a conservé.

Quelques années plus tard, un autre pirate norvégien, nommé Ingalf, vint en Islande, s'y fixa, fonda un établissement qui est devenu Reykiavik, la capitale actuelle. On y montre encore son tombeau.

Bientôt la guerre civile qui sévissait en Norvège détermina un courant d'émigration vers l'Islande, et en 930 les principales parties de l'île étaient habitées. Les institutions républicaines y régnèrent jusqu'en 1261, époque de la conquête des Norvégiens.

En 877, Gunnbjorn découvrit la côte orientale du Groënland. En 883, Eric le

Rouge, exilé de l'Islande pour un meurtre, se fixa dans cette contrée, et y construisit un bâtiment immense comme une ville, dont on a retrouvé les ruines. C'est lui qui donna à cette terre le nom de *Groenland*, Terre Verte. Trompés peut-être par ce beau nom, grand nombre d'Islandais vinrent l'y retrouver, et fondèrent une République dont la capitale, Gardar, fut le siège d'un évêché en 1121. Le Groënland devint vassal de la Norvège en 1261.

Nous avons donc vu découvrir et coloniser successivement les Orcades, les Shetland, les Feroë, l'Islande et le Groënland. Dans une dernière étape, les hommes du nord verront la terre d'Amérique.

La langue danoise, qui était arrivée à sa perfection au neuvième siècle, s'est conservée en Islande dans toute sa pureté. “ Un jour à Reykiavik, dit M. X. Marmier “ (*Lettres sur l'Islande*. Paris, 1855), la fille “ d'un pêcheur qui avait coutume de venir “ chaque semaine nous apporter des oiseaux “ de mer et du poisson, entra dans ma “ chambre et me trouva occupé à étudier “ la Saga de Nial.—Ah ! je connais ce livre, “ me dit-elle, je l'ai lu plusieurs fois quand

“ j’étais enfant.—“ Et, à l’instant, elle m’en  
“ indiqua les plus beaux passages. Je  
“ voudrais bien savoir où nous trouverions,  
“ en France, une fille de pêcheur connais-  
“ sant la Chronique de Saint-Denis.”

Ce sont les Sagas, écrites dans une langue si bien conservée, qui nous ont transmis tous les récits historiques dont nous résumons en ce moment les principaux.

#### IV

Mais ce ne sont pas les seules expéditions anté-colombiennes dont les antiquaires possèdent des preuves : nous allons en constater d’autres à la fin du dixième siècle.

L’un des premiers colons de l’Islande, Ari Marson, surpris en mer par la tempête vers 983, après une longue navigation, fut jeté sur les côtes d’Amérique, et s’établit dans l’Irland-it-Mikla, ou Grande-Irlande, contrée qui s’étendait, suivant Rafn et Magnusen, de la baie de Chesapeake au canal de la Floride, ou qui, si nous en croyons M. Beauvois, n’était autre que Terre-neuve ou l’une des rives du golfe St.

Laurent. Rafn cite une saga qui rapporte que des voyageurs irlandais et islandais virent Ari Marson dans ce pays, que les habitants l'avaient choisi pour chef, qu'il s'y fit baptiser par les Papas, colonie de moines irlandais déjà établie dans ces contrées, mais dont l'histoire ne connaît rien de certain. On lira avec profit sur ce sujet le mémoire de M. Beauvois inséré dans le premier volume du compte-rendu du *Congrès international des Américanistes*, 1875.

A la même date se placent les amours, célèbres dans les chroniques islandaises, de Biorn et Thurida. Après une lutte sanglante soutenue contre les frères et le mari de sa maîtresse, Biorn partit pour explorer des pays lointains, et l'on n'entendit plus parler de lui. Mais un quart de siècle plus tard, en 1027, Gudleif, frère de Thorfinn Karlsefn, venant de Dublin en Islande, fut entraîné par les vents vers des côtes inconnues. Aussitôt cerné avec tous ses compagnons par une troupe nombreuse de sauvages, il allait être mis à mort, lorsque survient un des chefs qui lui demande, dans la langue islandaise, son nom et sa patrie, et lui accorde sa protection en apprenant qu'il

arrive d'Islande. Il lui remit ensuite un anneau d'or pour Thurida et une épée pour Kiartan, son fils (Rafn, *Antiq. Amér.*, pp. 246-255).

Histoire ou roman, ce récit n'en garde pas moins une importance réelle en tant qu'il révèle, joint à d'autres traditions contemporaines, la préoccupation constante des Scandinaves à la fin du dixième siècle et au commencement du onzième.

Le fils d'un des compagnons d'Eric le Rouge, Bjarn ou Biarne, quitta la Norvège, en 986, pour venir retrouver son père en Islande. Apprenant ici que ce dernier était dans un pays inconnu, avec un courage inouï, il prend la mer pour le découvrir, dirigeant sa course sur la lumière des étoiles. Il eut bon vent pendant les *trois* premiers jours, mais il dut être entraîné par le courant polaire, car c'est tout le temps qu'il lui fallait pour arriver en vue du Groënland. Il fut ensuite surpris par un brouillard épais et des vents du nord qui le ballottèrent *plusieurs jours et plusieurs nuits*. Quand le ciel se fut éclairci, il aperçut une côte couverte de forêts et dentelée de petites collines. Il met le cap *au nord* à la recherche

des montagnes de glace du Groënland, et découvre, après *un jour et une nuit*, un terrain uni et boisé ; il continue sa navigation, et arrive, *trois jours* après, en vue d'une île coupée de glaciers. Ce n'était pas encore cela ; il reprend la mer par un très-bon vent, et après *deux jours et deux nuits*, il aperçoit enfin les blanches cimes du Groënland.

On ne peut déterminer avec certitude, dit M. Gravier, les parties de côtes qu'il a vues ; mais la direction des courants, le rumb des vents, la distance présumée de chaque course permettent de croire que ce sont celles de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-neuve et du Golfe du Maine.

A son retour en Norvège, Biarne fut blâmé de n'avoir pas examiné les terres qu'il avait vues. Cette tâche devait être accomplie par les deux fils d'Eric le Rouge, Leif et Thorvald.

Leif Ericson (fils d'Eric), après s'être fait baptiser, sur les instances du roi Olaf Tryggvason, acheta le vaisseau de Biarne et partit, avec 35 hommes et un prêtre, pour aller explorer le pays entrevu par Biarne.

Il le trouva et vit d'abord une contrée unie, pierreuse, désolée, fermée à l'horizon par des montagnes de glaces, qu'il appela *Helluland*, Terre pierreuse. Dans ce plateau rocheux et aride, dit M. d'Avezac (*Introduction au voyage de Jacques-Cartier*, p. 5. Paris, Tross, 1863), l'érudition moderne a cru reconnaître Terre-neuve. — Quelques jours après, Leif se dirigea au *sud-ouest*, vers la terre que Biarne avait vue en second lieu. La saga d'Eric dit que " la côte en est basse et forme des monticules de sable très-blancs, derrière lesquels s'étendent d'immenses forêts." Il l'appela *Markland*, Terre boisée. C'est la Nouvelle-Ecosse, qui est, en effet, à trois jours de navigation à voile au sud-ouest de Terre-neuve.—Il reprit la mer et arriva, en deux jours, près d'une péninsule qui s'avancait à l'est et au nord. C'est l'île de Nantuckett et le Cap Cod.—Il descendit à terre dans l'embouchure d'une rivière qui, sortant d'un lac, venait se jeter dans la mer ; il remonta ensuite jusqu'à ce lac, sur les bords duquel il construisit pour hiverner d'immenses bâtiments qu'il appela *Leifsbudir*. Le climat était très-doux, la gelée d'hiver n'étant pas assez forte pour faire perdre au gazon sa

fraîcheur. Un jour, l'un des compagnons de Leif s'étant un peu éloigné dans l'intérieur, rapporta qu'il avait vu des vignes chargées de raisin. En conséquence cette contrée fut nommée *Vinland*, Terre du vin. Et cette contrée, c'est l'Eden des Etats-Unis, le Rhode-Island. Le navire de Leif était ancré dans la baie de Mount Haup, d'où s'échappe la rivière Pocasset.

Au printemps de l'an 1001, Leif retournait au Groënlând avec un chargement de bois. On le surnomma *Le Fortuné*.

Le second fils d'Eric, Thorvald, reprit l'œuvre de son frère, et passa au Vinland en 1002. Il explora le pays l'année suivante jusqu'à une île que l'on croit être le Long Island. Plus tard il s'arrêta près d'un promontoire qui est peut-être le Cap Alderton. Là il aperçut trois *carabos* (canots d'écorce recouverts en cuir) montés chacun par trois hommes. Il fit prisonniers huit d'entre eux, et les massacra sans pitié. Le neuvième, qui s'était échappé, revint le lendemain avec une troupe nombreuse. Un combat s'engage où Thorvald est blessé à mort par les flèches de ces Skrellings ou

Esquimaux. Ses compagnons l'enterrèrent à cet endroit, et retournèrent dans leur pays en 1005.

Sur l'île de Rainsford, près du Cap Alderton, on a découvert, à la fin du dernier siècle, un tombeau en maçonnerie contenant un squelette et une poignée d'épée en fer. Les savants assurent que cette épée n'est pas de facture européenne postérieure au 15<sup>e</sup> siècle, et que le squelette n'est pas celui d'un indien. " Ce squelette, dit M. Gravier, serait-il celui du fils d'Eric le Rouge venant affirmer, après huit cents ans de sommeil, le passage de sa race dans ces lointaines contrées ? "

Un troisième fils d'Eric le Rouge, Thorstein, voulut aller chercher les restes de son frère. Il fréta un navire, et partit avec sa femme Gudrida et vingt-cinq hommes d'équipage, mais il fut le jouet de vents contraires, et finit par aborder sur la côte occidentale du Groënland, à trois degrés au sud du cercle polaire, où il mourut de la peste.

Cependant, après les deux expéditions précédentes, la découverte du nouveau

continent est un fait accompli. Cette découverte va-t-elle être suivie d'une colonisation sérieuse ?

V

Gudrida, veuve de Thorstein, se réfugia auprès de Leif, où elle fut recherchée par Thorfinn Karlsefn, prince norvégien, qui vint au Groënland la même année. Le mariage eut lieu dans l'hiver de 1007 (*Historia Thorfinni Karlsefni*, p. 131).

Sur les instances de cette femme, Thorfinn résolut de tenter à son tour une expédition au Vinland, pays fortuné dont tous les marins normands de cette époque paraissent s'être vivement préoccupés. Il fréta trois navires, et partit de l'Ericsfjord au printemps de 1007, avec 160 hommes et des bestiaux. Leif lui avait permis de faire usage de ses maisons du Vinland (*Leifsbudir*) et assuré le concours de trois de ses anciens compagnons : Snorre Thorbrandson, Biarne et Thorhall. Il s'adjoignit aussi Thorvard, mari d'une fille naturelle d'Eric le Rouge, nommée Freydisa.

Après s'être égarée dans le détroit de

Davis, la flottille mit le cap au sud et arriva bientôt au Helluland, alors rempli de renards, dit la saga. Thorfinn reconnut le Markland, puis une île où l'un de ses hommes tua un ours, et qu'il nomma pour cela *Biarnar*, île des Ours. Il prit terre au cap Kialarnes, où il recueillit une quille de navire, mais chercha vainement la tombe de Thorvald.

Il vit plus loin de longues plages et des déserts qu'il nomma *Furdustrandir*, rivages merveilleux. Ce serait, si l'on s'en rapporte aux *Mémoires de la société royale des antiquaires du Nord*, Nauset, Chatam et Monomoy Bay, où des effets de mirage les plus singuliers ont été souvent observés de nos jours.

Thorfinn entra ensuite dans une baie profonde et débarqua sur une île couverte d'œufs d'oiseaux sauvages. Il appela la première *Straumfiord*, baie des Courants, et la seconde *Straumey*, île des Courants. On croit reconnaître là Buzzard's Bay et Martha's Vineyard.

L'expédition s'arrêta dans cette baie. On construisit à la hâte quelques maisons sur le rivage et l'on commença immédiatement des travaux de culture.

Durant l'hiver, cette colonie souffrit de la disette, et la faim étant mauvaise conseillère, la discorde s'introduisit dans ses rangs. Thorhall, l'un des chefs, "mauvais chrétien," se sépara de la bande pour invoquer dans cette extrémité ses anciens dieux. De ce moment il cessa de coopérer à l'œuvre commune. Il mit bientôt à la voile avec neuf hommes, et fit naufrage sur les côtes d'Irlande.

Au printemps, Thorfinn, avec Snorre Thorbrandson, Biarne, Thorvard et 131 hommes, se dirigea dans l'ouest à la recherche du Vinland. Après une longue navigation, il découvrit derrière une grande île un fleuve qui se jetait dans la mer après avoir traversé un lac. Les rives étaient désertes. Il nomma ce pays *Hop*, et il est assez curieux que sa description dans la saga réponde exactement à Mount Haup Bay, que traverse la rivière Pocasset.

C'est là, on se le rappelle, que Leif avait passé l'hiver. Thorfinn s'établit entre le lac et la forêt, sur la rive opposée. Il trouva en abondance le raisin, le froment, le poisson et le gibier. Il avait donné la liberté à ses bestiaux et faisait couper du bois pour en

charger un navire, lorsqu'un jour il aperçut dans la baie "un grand nombre de carabos chargés d'hommes noirâtres, laids, ayant une affreuse chevelure, de grands yeux, la face large." C'étaient les Skrellings ou Esquimaux, dont l'attitude ne paraissait guère rassurante, mais qui s'éloignèrent cependant, après avoir examiné avec curiosité les nouveaux venus.

Ils revinrent au printemps en si grand nombre dans leurs carabos "qu'on aurait pu croire la mer couverte de charbons." A la surprise des Normands, ils firent le signal de paix, puis, en échange de morceaux d'étoffe rouge, offrirent des peaux et des corbeilles. Ils désiraient aussi des armes, mais elles leur furent refusées.

Ce voisinage ne laissait pas toutefois d'être inquiétant pour la colonie scandinave. Un incident ridicule détermina un conflit. Un taureau appartenant à Thorfinn s'étant un jour lancé à la course au milieu des sauvages, ceux-ci crurent à une trahison des Normands et songèrent de ce moment à obtenir des armes à tout prix. Au commencement de l'hiver suivant, ils se présentent en plus grand nombre que jamais,

commencent l'attaque avec des flèches et des frondes, et mettent les Normands en fuite, après leur avoir tué deux hommes. Cependant ils ne peuvent garder l'avantage et sont bientôt à leur tour dispersés.

Malgré sa victoire, Thorfinn jugea la position trop précaire ; il résolut de retourner dans son pays. Nous allons voir qu'il laissa derrière lui des traces d'urables de ses cinq ans de séjour en Amérique.

Mais n'oublions pas de constater que durant l'automne précédent, Gudrida avait donné naissance à un fils, qui reçut le nom de Snorre. C'est le premier Normand né en Amérique, et cela, en 1009, c'est-à-dire 483 ans avant la découverte de San-Salvador par Christophe Colomb.

## VI

Le monument laissé par Thorfinn Karlsefn est aujourd'hui connu sous le nom de *Dighton Writing Rock*. M. Gravier en donne la description suivante :

“ Sur la rive droite de la rivière Cohan-  
“ net ou Taunton River, territoire de Ber-  
“ keley, comté de Bristol, état de Massa-

“ chusetts, sous les 41° 45' 30" de latitude  
“ nord, un peu au-dessus du site de Thor-  
“ finnsbudir (*maison de Thorfinn*), gît un  
“ bloc de gneis de quatre mètres de base  
“ sur un mètre soixante-dix centimètres de  
“ hauteur, de forme à peu près pyramidale,  
“ présentant, du côté de la rivière, un plan  
“ incliné d'environ 60 degrés. Il est poli,  
“ d'un grain bien caractérisé, pourpre au  
“ sommet, rougeâtre au milieu, vert à la  
“ base. La mer qui l'apporta, au temps des  
“ grands cataclysmes, le couvre d'un mètre  
“ d'eau à chaque marée.....

“ Celle de ses faces qui regarde la rivière  
“ est couverte d'inscriptions profondes d'un  
“ tiers de pouce anglais et larges d'un  
“ demi-pouce à un pouce. Pendant 150 ans,  
“ à partir de 1680, ces inscriptions ont  
“ exercé la sagacité des antiquaires.”

En 1830, la Société Historique du Rhode-  
Island publia une étude très-complète de ce  
roc fameux ; puis la saga de Thorfinn fut  
retrouvée. En comparant ces deux docu-  
ments, les antiquaires ont obtenu une lec-  
ture rationnelle du dessin runique. Cet  
honneur revient à deux professeurs de  
Copenhague, Rafn et Magnusen.

On a vu que Thorfinn vint du Groënland avec 160 hommes, que Thorhall et neuf hommes l'ayant abandonné, il prit ses cantonnements avec 131 hommes, que Gudrida le rendit père d'un fils, qu'il fut attaqué par les Esquimaux. Or, le Dighton Rock rappelle ces faits.

Ici nous laissons la parole à M. Gravier :

“ A la gauche du lecteur, le nombre  
“ vingt est exprimé en chiffres romains.  
“ C'est la mention des vingt hommes dont  
“ Magnusen ne parle pas et qui moururent  
“ ou restèrent dans le Straumfjord.....

“ Les chiffres xx sont joints à un signe qui  
“ affecte la forme du rune *kaun* (enflure) ;  
“ cela peut vouloir dire que les tombes ou  
“ les habitations de ces vingt hommes  
“ étaient au pied d'une colline.

“ La ligne verticale du *kaun* est très-  
“ allongée, irrégulière et vient se terminer  
“ près de la lettre islandaise *thau*, dont la  
“ signification épigraphique est *prora navis*,  
“ *navis*. Le *kaun* indique ainsi la route que  
“ suivirent les colons pour aller du navire  
“ au lieu de leur établissement.

“ Vers le centre de l’inscription on lit  
“ distinctement, également en chiffres ro-  
“ mains, cxxxı, nombre exact des compa-  
“ gnons de Thorfinn. A côté se trouve deux  
“ lettres : l’N latino-gothique et le rune  
“ *madr*. Leur valeur épigraphique est *Nord*  
“ et *Homme*. Si l’on ajoute au nombre  
“ cxxxı l’équivalent de ces deux lettres, on a :

CXXXI HOMMES DU NORD.

“ Vient ensuite la lettre latino-gothique  
“ M, abréviation de *nam*, auquel les Islan-  
“ dais anciens et modernes ajoutent ordi-  
“ nairement le préfixe *land*. *Land-nam*, dit  
“ Magnusen, signifie soit “ occupation du  
“ pays ou territoire,” soit “ terre occupée ”  
“ ou “ terre tombée au pouvoir du décou-  
“ vreur ou premier occupant.” Le mot OR  
“ qui suit, ajoute le même auteur, mar-  
“ que la prise de possession, l’occupation.  
“ *Nam or* signifie donc :

“ TERRITOIRE OCCUPÉ PAR NOUS (Territoria  
a nobis occupata), ou même :

“ Nos COLONIES (Coloniæ nostræ).

“ Au-dessous de M O, vient le mot  
“ ORFINZ.

“ Après avoir discuté toutes les lettres  
“ de ce mot, Rafn y ajoute le *thau*\* qui  
“ se trouve à gauche du lecteur, ce qui  
“ donne TORFINZ.

“ Cette partie de l’inscription phonétique  
doit donc se lire ainsi :

CXXXI HOMMES DU NORD  
ONT OCCUPÉ CE PAYS  
AVEC THORFINN.

“ Quant aux figures cryptographiques, il  
“ est difficile d’en saisir le sens exact, ainsi  
“ que l’avoue le savant Magnusen. On y  
“ voit cependant assez distinctement une  
“ femme et un petit enfant accompagné du  
“ rune *sol* (knèsol), première lettre du nom  
“ de Snorre, dans lesquels on reconnaît  
“ aisément Gudrida et son fils. On y voit  
“ aussi deux personnages qui semblent  
“ combattre et un animal qui court : les  
“ personnages peuvent être Thorfinn et  
“ Snorre Thorbrandson ; l’animal est le  
“ taureau dont la sortie eut de si fâcheuses  
“ conséquences.

---

\* Le *thau* affecte la forme d’un P dont la ligne verticale serait un peu allongée du haut.

“ De la grossièreté de la partie iconogra-  
“ phique et idéographique de cette inscrip-  
“ tion, on n'en peut rien conclure. Il en est  
“ comme des figures héraldiques et des  
“ hiéroglyphes de l'Égypte et du Mexique :  
“ leurs formes sont consacrées par des rites  
“ et s'imposent rigoureusement à l'artiste.

“ En tout cas, le roc de Dighton a révélé  
“ une partie assez notable de son secret  
“ pour qu'on ne puisse plus mettre en  
“ doute la présence, sur le Taunton River,  
“ tout au commencement du XIe siècle, de  
“ Thorfinn Karlsefn et des Normands.”

## VII

Après avoir exécuté cette inscription, Thorfinn partit avec un chargement de bois et se rendit d'abord dans le Straumfiord, où l'on croit qu'il avait laissé une petite colonie. De là il se dirigea vers le sud, avec une partie seulement de ses hommes, dans le but d'explorer le pays. Il est tout probable qu'il remonta le Potomac. A son retour, il tenta une excursion au nord pour retrouver Thorhall, longea les Furdustrandir, atteignit le cap Cod, et jeta l'ancre, un peu

à l'ouest, à l'embouchure d'une rivière. Il ne put découvrir les traces de son compagnon.

A cet endroit du récit, l'auteur de la saga de Thorfinn rapporte qu'un des explorateurs fut tué sur cette rivière par un *unipède* ou *monocôle* (n'ayant qu'une jambe). “ Nos  
“ hommes, c'est la vérité pure, ont pour-  
“ suivi sur le rivage un monocôle ; mais,  
“ d'une course rapide, cet homme merveil-  
“ leux s'est dirigé vers la mer : Entends-tu,  
“ Karlsefn ? ” Et il ajoute qu'après cette apparition, Thorfinn s'empressa de revenir dans le Straumfiord.

Il ne faudrait pas être trop sévère pour l'auteur de ce récit, véritable conte drôlatique. Rappelons-nous qu'Hérodote, avec toute sa science, admettait l'existence des *monophthalmes*, hommes n'ayant qu'un œil, et que Jacques-Cartier lui-même parle de canadiens unipèdes et de gens plus singuliers encore (*Bref récit et succincte narration de la Navigation faite en MDXXXV et MDXXXVI par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres. Paris, Tross, 1863, fol. 40*). Si, au seizième siècle, ces fables burlesques étaient accueillies

par les hommes sérieux, à plus forte raison s'explique-t-on qu'elles aient trouvé place dans les chants islandais du onzième siècle.

Revenu dans le Straumfiord, Thorfinn se félicita d'une expédition qui lui avait permis de constater que les terres du Nord formaient un même continent avec le Vinland ; cette découverte donnerait à l'avenir plus d'assurance aux marins qui visiteraient ces parages.

Il s'embarqua pour le Groënland au printemps suivant. Il toucha en passant au Markland, où il s'empara de deux enfants esquimaux, qu'il fit baptiser plus tard après leur avoir appris la langue du Nord. " Ces enfants leur dirent qu'il y avait, au delà de leur pays, une contrée habitée par des hommes vêtus de blanc qui parlaient très-fort et portaient des morceaux d'étoffe fixés à de longues perches." On pense qu'il s'agissait de l'Irland-it-Mikla, ou Grande-Irlande, c'est-à-dire, selon Rafn, la Floride, la Géorgie, les Carolines et la Virginie d'aujourd'hui.—Nous parlerons plus loin des expéditions des Irlandais dans ces régions.

Thorfinn eut une heureuse traversée, et se rendit en Norvège pour vendre ses bois

américains. On le reçut partout avec les plus grands honneurs. En 1016 il s'établit en Irlande, à Glaumbæ, où il passa le reste de ses jours.

Biarn mit à la voile quelques jours après le départ de Thorfinn ; mais il ne revit pas les côtes du Groënland. Son navire fut attaqué par le taret, espèce de mollusque vermiforme, qui en perfora la coque d'une manière irrémédiable. Un bateau de sauvetage pouvant contenir la moitié de l'équipage fut mis à la mer, et l'on tira au sort à qui devrait y descendre. Biarn fut de ces derniers. Mais alors se passa une scène caractéristique.

Il allait s'éloigner avec ce bateau, lorsqu'un jeune islandais que le sort n'avait point favorisé, lui dit : “ Biarn, est-ce que  
“ tu vas me laisser ici ?—Il m'est impossible  
“ de faire autrement.—Ce n'est pas ce que  
“ tu me promis quand je partis avec toi de  
“ l'Islande, de la maison de mon père.—Je  
“ ne vois pas comment remédier à cela ;  
“ toi, vois-tu un moyen ?—Oui, et un bien  
“ simple : viens ici à ma place et j'irai à la  
“ tienne.—Soit, répond Biarn, car je m'aper-  
“ çois que tu tiens beaucoup à la vie et que  
“ l'approche de la mort t'épouvante.” Il

donne alors sa place au jeune homme, et le navire ne tarde pas à disparaître dans les flots.

Quelques années après la mort de Thorfinn, sa veuve, Gudrida, fit un pèlerinage à Rome. On ne peut présumer qu'elle ait gardé le silence sur ses voyages, et Rome dut s'intéresser vivement à des découvertes qui pouvaient étendre si loin le domaine de l'Eglise. Cependant il ne reste dans l'histoire aucun vestige des récits qu'elle a pu faire. De retour en Islande, elle entra dans un couvent construit à sa demande par son fils ; elle y mourut simple religieuse.

Dans la descendance de Thorfinn Karlsefn et de Gudrida, on compte trois évêques, plusieurs princes islandais, l'historien Snorre Sturlesons, et Magnus Stephensen, juge supérieur de l'Islande, mort en 1833.

## VIII

Nous touchons au terme des récits qui nous restent des expéditions scandinaves en Amérique au XI<sup>e</sup> siècle. En 1012, Thorvard, avec sa femme Freydisa, sœur de Leif, qui avaient fait partie de la première colonie de Thorfinn, et deux islandais, Helge et Finnborge, entreprirent une expé-

dition commune au Vinland. Ils arrivèrent heureusement à Leifsbudir. Mais Freydisa était une de ces femmes maudites pour qui le crime semble être un besoin : à force de mensonges et de calomnies, elle persuada à son mari de s'emparer des deux chefs islandais ; elle les fit égorger aussitôt ; puis elle tua de sa propre main les cinq femmes qui se trouvaient dans leur bande. Elle retourna au Groënland avec son mari l'année suivante.

A l'extrémité de Fall-River, dans le Massachusetts, à l'endroit même où se trouvait Leifsbudir, on a trouvé, en 1831, dans un banc de sable, plusieurs squelettes, divers instruments, des parures en bronze et des fers de lance. Ces objets sont semblables à ceux d'origine scandinave découverts antérieurement dans le Groënland et l'Islande : il se peut donc que ces squelettes soient ceux des victimes de Freydisa. Cependant la *Société royale des Antiquaires du Nord* a fait une restriction quant aux objets trouvés sur l'un des squelettes, et a suspendu sa décision.

En 1051, Hervador, que les sagas désignent comme un colon du Vinland,

remonta le Potomac, jusqu'à cinq lieues environ au-dessus du site actuel de Washington, où il fut attaqué par les Esquimaux. Une des femmes qui l'accompagnaient tomba à ses côtés. On l'enterra près d'un rocher sur lequel fut gravée une inscription dont Gaffarel donne la traduction suivante :

*Ici repose Syasi la Blonde,  
De l'Islande Orientale,  
Veuve de Koldr,  
Sœur de Thorgr par son père...  
Agée de vingt-cinq ans.  
Que Dieu lui fasse grâce.*

1051

Or, en suivant les indications de la saga islandaise, Raffinon, Lequeureux et le professeur Brand, de Washington, ont trouvé, le 28 juin 1867, au pied du rocher d'Arrow Head, trois dents, un fragment d'os, des objets de toilette en bronze, deux monnaies du Bas-Empire du 10<sup>e</sup> siècle. Ils expliquent cette dernière trouvaille par le fait qu'il y avait à cette époque des Islandais dans la garde impériale de Constantinople. Tous ces objets sont aujourd'hui déposés au musée du *Smithsonian Institute* à Washington.

On signale encore l'expédition de deux prêtres islandais, Adalbrand et Thorvald, qui, en 1285, obligés de quitter l'île à la suite de dissensions religieuses, parvinrent, en cinglant vers l'ouest, à une terre qu'ils nommèrent *Fundu-Nyialand*. Et, chose assez curieuse, suivant la remarque de M. d'Avesac, ce nom se retrouve dans la forme anglaise de *Newfoundland*.

Après cela, il nous faut arriver à l'année 1356 pour trouver dans les annales de l'Islande la mention de quelque voyage en Amérique. A cette date, on constate très-brièvement que neuf années auparavant un petit navire groënlandais, portant dix-sept hommes, et venant du Markland, avait été jeté par la tempête sur les côtes de l'Islande. Or, les antiquaires remarquent que si les communications n'avaient pas été fréquentes avec l'Amérique, l'arrivée de ce navire aurait créé une émotion dont on retrouverait la trace dans les annales islandaises. Le peu d'importance que le chroniqueur attache à ce fait, de l'avis de Rafn, Gravier, d'Avesac et Kohl, est une preuve que les rapports entre l'Islande et l'Amérique étaient alors habituels.

Il est certain, dans tous les cas, que les découvertes des Normands ont été connues à cette époque dans le nord de l'Europe. Le chanoine Adam de Brême (directeur des écoles de Brême en 1072) en recueillit le récit à la cour du roi de Danemark vers le milieu du onzième siècle, et il en fait mention dans sa précieuse *Historia Ecclesiastica*, p. 151.

En outre, Humboldt et Rafn citent un chant feroëde dans lequel on dit que la fille d'un roi d'Irlande accorde sa main à un seigneur groënlandais "à la condition qu'il combattra victorieusement trois rois du Vinland."

Ce n'est là qu'une fable, sans doute, mais cette fable prouve au moins que l'on connaissait l'existence du Vinland.

## IX

Il n'est pas jusqu'aux explorateurs des régions boréales, les Parry, les Ross, les Hearn, les MacKenzie, les Hudson, qui n'aient eu des précurseurs dans ces aventureux "hommes du nord."

Il faut d'abord se rappeler que dès le 12e

siècle tout le versant occidental du Groënland était habité. Il y avait dans le pays seize églises et, à Gardar, un évêché. Un chroniqueur y compta deux cent quatre-vingts villes.—Par “ville” on doit sans doute entendre *gaard*, espèce d’habitations dont J. J. Ampère (*Littérature et Voyages*, p. 36) fournit la description suivante :

“ Ce mot, qui se prononce Gôr, est intraduisible ; nul autre n’en donne une idée exacte. Un *gaard* est un groupe plus ou moins considérable de maisons en bois qui ne constituent à elles toutes qu’une seule habitation. Dans l’une de ces petites maisons couchent tous les membres de la famille, souvent assez nombreuse ; dans une autre, ils se réunissent pour manger, dans une troisième est la cuisine, dans une quatrième la grange : il en est de même pour le grenier commun. En un mot, tout ce qui ordinairement demande une pièce séparée, forme une cabane à part. Un *gaard*, c’est une maison décomposée.

“ Cette disposition singulière du *gaard* est particulière à la Norvège, elle y remplace le village ; le village est une agglomération de familles, le *gaard* est la famille

primitive, dont les membres habitent, possèdent, vivent en commun ; il semble que ce soit l'élément le plus simple de la société, et qu'en Norvège on en soit resté à son premier degré."

En 1266, des prêtres de Gardar prirent la mer au nord de la baie de Disco, et, poussés par l'amour de la science et le zèle apostolique, s'enfoncèrent dans les régions inconnues du septentrion. Surpris par des brouillards impénétrables, ils se laissèrent aller à la dérive ; puis, lorsque le soleil reparut, ils entrèrent dans un golfe bordé de chaque côté par des glaciers. Ils virent des habitations d'Esquimaux, et un grand nombre d'ours chassant le phoque. Après trois jours de navigation ils trouvent encore des traces d'hommes. Le jour de la Saint-Jacques (25 juillet) ils ne cessent de ramer. " Le soleil restait toujours à l'horizon ; l'ombre du plat-bord d'un bateau à six rames touchait le visage d'un homme couché près du plat-bord opposé." Ils revinrent à Gardar à la faveur du courant polaire, qui entre dans la mer de Baffin par le détroit de Barrow et celui de Lancaster.

Le récit de ce voyage a été rédigé par un

prêtre groënlandais nommé Haldor. En faisant leurs calculs d'après ce qu'il dit de la hauteur du soleil, les savants estiment que ces hardis explorateurs ont pénétré jusqu'au 75° 46' de latitude nord.

Il est un peu humiliant pour notre orgueil national, dit un auteur anglais, \* de voir ces simples navigateurs du 13e siècle, montés sur de méchantes barques, rivaliser avec les explorateurs septentrionaux les plus distingués de notre temps.

## X

De même que primitivement la Nouvelle-France appartenait au diocèse de Rouen, le Vinland au 11e siècle était compris dans les diocèses de la Norvège et de l'Islande, et plusieurs évêques sont venus, à cette époque reculée, porter la parole de Dieu sur le continent qui devait plus tard s'appeler l'Amérique.

En 1059, Jonus, évêque saxon, après quatre ans de séjour en Islande, passa au Vinland. Il y fut martyrisé (Torfæus, *Historia Vinlandiæ antiquæ*, p. 70.)

---

\* North Ludlow Beamish, *The discovery of America by the Northmen in the tenth century*, 1841, p. 129.

On voit que dans le siècle suivant, en 1121, le premier évêque du Groënland, Erik-Upsi, visita cette colonie, et qu'ayant résolu d'y demeurer, il se démit du siège épiscopal de Gardar. Ce fait, dont l'authenticité est admise, prouve que la colonie avait une certaine importance.

On rapproche de ce fait la présence, sur la colline de Newport, d'un curieux édifice qui sert aujourd'hui de magasin de fourrage, et dont la construction, au sentiment des érudits, remonte à l'époque pré-historique. C'était alors un baptistère. Il est de forme ronde, portant sur huit arches appuyées sur le même nombre de colonnes, hautes de vingt-quatre pieds anglais.

Un événement non moins avéré, c'est la prédication des croisades en Amérique au 13<sup>e</sup> siècles.

Chargé par le roi de Norvège, en 1261, d'une mission dans les colonies atlantiques, l'évêque Olaf profita de l'occasion, dit M. Riant, \* pour démontrer l'intérêt qu'avait

---

\* *Expéditions et pèlerinages des Scandinaves en Terre-Sainte au temps des Croisades.* Paris, 1865, p. 364—cité par Gravier.

l'Église à la délivrance du tombeau du Christ.

Quinze ans plus tard, le Saint-Siège demandait des subsides aux chrétiens d'outre-mer, et en 1279 l'archevêque Jon envoyait sur le continent un délégué pour percevoir les dîmes et le produit des commutations de vœux. Le pape Nicolas III, par lettre apostolique datée de Rome le 31 janvier de la même année, confirma les pouvoirs de ce délégué. Ce dernier revint trois ans après, avec un chargement de dents de morse, de fanons de baleine et de pelletteries, dont le pape Martin IV ordonna la vente par lettre du 4 mars 1282 à l'archevêque Jon.

En 1307, les dîmes du Vinland sont mentionnées dans les collectes.

En 1325, le flamand Jean du Pré achetait pour douze livres et quatorze sols tournois les marchandises fournies à Arnîus, évêque de Gardar, par les colons américains dans la levée de subsides publiée en 1309, après le concile de Vienne.

En 1418, le Groënland payait au Saint-

Siège, à titre de denier de saint Pierre, 2,600 livres de dents de morse. \*

## XI

Entre le nom de Sinclair et celui de Zichmni la similitude n'est guère frappante; mais, dit M. Gravier, " nous ignorons aujourd'hui comment les hommes du Nord prononçaient Sinclair ou son équivalent, et comment un italien pouvait entendre et traduire ce nom. Des écrivains de grande valeur, notamment Forster et M. Major, voient dans Sinclair et Zichmni un seul et même personnage."—A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Henry Sinclair était comte des Orcades et, suivant ces historiens, ce serait lui qui aurait retenu à son service les frères Zeni, dont les récits, publiés au XVI<sup>e</sup> siècle par un de leurs descendants, doivent trouver place dans notre analyse.

Nicolo et Antonio Zeno appartenaient à une famille patricienne qui donna plusieurs doges et des généraux à la République de

---

\* Kohl, *A history of the discovery of the east of Maine*. Portland, 1869, p. 94—cité par Gravier.

Venise ; mais, comme la plupart des nobles vénitiens du XIV<sup>e</sup> siècle, ils gagnaient leur vie dans le commerce. En 1388, Nicolo Zeno voyageait dans l'Atlantique et fut jeté par la tempête sur l'île de Frislandia. Zichmni, roi des îles Portland, au sud de Frislandia, et de Sorany, vis-à-vis de l'Ecosse, lui donna le commandement de sa flotte dans une expédition contre les Frislandais. Cette entreprise se termina par la défaite complète de ces derniers, et Nicolo Zeno fut nommé chevalier. Il informa son frère Antonio de tous ces détails dans une lettre qui a été conservée. Il engageait en même temps son frère à l'aller rejoindre, offre qui fut acceptée.

Avec l'aide de ces deux marins expérimentés, Zichmni se lança dans de nouvelles aventures. Une première expédition en 1393-94 contre l'Estland échoua. En 1395, Nicolo équipa trois vaisseaux et arriva à la fin de juillet dans l'Engroveland, où il trouva un monastère de Frères prêcheurs et une église dédiée à St. Thomas ; un volcan se trouvait dans le voisinage. Mais les misères de ce voyage lui furent fatales ; il mourut à son retour en Frislandia.

Son frère Antonio lui succéda dans ses dignités et demeura encore dix ans auprès de Zichmni. Voici ce qu'il écrivait (*Forster*, cité par Gaffarel) à son frère aîné Carlo :

“ Il y a vingt-six ans que quatre barques  
“ de pêcheurs, surprises par une violente  
“ tempête, furent chassées çà et là d'une  
“ terrible manière sur la mer, pendant un  
“ grand nombre de jours. La tempête ayant  
“ enfin cessé, et le beau temps reprenant  
“ le dessus, ces pêcheurs découvrirent une  
“ île appelée Estotiland, à plus de mille  
“ milles à l'ouest de Frislandia. Un des  
“ bateaux fut jeté sur cet île, et les six  
“ hommes qui s'y trouvaient furent pris  
“ sur le champ par les habitants et conduits  
“ à une ville belle et peuplée, où se trouvait  
“ le roi. Celui-ci envoya chercher différents  
“ interprètes, mais il ne s'en trouva aucun  
“ qui entendît le langage de ces nouveaux  
“ venus ; seulement un de ces interprètes  
“ parlait latin. Cet homme, qui avait aussi  
“ été jeté par accident sur la même île,  
“ leur demanda de la part du roi de quels  
“ pays ils étaient. Lorsqu'ils eurent raconté  
“ leur histoire, et que l'interprète en eut  
“ informé le roi, il ordonna qu'ils reste-

“ raient dans le pays, ordre auquel ils se  
“ soumirent, dans l'impossibilité où ils  
“ étaient de s'y soustraire. Ils restèrent  
“ dans ce pays cinq ans et en apprirent la  
“ langue ; l'un d'eux, ayant parcouru  
“ diverses parties de l'île, assure que c'est  
“ un pays très-riche, abondant en toutes  
“ sortes de denrées et commodités de la  
“ vie ; qu'il a moins d'étendue, mais qu'il  
“ est beaucoup plus fertile que l'Islande,  
“ ayant dans le centre une très-haute mon-  
“ tagne, d'où sortent quatre rivières qui  
“ arrosent tout le pays.” Les habitants de  
ce pays ont eu jadis des communications  
avec l'Europe, car le roi possède une biblio-  
thèque avec des livres latins. L'Engrove-  
land leur fournit des fourrures, du soufre  
et de la poix. Ils n'ont pas la connaissance  
de la boussole : les six marins frislandais  
qui savaient au contraire s'en servir, furent  
pour cette raison chargés de conduire douze  
vaisseaux estotilandais à Drogeo, grande  
île située vers le sud. Assaillis par une  
tempête, ils ne furent épargnés par les  
anthropophages entre les mains desquels  
ils tombèrent, que parce qu'ils leur apprirent  
à pêcher avec des filets.”

L'un des naufragés parvint à regagner la

Frislandia, et Zichmni, après avoir écouté son récit, espérant d'autres conquêtes, tenta une nouvelle expédition avec Antonio Zeno.

“ La flotte, à peine en mer, fut dispersée par une violente tempête ; elle réussit pourtant à se réunir de nouveau, et arriva en face d'une grande île. Un interprète irlandais déclara que l'île se nommait Icaria, et le roi de l'île, Icarus, du nom de leur premier prince Icarus, fils de Dædalus. Les habitants tenaient à leurs usages et repoussaient tous les étrangers. Zichmni se contenta de faire le tour de l'île : ayant débarqué pour prendre de l'eau et des vivres, il fut assailli par les naturels et forcé de battre en retraite. Piqué au jeu, le prince essaya plusieurs fois de débarquer de nouveau ; mais les naturels, qui le suivaient le long du rivage, l'empêchèrent d'aborder. Alors il se décida à poursuivre son voyage, et cingla vers l'ouest pendant six jours : quatre jours entiers il eut en poupe un vent violent. Enfin on arriva en vue de la terre. Quelques matelots, envoyés en reconnaissance, annoncèrent qu'ils avaient trouvé un bon pays et un excellent

mouillage. Une seconde reconnaissance confirma les résultats de la première. De plus on avait remarqué une énorme quantité d'œufs d'oiseaux : les naturels semblaient doux et timides. Aussi le prince résolut-il de tirer parti de tous ces avantages, et de peupler, en y bâtissant une ville, sa nouvelle acquisition. Mais l'hiver survint, et les fatigues de la colonisation jetèrent le découragement dans les esprits. Il fallut que Zichmni permit à Antonio de retourner en Frislandia, et de ramener avec lui tous ceux qui renonçaient à leurs projets.

“ Quant à lui, attendant les secours et les auxiliaires que devait lui conduire son fidèle amiral, il restait dans sa capitale improvisée. Antonio Zeno accomplit son mandat, et, lorsqu'il revint en Frislandia, fut accueilli avec enthousiasme, car, depuis qu'on n'avait plus de nouvelles de l'expédition, les habitants croyaient tout perdu, hommes et vaisseaux.”

Reste à déterminer la situation des pays visités par les frères Zeni. Nous n'entrerons pas dans le détail des discussions survenues à ce sujet entre les savants ; il nous suffira

d'indiquer les conclusions admises le plus généralement.

La position de Frislandia sur la carte dressée par les Zeni répond à celle des îles Feroë. Christophe Colomb, qui y fit un voyage en février 1477, lui donne aussi à peu près la même position, c'est-à-dire le 70e de latitude. " Remarquons de plus, dit Gaffarel (*Etude sur les rapports de l'Amérique et de l'ancien continent avant Christophe Colomb*, page 273), que les Feroë se nommaient *Fers ey land*, d'où, par une prosthèse commune dans les langues du Nord, *Fereysland*, dans lequel il est facile de reconnaître la prononciation corrompue, italianisée, de Frislandia."

Dans l'Estland on reconnaît les Shetland, et dans l'Engroveland le Groënland. La carte de cette dernière contrée surtout est tracée avec une rare exactitude par les Zeni.

Quant à l'Estotiland, *East-out-land*, on n'a pas de doute que ce ne soit le Labrador ou Terre-Neuve.

Drogeo, à peine indiquée malheureusement par le récit, serait la Nouvelle-Ecosse ou la Nouvelle-Angleterre.

“ Ainsi donc, conclut Gaffarel, l'Amérique aurait été de nouveau découverte au XIV<sup>e</sup> siècle par des pêcheurs danois, et le prince Zichmni, aidé par des Vénitiens, aurait fondé une colonie non loin de l'emplacement des anciennes colonies norvégiennes. Telle est la conclusion qui nous semble la plus naturelle et la mieux fondée.”

## XII

L'expédition des Zeni ne paraît pas avoir eu de résultats durables, et déjà, à l'époque qu'on lui assigne, les colonies scandinaves du Vinland étaient en pleine décadence.

On attribue plusieurs causes à cette décadence.

La première serait une altération profonde du climat du Groënland. La *Terre-Verte*, ainsi nommé par Eric-le-Rouge, il y a bientôt neuf siècles, à cause de ses forêts et de ses prairies, a vu sa température changer du tout au tout avec le cours des années. De nos jours, ne sommes-nous pas témoins d'un dépeuplement complet de l'Islande ? Ne voyons-nous pas ses habitants venir en masse demander l'hos-

pitalité à nos prairies du Nord-Ouest ? Et cependant l'Islande produisait jadis du blé, et les Sagas vantent ses beaux arbres. Gravier décrit ainsi ce phénomène climatique, dû aux glaciers sans cesse grandissants dont les derniers explorateurs, entre autres Kane et le docteur Hayes, ont constaté l'existence :

“ La goutte de rosée que distille la fleur des tropiques tombe sur le gazon, glisse dans le ruisseau, et va, par la rivière, s'ajouter au volume de l'Océan. Un chaud rayon de soleil la caresse, l'enlève dans le nuage et la confie aux vents qui la portent aux montagnes du Nord. Saisie par la brise, elle devient un léger flocon de neige voltigeant dans l'espace comme un blanc papillon, et finit par toucher le sol où le froid impitoyable la transforme en cristal.

“ Les gouttes de rosée cristallisées qui s'ajoutent l'une à l'autre depuis des milliers d'années ont formé, du cap Farewell aux régions inexplorées du Nord, un immense champ de glace, qui s'avance lentement, mais d'un pas mathématique. De sa masse se détache ce que les Danois appellent, très-exactement, les *rivières de glace*. Par

ces rivières, les gouttes de rosée viennent se fondre dans l'Océan pour recommencer la série de leurs transformations.

“ A mesure que le glacier et ses rivières s'avancent vers la mer, le froid augmente d'intensité, la bordure de terre habitable se rétrécit.”

Le Groënland, qui fournissait presque seul, avec l'Islande, des colons à l'Amérique, se trouva ainsi séparé du reste du monde par un mur de glace.

Ajoutez à cet obstacle l'épouvantable peste noire qui, de 1347 à 1351, ravagea l'Europe et l'Asie, et s'étendit ensuite à l'Amérique. Boccace, dans le prologue du *Décameron*, a conservé le souvenir de ce terrible fléau.

La piraterie et les Skrellings devinrent aussi un véritable fléau pour les établissements scandinaves, lesquels, séparés de la métropole, ne purent se défendre. La piraterie est un fait historique dont chacun connaît la gravité à cette époque.

Une dernière cause précipita une ruine déjà très avancée. En 1389, Marguerite de Waldemar, régente des trois royaumes

scandinaves, désirant renouer les liens de la métropole avec ces colonies, déclara celles-ci domaines de la couronne, et s'attribua le monopole du commerce dans leurs eaux. Ce fut le dernier coup.

Le fait est que depuis plusieurs années les relations étaient devenues si difficiles et si rares que la mort de l'évêque du Groënland, en 1377, ne fut connue en Norvège que six ans plus tard, et Frédéric III de Danemark appelait le Groënland sa pierre philosophale, " parce qu'on le cherchait toujours."

### XIII

Dans ce résumé, nous avons fait choix des documents les plus certains, les plus authentiques ; il en existe beaucoup d'autres que les savants mettent au chapitre de la légende, mais qui n'en subsistent pas moins comme preuve d'une connaissance vague, d'un souvenir lointain du continent situé au-delà de l'Océan, et d'une préoccupation populaire constante de découvrir ces terres éloignées. Tel est, en particulier, au moyen-âge, le voyage merveilleux de cet Ulysse chrétien, Saint Brandan, que nous citerons d'après Gaffarel :

“ Saint Brandan était Irlandais de grande naissance. Il se fit moine, et devint supérieur de l'abbaye de Cluainfert, où trois mille religieux environ lui obéissaient. L'un d'entre eux, Barintus, avait voyagé. Il raconta à Brandan que son filleul Mernoc avait découvert une île délicieuse, nommée Ima, au milieu de l'Océan, et s'y était établi avec quelques compagnons. Il l'avait visitée, et un ange leur était apparu en leur annonçant qu'ils découvriraient une *terra repromissionis sanctorum*.

“ A ce récit l'imagination tout irlandaise de Brandan s'enflamma; il voulut partir, et fit part de ses intentions à quatorze moines, parmi lesquels était un jeune homme, Macutus ou Macluvius, le futur saint Malo. Après un jeûne de quarante jours, Brandan et ses compagnons, joyeux, pleins d'espoir, s'embarquent. Ils arrivent d'abord à l'île d'Alende, et y construisent une barque en cuir, qu'ils chargent de tout ce qui est nécessaire pour une longue navigation.

“ Pendant douze jours le vent les pousse dans la direction de l'ouest, jusqu'à ce qu'ils abordent enfin une grande île, où ils

trouvent la table servie, sans que personne se montrât : c'était le démon qui les tentait. Un des moines eut la faiblesse de l'écouter, mais il s'en repentit bientôt et mourut.

“ Un autre voyage les conduisit dans une île nouvelle où paissaient des brebis plus grosses que des bœufs. Cette fois un homme leur apporta à manger, et se fit bénir par eux quand ils repartirent. Les moines se trouvèrent un jour en vue d'un îlot qui leur parut commode pour y prendre un peu de repos. Seul Brandan resta sur le vaisseau. Mais à peine les moines eurent-ils allumé le feu, que la prétendue île commença à se mouvoir. Effrayés, ils regagnent leur navire à la nage, et voient bientôt leur île disparaître au fond de l'Océan. C'était un poisson monstrueux, une baleine peut-être. Brandan le nommait Jasconius, et prétendait que c'était le plus vieux des poissons de la terre, cherchant toujours, mais en vain, à rejoindre sa tête et sa queue.

“ Les moines furent plus heureux dans un autre voyage. Ils abordèrent une île verdoyante arrosée par un frais ruisseau qu'ils rencontrèrent. Des arbres étaient couverts d'oiseaux blancs. Brandan, comme

plus tard saint François avec les hironnelles, engagea la conversation avec eux. Ils lui apprirent qu'il devait naviguer pendant six ans encore, et six fois revenir célébrer la Pâque dans la même île. Alors ils trouveraient enfin la *terra repromissionis*. Le saint abbé entonne aussitôt le *Te Deum*. Les oiseaux l'accompagnent, et les frères goûtent un délicieux repos de cinquante jours dans le *Paradisus avium*, au milieu des chants et de l'abondance.

“Trois mois entiers les moines errent sur la mer. Ils abordent enfin une île immense, et sont reçus par un vieillard silencieux qui les conduit à un monastère, où vingt-quatre moines observaient depuis longtemps la règle du silence le plus absolu. Ils n'éprouvaient aucun besoin corporel. Ils n'avaient même pas la peine d'allumer les lampes de l'autel, car elles s'illuminaient soudainement. Aussi donnent-ils leur temps entier à la prière et à la méditation. Brandan aurait bien voulu prolonger son séjour dans l'île merveilleuse ; mais le temps de la Pâque approchait, et les frères partirent pour le *Paradisus avium*.

“Pendant cinq ans durent ces courses

étranges, et, chaque année, à la même époque, une force inconnue les ramène au *Paradisus avium*, mais à travers les aventures les plus extraordinaires. Tantôt un énorme poisson s'avance pour les dévorer, lorsqu'il est attaqué et tué par un autre plus gigantesque encore. Tantôt l'oiseau gripha qui, de sa serre puissante, enlève les vaisseaux, et les laisse retomber sur les rochers où ils se brisent, s'élançe contre eux, lorsqu'il est tué par un autre oiseau plus redoutable. Aujourd'hui ils arrivent en face d'une île où ils ne peuvent descendre, mais qui est remplie par une population pieuse qui chante en leur honneur des cantiques. Demain c'est une île embaumée, dont les suaves émanations raniment leurs forces. La mer phosphorescente les éblouit, un volcan gigantesque se dresse devant eux, qui fait au loin bouillonner la mer, et remplit l'atmosphère de vapeurs sulfureuses. D'autres îles retentissent sous le marteau des Cyclopes. Judas Iscariote apparaît et leur raconte ses souffrances. Des démons les entourent, et les soumettent à mille épreuves. Mais ils y échappent victorieusement, et, après sept années de courses, ils célèbrent une dernière fois la

Pâque au *Paradisus avium*. Ils finissent même par trouver la *terra repromissionis*, une fois qu'ils ont traversé la mer d'obscurité qui les entoure.

“ C'est un immense continent, où se rencontrent les productions les plus variées. L'atmosphère y est brillante, la lumière du soleil éternelle. Pendant quarante jours les moines essaient de faire le tour de ce qu'ils prennent pour une île. Mais ils arrivent à l'embouchure d'un fleuve immense qui leur prouve, comme plus tard l'Orénoque à Colomb, que leur île était un continent. Alors apparut un ange qui leur ordonna de partir, en emportant des fruits et des pierres précieuses de cette île, résidence future des saints, quand Dieu aurait converti le monde.

“ Les moines obéirent. A peine revenu en Irlande, Brandan mourut, mais dans toute la gloire de la sainteté, et sa mort fut annoncée par une vision à saint Colomban.”

Mais la plus vieille tradition, sans contredit, nous vient de la Chine. Voici, en substance, ce que dit d'un pays merveilleux qu'il appelle *Fou-Sang*, Li-Yen qui vivait au commencement du VIIe siècle de notre ère :

“ C'est un vaste pays éloigné de la Chine de plus de 40,000 *li* (1,000 lieues), où l'on arrive, après avoir touché au Japon, en cinglant vers l'Est. Il y pousse un arbre prodigieux, le Fou-Sang, dont la sève possède des propriétés magiques ; il y vit un immense ver à soie dont quatre fils tordus ensemble portent les plus lourds fardeaux. On y trouve un pays dont les femmes constituent toute la population humaine : ces amazones ont pour maris des serpents. Ailleurs on rencontre des hommes pacifiques, tellement doux, qu'ils n'infligent pas même aux criminels la peine de mort : ces hommes ne font jamais la guerre ; ils ne connaissent pas le fer ; ils ont beaucoup d'or ; ils adorent le soleil.”

La science doit au marquis d'Hervey Saint-Denys, professeur au collège de France, une traduction de plusieurs anciens auteurs chinois qui jettent de précieux éclaircissements sur la question. Il résulte de leurs indications que le Fou-Sang ne saurait être confondu avec le Japon ; que ses rivages sont placés à une distance qui répond à la situation de l'Amérique ; et les renseignements fournis, en outre, sur la

civilisation, l'industrie et sur la religion des populations de Fou-Sang conviennent bien à ce que nous savons des anciens Péruviens.

Il faut donc admettre que le Fou-Sang est l'Amérique, et que la Chine, *sept cents ans* avant Christophe Colomb, avait connaissance de ce continent. C'est la conclusion à laquelle en arrive M. Lucien Adam dans un mémoire lu devant le Congrès des Américanistes de 1875 (Vol. 1, page 161).

Ne serait-ce pas sous l'inspiration de toutes ces traditions que Sénèque fit la fameuse prophétie tant remarquée par Christophe Colomb ?

Venient annis sæcula seris  
Quibus Oceanus vincula rerum  
Laxet, et ingens pateat tellus,  
Typhisque novos detegat orbes,  
Nec sit terris ultima Thule.

“ Un temps viendra dans la suite des siècles où l'Océan brisera les liens dont il enserme le monde ; la terre immense à tous sera ouverte, Typhis dévoilera de nouveaux mondes, et Thulé ne sera plus la dernière terre.”

## XIV

Quoi qu'il en soit de toutes ces probabilités et des preuves que les savants trouvent concluantes, il est une question que chacun se pose naturellement.

Celui qui, d'après les documents dont les contemporains sont en possession, a touché le premier les rivages de l'Amérique, que ce soit Ari Marson ou Christophe Colomb; celui-là a trouvé le continent déjà occupé par des hommes.

D'où venaient ces hommes ? Quand sont-ils venus ?

C'est là la grande question, que la science n'a pas encore résolue.

Les vestiges des monuments pré-historiques abondent dans les deux Amériques, et sont l'objet d'études constantes; mais ces monuments n'ont pas encore livré leur secret. Les uns rappellent les constructions du Nord de l'Europe, les autres l'art asiatique; mais à quelle époque précise et par qui furent-ils élevés ? c'est ce que l'on ne peut dire d'une manière certaine.

On sait que vers le VIe ou VIIe siècle

notre continent était occupé par les Toltèques, dont on ignore d'ailleurs l'origine. Ils furent subjugués au XII<sup>e</sup> siècle par les Aztèques, peuple venu du Nord et qui, encore florissant à l'époque de la découverte de Christophe Colomb, disparut bientôt néanmoins devant la race Toltèque, reprenant sa revanche sous le nom de Moquis. Mais certains monuments retrouvés par les archéologues remontent à une bien plus haute antiquité.

Ainsi, au fond des ruines de Palenqué il y a des arbres de neuf pieds de diamètre, et l'on a trouvé dans une cour près de dix pieds de terre végétale. Près de la rivière Ontanogon, on a découvert à vingt-cinq pieds sous terre, sur une mine de cuivre, des maillets et d'autres outils, couverts par un énorme cèdre renversé, par-dessus lequel avait poussé un sapin déjà âgé de trois cents ans. Quelle série de siècles cela suppose-t-il ?

Nous ne mentionnons ici que les moindres faits, car on a lu partout la description des gigantesques ruines du Mexique et du Yucatan, monuments d'une civilisation avancée dont il ne reste aucun souvenir

historique. On ne connaît pas même le nom du peuple qui a entrepris ces immenses travaux. Les uns prétendent que ce peuple vivait avant le déluge, les autres qu'il s'était formé de la descendance immédiate de Noé. Voici comment (*Histoire générale de l'Amérique, vol. 1, xivj*) s'exprime le P. Tournon :

“ Mais quoiqu'il en soit de ce qui a précédé le déluge, il paroît très-probable que Noé, qui a vécu encore trois cents cinquante ans après ce grand événement, n'a point ignoré qu'au-delà de l'Océan occidental il y avoit un autre Continent : s'il l'a sçu, il ne l'aura pas laissé ignorer à ses enfants, et ni le saint Patriarche ni ses descendans ne manquoient pas de moyens pour faire peupler dans son tems cette grande partie du monde. Le Seigneur en les bénissant leur avoit dit : *Croissez et multipliez-vous et remplissez la terre.* Il renouvella depuis sa bénédiction et le même commandement. Après la confusion des langues, dans les plaines de Sennaar, Dieu divisa les descendans de Noé, et de ce lieu il les dispersa dans tous les pays, sur toute la surface de la terre. Rien n'empêche de prendre ces

expressions de l'Écriture à la lettre : et puisque Moïse nous apprend que les enfans de Noé partagèrent entr'eux les Isles des Nations, comment pourrait-on assurer que la plus grande partie du monde n'a pas été comprise dans cette première division ?

“ C'est, répond une critique, qu'on ne peut passer d'un continent à l'autre qu'en traversant des mers immenses ; et la navigation alors étoit peu connue. La navigation alors étoit peu connue ; qui nous l'a dit ? Les petits fils de Noé remplirent plusieurs isles : ils n'ignoroient donc pas la navigation. Il ne s'agit pas du plus ou du moins : la même main qui avoit conduit l'Arche sur une mer la plus étendue qui fût jamais, pouvoit bien conduire les vaisseaux au terme où la Providence les vouloit faire arriver.”

Bien avant le P. Tournon, Marc Lescarbot avoit écrit dans son *Histoire de la Nouvelle France* (p. 23, vol. 1, édition Tross) :

“ Mais quand je considère que les Sauvages ont de main en main par tradition de leurs peres une obscure connoissance du Deluge, il me vient au devant une autre

conjecture du peuplement des Indes Occidentales, qui n'a point encore esté mise en avant. Car quel empeschement y a-t-il de croire que Noé ayant vécu trois cens cinquante ans après le Deluge, n'ait luy même eu le soin et pris la peine de peupler ou plustôt repeupler ces païs-là ? Est-il à croire qu'il soit demeuré un si long espace de temps sans avoir fait et exploité beaucoup de grandes et hautes entreprises ? Luy qui estoit grand ouvrier et grand pilote, sçavoit-il point l'art de faire un autre vaisseau (car le sien estoit demeuré arrêté aux montagnes d'Ararat, c'est à dire de la Grande Armenie) pour reparer la desolation de la terre ? Luy qui avoit la conoissance de mille choses que nous n'avons point par la traditive des sciences infuses en nôtre premier père, duquel il peut avoir veu les enfans, ignoroit-il ces terres Occidentales ?... Certes en tout cas il est à présumer qu'ayant l'esprit de Dieu avec luy et ayant à r'establir le monde par une spéciale élection du ciel, il avait (du moins par renommée) conoissance de ces terres-là ausquelles il ne luy a point esté plus difficile de faire voile, ayant peuplé l'Italie, que de venir du bout de la mer Mediterranée sur le Tibre fonder son *Iani-*

*culum*, si les histoires prophanes sont véritables, et par mille raisons y a apparence de le croire. Car en quelque part du monde qu'il se trovast, il estoit parmi ses enfans. Il ne lui a, dis-je, point esté plus difficile d'aller du détroit de Gibraltar en la Nouvelle-France, ou du Cap-Vert au Brésil, qu'à ses enfans d'aller en Java, ou en Iapan, planter leur nom ; ou au roy Salomon de faire des navigations de trois ans, lesquelles quelques-uns des plus sçavans de nôtre siècle dernier passé, et entre autres François Vatable, disent avoir esté au Pérou, d'où il faisoit apporter cette grande quantité d'or d'Ophir très-fin et pur, tant célébré en la sainte Ecriture."

Cette théorie, fondée sur des inductions ou sur les *connaissances spéciales* du constructeur de l'Arche, ne satisfait pas, comme bien on pense, les savants de notre époque.

A défaut de preuves précises d'une migration européenne ou asiatique vers notre continent, certains auteurs ont cru pouvoir donner une explication bien simple de la présence de l'homme en Amérique : ils ont dit que les américains étaient une race autochthone, distincte de celle d'Adam.

Cette hypothèse ne vaut rien pour ceux qui croient au récit biblique, et d'ailleurs, au point de vue de la science, elle est toute gratuite. Dans le Congrès des Américanistes tenu à Nancy en 1875, le P. Petitot, M. Francis A. Allen et le baron de Bretton en ont fait pour toujours justice ; il n'en reste plus que cette plaisanterie de Voltaire : “ Dieu a créé des mouches en Amérique, donc il a bien pu y créer des hommes.”

Le P. Petitot, un de nos héroïques prêtres, ne s'est pas permis, suivant son expression, de parler de ce qu'il n'a pas vu, entendu, recueilli lui-même. “ Missionnaire dans l'Amérique depuis treize ans, dit-il, j'ai passé ces années de mon existence, non parmi les nations civilisées du Mexique, des Etats-Unis ou de l'Amérique centrale, mais dans les possessions britanniques du Nord-Ouest, que j'ai parcourues de long en large, depuis les confins des Etats-Unis jusqu'à la mer Glaciale, et des bords du grand lac des Ours jusque dans l'Alaska. Je ne les ai pas seulement parcourus ces déserts, j'y ai résidé, j'ai vu, étudié les mœurs, les coutumes, les idiomes de leurs habitants. Je me suis appliqué, avec l'aide

de Dieu, et tout en vacant à mon ministère, à composer les dictionnaires complets de la langue Déné-Dindjié et du dialecte Esquimau des bords de la mer Glaciale arctique.”

Rien de plus curieux que la comparaison qu'il fait entre les traditions des Asiatiques, des Hébreux en particulier, et celles des Dénés-Dindjiés, vaste famille peau-rouge qui comprend une multitude de tribus et habite du 53<sup>o</sup> de latitude Nord au 69<sup>o</sup> et de la baie d'Hudson aux montagnes des Cascades. La circoncision, l'horreur des cadavres, le mépris pour le chien, les viandes défendues, le jeûne et la confession des péchés, le péché, source du mal, et la mort comme sa punition, le serpent, cause des maladies, “ bien qu'il n'y ait pas le plus petit orvet dans leur pays,” la femme, auteur des maux de l'humanité, une trinité divine, l'immortalité de l'âme, voilà autant de coutumes et de croyances retrouvées chez les Dénés-Dindjiés, en même temps que certains préceptes de conduite et d'hygiène que l'on dirait copiés du Lévitique et du livre des Nombres. Les analogies entre les divers idiomes de ces tribus et les langues asiatiques ne sont pas moins concluantes.

Les études du P. Petitot sur les Esquimaux offrent aussi un grand intérêt. Les Esquimaux ou Innoït ont, dit-il d'abord, à peu près la même langue, le même costume, les mêmes habitudes au Groënland comme dans l'Alaska.\*

Or, en examinant leur langue, il y trouve un certain nombre de locutions malaises, japonaises, etc. Ensuite il constate qu'ils connaissent très bien le singe, animal étranger à l'Amérique, et il considère ce fait comme péremptoire, car cette connaissance n'a pu leur venir que par la tradition.

Le P. Petitot ajoute :

“ Les Esquimaux possèdent la tradition d'un déluge universel, mais leur version revêt un caractère bien plus oriental que celle des Dénés et des Algonquins, dont les traditions sont tout simplement bibliques... Le seul fait d'un peuple relégué aux confins de la terre, séquestré du reste de l'humanité, perdu durant dix mois au milieu des neiges et des frimas, de l'immobilité et de

---

\* Cette nation s'étend des rives du Kamstchatka à celles du Groënland.

la mort, et cependant possesseur de la croyance à une inondation par l'effet d'une pluie torrentielle, ce seul fait, dégagé de tous les autres, et qui s'accorde si bien avec les récits des Chaldéens, des Hébreux, des Egyptiens et des Grecs, n'est-il pas une autre preuve péremptoire de la communauté d'origine des Esquimaux et des peuples asiatiques ? ”

Cette communauté d'origine est aujourd'hui généralement admise, même par les savants libres-penseurs ; mais de l'histoire des anciens peuples américains, on ne connaît que peu de choses. Gaffarel résume ainsi les conclusions de la science moderne :

“ Ainsi donc, à une époque inconnue,  
“ mais assurément fort reculée, vivait et se  
“ développait en Amérique une race forte,  
“ énergique, industrielle, assez puissante  
“ pour consacrer à des travaux improductifs  
“ le labeur de plusieurs milliers d'hommes.  
“ Lorsque les Espagnols du XVIe siècle  
“ découvrirent les peuples même les plus  
“ civilisés de l'Amérique, cet éclat avait  
“ disparu ; cette puissance s'était dissipée.  
“ Mais supposons qu'un peuple quelconque  
“ ait découvert l'Europe au Xe siècle de

“ notre ère, dans le siècle de fer de la  
“ féodalité, il nous eut trouvés bien bar-  
“ bares, et pourtant la civilisation gréco-  
“ romaine avait longtemps brillé dans ces  
“ mêmes contrées. Il en restait encore sur  
“ le sol ou dans les esprits des traces nom-  
“ breuses. Un phénomène analogue dut se  
“ produire dans l'Amérique : elle eut ses  
“ jours de splendeur, mais à l'antique civi-  
“ lisation succéda la barbarie moderne.  
“ Quand enfin nous pourrons déchiffrer ces  
“ illisibles hiéroglyphes du Mexique et du  
“ Yucatan, ces manuscrits mystérieux, ces  
“ rituels, ces cartouches qui défient encore  
“ notre curiosité, peut-être alors connaî-  
“ trons-nous l'histoire de la vieille Amé-  
“ rique, et ce prétendu nouveau monde”  
● “ deviendra une partie de l'ancien monde,  
“ un pays dont les habitants avaient avec  
“ nos ancêtres des relations fréquentes.”

---

# TABLE DES MATIERES



A la mémoire de Lucien Turcotte.....	5
Pourquoi nous sommes Français.....	17
Nos gloires nationales.....	48
Le pouvoir temporel.....	61
L'instruction publique.....	80
L'Amérique avant Christophe Colomb.....	142